

**75<sup>e</sup> rapport de gestion 1982**



# Table des matières

---

A. Les grandes lignes de l'évolution économique et de la politique monétaire suisse	
1. Evolution de l'économie mondiale	5
2. Evolution économique en Suisse	6
3. Politique monétaire de la Banque nationale	7
B. L'évolution de l'économie internationale	
1. Situation économique et monétaire dans quelques pays	9
2. Coopération monétaire internationale	16
C. L'évolution de l'économie suisse	
1. Conjoncture générale	17
2. La politique monétaire et les marchés monétaire et financier	24
3. Autres mesures monétaires	36
D. Les opérations de la Banque nationale	
1. Opérations sur devises et transactions sur les marchés monétaire et financier	41
2. Trafic des paiements	46
3. Services rendus à la Confédération	49
4. Résultats	52
E. Autorités et personnel de la Banque	60
F. Annexes	
1. Situations périodiques publiées au cours de l'année	68
2. Evolution du bilan, depuis 1946	70
3. Evolution du bilan, depuis 1946 (moyennes des valeurs publiées dans les situations périodiques)	72
4. Résultats annuels, depuis 1946	74
5. Taux de l'escompte et taux des avances sur nantissement, depuis 1936	76
6. Chronique monétaire 1982	77
7. Liste des membres des organes de surveillance et de direction	78



# A. Les grandes lignes de l'évolution économique et de la politique monétaire suisse

## 1. Evolution de l'économie mondiale

En 1982, la croissance de l'économie mondiale a quasiment pris fin. La forte récession aux Etats-Unis a contribué à détériorer, dans presque tous les pays, une situation économique déjà déprimée. Le chômage a continué d'augmenter dans la zone de l'OCDE. Par contre, la hausse des prix a faibli nettement grâce à la politique monétaire qui, dans la plupart des pays industrialisés, est axée sur la lutte contre l'inflation depuis le début des années quatre-vingt.

Stagnation de l'économie mondiale et chômage croissant

Outre le chômage élevé, le protectionnisme croissant et le surendettement de maints pays sont devenus les problèmes majeurs de l'économie mondiale. Au cours de l'année, plusieurs pays fortement endettés ont dû faire face à de graves difficultés de paiement. Cette crise de l'endettement a frappé tout particulièrement des pays en développement dits avancés, comme le Mexique, le Brésil et l'Argentine, mais aussi des Etats de l'Europe orientale.

Assombrissement de la situation financière internationale

Les causes de cette crise résident dans la politique économique des pays débiteurs et dans la faiblesse persistante de la croissance des pays industrialisés. Alors que les politiques monétaires et budgétaires expansives de nombreux pays débiteurs entraînaient une forte croissance des importations, la conjoncture défavorable dans les nations industrialisées a restreint les possibilités d'exporter des pays débiteurs. En outre, ceux-ci ont vu leurs recettes à l'exportation diminuer, en partie fortement, à la suite de la baisse des prix des matières premières. Les problèmes de balances des paiements qui en ont résulté ont été accentués par le niveau extrêmement élevé des taux d'intérêt. Pour éviter que la crise ne s'étende à l'ensemble du système financier, des institutions internationales et les autorités monétaires de quelques pays ont accordé des crédits relais à plusieurs pays débiteurs. La Banque nationale suisse a participé à ces opérations.

Causes de la crise de l'endettement

Avec la baisse des prix des matières premières, en particulier des produits pétroliers, les termes de l'échange se sont modifiés, au cours de l'année 1982, en faveur des nations industrialisées. Comme leurs exportations ont fortement diminué, les pays de l'OCDE ne sont toutefois pas parvenus à réduire le déficit de leur balance des revenus. Les pays exportateurs de pétrole ont enregistré un déficit, pour la première fois depuis les majorations des prix pétroliers de l'année 1973. Quant au déficit des pays en développement non exportateurs de pétrole, il a augmenté de nouveau.

Evolution des balances des revenus

La faiblesse de la conjoncture mondiale a influé sur le commerce international, dont le volume n'a pas atteint le niveau de l'année précédente. Le commerce mondial a subi également les effets de la tendance croissante des pays industrialisés à prendre des mesures pour protéger les industries nationales en difficultés. Le climat commercial plus âpre a marqué également la réunion annuelle du GATT, à laquelle ont participé des délégations conduites par des ministres, pour la première fois depuis 1973. Dans leur déclaration finale, les Etats membres se sont toutefois prononcés en faveur du libre-échange et ont condamné les tendances protectionnistes.

Recul du commerce international et tendances protectionnistes

Durant la première moitié de l'année, politique monétaire restrictive dans les pays industrialisés

La plupart des pays industrialisés ont continué de mener une politique monétaire restrictive. Alors que la lutte contre l'inflation commençait à porter ses fruits, les déficits budgétaires ont augmenté un peu partout à la suite de la diminution des recettes fiscales, liée à la conjoncture, et de la croissance des dépenses sociales. La conjonction de déficits accrus et d'une politique monétaire restrictive a entraîné les taux d'intérêt à un niveau réel élevé dans les pays industrialisés occidentaux, en particulier aux Etats-Unis. Les marchés des changes ayant anticipé le maintien du caractère restrictif de la politique monétaire américaine, le dollar s'est revalorisé. Face à ce mouvement du dollar, les pays européens ont accentué, dans un premier temps, le cours de leur politique monétaire pour éviter que les succès obtenus dans la lutte contre le renchérissement ne soient compromis par une recrudescence de l'inflation importée.

Baisse des taux d'intérêt au second semestre

La situation s'est détendue durant la seconde moitié de l'année. Les taux d'intérêt ont fléchi notablement aux Etats-Unis, et l'inflation a faibli dans la plupart des pays. Devant la baisse des taux d'intérêt américains, les autorités monétaires de quelques pays industrialisés ont assoupli prudemment leur politique.

Hausse du dollar et baisse du yen jusque vers la fin de l'année

Les marchés des changes ont été marqués par la revalorisation du dollar et par l'affaiblissement du yen. Au dernier trimestre toutefois, un mouvement inverse a eu lieu. Le yen s'est raffermi face à toutes les monnaies, tandis que le dollar reculait. Au sein du système monétaire européen (SME), les parités ont été ajustées à deux reprises durant le premier semestre.

## 2. Evolution économique en Suisse

Affaiblissement sensible de la conjoncture

Après deux années favorables, l'économie suisse est entrée, en 1982, dans une phase d'affaiblissement. Ainsi, le fléchissement de la conjoncture observé dans les principaux pays de l'OCDE depuis 1980 s'est étendu à la Suisse. Le produit national brut réel n'a pas atteint le niveau de l'année précédente. Outre les influences défavorables d'origine étrangère, la lutte menée contre l'inflation durant les années 1980 et 1981 a contribué sans doute à la détérioration de la conjoncture.

Recul du commerce extérieur, de l'investissement et de la consommation

La tendance à la récession a été ressentie dans la plupart des branches économiques. Les exportations et les importations ont diminué fortement, en particulier durant la seconde moitié de l'année. Les perspectives de bénéfices défavorables et la faible utilisation des capacités dans l'industrie ont entravé les investissements, tandis que la baisse du revenu réel disponible entraînait une légère diminution de la consommation des ménages. L'activité a faibli également dans l'industrie de la construction. En revanche, d'importantes branches du secteur des services, notamment les banques et les compagnies d'assurances, ont été épargnées par la récession.

Le marché du travail a ressenti nettement les effets du fléchissement de la conjoncture. Le chômage complet et partiel s'est accru fortement, au second semestre surtout; l'emploi et les places vacantes ont diminué. Néanmoins, la situation sur le marché suisse du travail était encore très favorable, comparée à celle des pays étrangers.

Augmentation du chômage

Si l'inflation a été plus faible que l'année précédente, elle a atteint un niveau supérieur aux prévisions, à la suite notamment des augmentations sensibles des loyers. Le taux relativement élevé du renchérissement s'explique aussi par le fait que, contrairement aux années 1973 à 1979, l'évolution du cours du franc n'a exercé aucun effet modérateur sur les prix.

Inflation plus faible

Sur les marchés des changes, le dollar est monté fortement par rapport au franc, entre les mois de janvier et de novembre. Vers la fin de l'année, le franc s'est raffermi nettement face au dollar et à la livre sterling, mais a faibli vis-à-vis du yen. Tant l'indice nominal que l'indice réel du cours pondéré du franc ont reculé jusqu'en automne. A l'exception du mois de novembre, ces indices ont atteint néanmoins des valeurs supérieures aux niveaux observés un an auparavant.

Hausse du dollar face au franc, jusqu'en automne

### 3. Politique monétaire de la Banque nationale

La politique monétaire de la Banque nationale se fonde sur l'expérience selon laquelle une croissance économique exempte d'inflation requiert une expansion de la masse monétaire qui soit en rapport avec les possibilités de croissance réelle de l'économie suisse. Aussi la politique monétaire est-elle conçue en fonction de l'évolution à moyen terme de la masse monétaire. Après le passage aux changes flottants, en 1973, la Banque nationale a adopté une stratégie consistant à fixer et à publier chaque année un objectif de croissance monétaire. Depuis 1980, l'objectif est défini par rapport à la monnaie de banque centrale, agrégat sur lequel la Banque nationale peut influencer directement puisqu'il englobe les billets en circulation et les avoirs que les banques, le commerce et l'industrie détiennent en comptes de virements à l'institut d'émission. Une relation étroite existe entre l'évolution de la monnaie centrale et le niveau des prix, dans la mesure où une croissance de l'agrégat monétaire provoque, dans un délai de deux à trois ans, une hausse du niveau des prix intérieurs.

Caractéristiques de la politique monétaire

Pour 1982, la Banque nationale s'était fixé comme objectif une expansion de 3% de la monnaie centrale ajustée (monnaie de banque centrale, déduction faite des crédits accordés en vue du financement des échéances). Comme la dépréciation du franc et l'accélération du renchérissement avaient amené l'institut d'émission à réduire la monnaie centrale ajustée de 0,5% en 1981, alors qu'une croissance de

Politique monétaire moins restrictive qu'en 1981

4% avait été annoncée comme objectif, l'expansion envisagée pour l'année 1982 représentait un assouplissement de la politique monétaire. Cet assouplissement paraissait opportun en raison de la fermeté du franc vers la fin de 1981 et au début de l'année suivante, ainsi que de l'assombrissement des perspectives conjoncturelles en Suisse. La croissance moyenne de la monnaie centrale ajustée, qui s'est chiffrée à 2,6% en 1982, a correspondu dans une large mesure à l'objectif de 3%.

Baisse marquée des taux d'intérêt et retour à une structure normale

L'approvisionnement assez ample de l'économie en liquidités, les anticipations à la baisse du taux d'inflation et la faiblesse de la demande de crédits, due à la conjoncture, ont entraîné un recul marqué des taux d'intérêt. Au cours de l'année, les taux à court terme ont passé à des niveaux inférieurs aux taux à long terme. Avec le retour à une structure normale des taux d'intérêt, la transformation de dépôts à vue et d'épargne en dépôts à terme a pris fin progressivement et, au second semestre, des mouvements inverses ont eu lieu. A la suite de cette évolution, la masse monétaire  $M_1$  a augmenté par rapport à l'année précédente, pour la première fois depuis 1979.

Lente adaptation des taux officiels

Suivant l'évolution du marché, la Banque nationale a adapté à plusieurs reprises les taux de l'escompte et des avances sur nantissement. Les taux officiels, qui jouent un rôle important presque uniquement à l'occasion du financement des échéances, n'ont pas été réduits autant que les taux du marché monétaire. Ainsi, les crédits traditionnels de l'institut d'émission sont devenus beaucoup moins avantageux et les banques y ont moins recouru.

Extension du portefeuille de titres de la Banque nationale

Au mois de mars 1982, la Banque nationale a commencé, à titre d'essai, à étendre son portefeuille d'obligations suisses par des achats peu importants, mais réguliers. En développant son portefeuille de titres, elle se propose de diversifier davantage ses actifs et de renforcer la flexibilité de ses moyens d'action.

Objectif d'expansion monétaire pour 1983: 3%

En accord avec le Conseil fédéral, la Direction générale de la Banque nationale a décidé, au mois de décembre 1982, d'augmenter la monnaie centrale ajustée, durant l'année 1983, de 3% en moyenne. La Banque nationale montre ainsi qu'elle entend poursuivre sa politique axée sur la stabilité des prix. En fixant un objectif qui se situe à la limite supérieure du taux annuel de 2 à 3% auquel il est souhaitable d'augmenter à moyen terme la monnaie centrale, elle tient compte également de la détérioration de la conjoncture.



## B. L'évolution de l'économie internationale

### 1. Situation économique et monétaire dans quelques pays

#### Aperçu

En 1982, le *produit national brut réel* a reculé en moyenne d'environ 0,5% dans les pays de l'OCDE. L'économie américaine est entrée dans une phase de forte récession et, en Europe, les tendances récessives ont prédominé, tout particulièrement durant le second semestre. Au Japon, la croissance s'est ralentie. L'augmentation du chômage est devenue le problème le plus préoccupant des pays industrialisés. Aussi bien aux Etats-Unis que dans les pays membres des Communautés européennes, le chômage atteignait près de 11% de la population active à la fin de 1982. Dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, le nombre de chômeurs s'élevait à 32 millions en chiffre rond, contre 27 millions à la fin de 1981; en revanche, le taux annuel de renchérissement a passé de 10% à 6,5%.

Récession et chômage dans les pays industrialisés

Dans la majorité des grands pays industrialisés, la *politique monétaire* est restée restrictive malgré les difficultés économiques persistantes. Au second semestre, le Système de Réserve Fédérale a assoupli sa politique. Cette adaptation et la faiblesse conjoncturelle de la demande de crédits ont entraîné, sur le marché monétaire américain, une baisse prononcée des taux d'intérêt, qui s'est étendue aux autres pays industrialisés.

Politique monétaire dans les pays industrialisés

La revalorisation du dollar et la dépréciation du yen ont marqué les *marchés des changes* en 1982. Si la livre sterling a relativement bien résisté face au dollar, les autres monnaies européennes se sont affaiblies, certaines d'entre elles baissant dans une forte mesure. Un mouvement inverse s'est produit toutefois à partir du mois de novembre. Le dollar a alors fléchi par rapport à la plupart des monnaies, surtout vis-à-vis du yen. Au sein du Système monétaire européen (SME), les parités ont dû être modifiées à deux reprises, en raison des divergences entre les politiques économiques. Au mois de février, le franc belge a été dévalué de 8,5% et la couronne danoise, de 3%. Au mois de juin, le mark allemand et le florin néerlandais ont été réévalués de 4,25%, alors que le franc français était dévalué de 5,75% et la lire, de 2,75%.

Fermeté du dollar et affaiblissement du yen, mais revirement vers la fin de l'année

#### Etats-Unis

L'affaiblissement de la conjoncture, intervenu à partir de l'été 1981, a débouché sur la plus forte récession de l'après-guerre. En termes réels, le *produit national brut* a diminué de 1,8%. La production industrielle a même fléchi d'environ 9%, et l'utilisation des capacités techniques est tombée à un niveau qui n'avait jamais été enregistré depuis la seconde guerre mondiale. Le chômage a augmenté fortement; au mois de décembre, il représentait 10,8% de la population active. Pour l'année fiscale qui s'est achevée à la fin du mois de septembre, le déficit a atteint 110 milliards de dollars, soit le double de celui de l'exercice précédent, en raison du programme de réductions d'impôts adopté par le gouvernement – la deuxième étape est entrée en vigueur en juillet –, de la diminution des recettes fiscales

Récession la plus forte de l'après-guerre

consécutives à l'évolution de la conjoncture et de l'augmentation des dépenses. Les besoins financiers des collectivités publiques et la politique monétaire restrictive ont entraîné une vive hausse des taux d'intérêt. Des composantes de la demande qui, comme les biens d'équipement, la construction et les biens durables de consommation, sont sensibles aux taux d'intérêt ont subi tout particulièrement les effets de cette évolution. En outre, la revalorisation du dollar, en termes réels, a affaibli la capacité concurrentielle de l'industrie américaine d'exportation, de sorte que le commerce extérieur a engendré également des effets négatifs sur la conjoncture.

Diminution rapide du renchérissement

Sur la base du programme économique qui vise à stimuler la croissance par la réduction des impôts et par le démantèlement de prescriptions administratives, mais aussi à modérer l'inflation, par une politique monétaire restrictive, le gouvernement a obtenu des succès dans la lutte contre la hausse des prix; le taux de renchérissement a passé de près de 9% au mois de décembre 1981 à 3,9% un an plus tard.

Dépassement des objectifs d'expansion monétaire

La croissance des agrégats monétaires  $M_1$ ,  $M_2$  et  $M_3$  a été supérieure aux objectifs que s'était fixés le *Système de Réserve Fédérale*. Si l'expansion de  $M_2$  et de  $M_3$  n'a dépassé que légèrement le cadre envisagé, un écart passagèrement considérable a pu être observé dans l'évolution de  $M_1$ . Dans le courant de l'automne, le Système de Réserve Fédérale a axé davantage sa politique sur les agrégats  $M_2$  et  $M_3$ . L'assouplissement graduel, à partir de 1981, de l'interdiction de rémunérer les dépôts à vue a provoqué une augmentation vigoureuse de la masse monétaire  $M_1$  et a restreint la portée de cet agrégat en tant qu'indicateur de la politique monétaire.

Assouplissement de la politique monétaire au second semestre

Plusieurs indices montrent que les autorités monétaires ont assoupli leur politique au second semestre. Durant cette période, les taux d'intérêt ont diminué nettement en raison du cours moins restrictif de la politique monétaire et d'un nouvel affaiblissement de la conjoncture. Les taux des fonds fédéraux (prêts interbancaires) ont passé de 15% environ au début de 1982 à moins de 9% vers la fin de l'année. Par étapes, le Système de Réserve Fédérale a adapté son taux d'es-compte à l'évolution des taux du marché.

Hausse du dollar entre janvier et novembre

Le *dollar* s'est revalorisé fortement par rapport à toutes les monnaies importantes. La tendance s'est maintenue quand les taux d'intérêt ont diminué aux Etats-Unis. Le cours du dollar a commencé à baisser vers la fin de l'année, lorsque des doutes sont apparus au sujet du degré de rigueur de la politique monétaire. Le déficit élevé de la balance commerciale – 42,7 milliards de dollars en 1982 – et le solde de la balance des revenus, négatif pour la première fois depuis 1979, ont contribué aussi à l'affaiblissement du dollar. Le cours réel, pondéré en fonction du commerce extérieur, est monté de 8% en moyenne, par rapport à l'année précédente.

## République fédérale d'Allemagne

Le *produit national brut* a diminué de 1,2% en termes réels. Comme la demande extérieure a faibli sensiblement au début de l'année et que la demande intérieure n'a pas soutenu la conjoncture, il a fallu réduire la production au second semestre. Les taux d'intérêt élevés ont entravé l'activité, surtout dans l'industrie des biens d'équipement et la construction. Le programme que le gouvernement a adopté au printemps pour stimuler les investissements n'a guère eu d'effets en raison d'un assombrissement des perspectives bénéficiaires et de coûts de financement élevés.

Recul de l'activité économique au second semestre

L'emploi ayant diminué et le nombre de personnes entrées dans la vie active ayant augmenté, la situation a continué de s'aggraver sur le marché du travail. A la fin de l'année, le nombre de chômeurs s'élevait à plus de 2 millions, soit 8,5% de la population active, contre 7,3% un an auparavant. Le renchérissement a faibli par contre, le taux annuel passant de 6,3% à la fin de 1981 à 4,6% un an plus tard.

Forte augmentation du chômage

Grâce à l'évolution favorable du commerce extérieur, principalement au premier semestre, la balance des revenus a dégagé un excédent de quelque 6,4 milliards de marks. Elle s'était soldée par des déficits de 29,5 milliards de marks en 1980 et de 16,5 milliards, l'année suivante.

La croissance de la monnaie centrale, qui s'est inscrite à 6%, est restée dans la fourchette choisie comme objectif par la *Banque fédérale d'Allemagne*. L'institut d'émission a mené une politique moins restrictive que l'année précédente. Les avances spéciales sur nantissement, introduites en 1981, ont été supprimées. En outre, la Banque fédérale a réduit de 10% les taux des réserves minimales et relevé les plafonds de réescompte. L'assouplissement de la politique monétaire s'est traduit par une baisse des taux du marché; les autorités ont favorisé cette tendance en réduisant par étapes le taux officiel des avances sur nantissement. Les taux du marché monétaire ont diminué de plus de 10% au début de l'année à environ 7% au mois de décembre.

Léger assouplissement du cours de la politique monétaire

Le *mark*, dont le niveau était en baisse au début de l'année, s'est raffermi au deuxième trimestre. Après la réévaluation de 4,25% décidée dans le cadre du SME, au mois de juin, il a oscillé un certain temps à la limite inférieure de la marge de fluctuation. Le cours réel, pondéré en fonction du commerce extérieur, a haussé de 3% en moyenne, par rapport à l'année précédente.

Raffermissement du mark au deuxième trimestre

## Royaume-Uni

Après une forte diminution au cours des deux années précédentes, le *produit intérieur brut réel* a augmenté de 0,5%. La reprise à laquelle le léger accroisse-

Faible croissance économique

ment de la production et la reconstitution des stocks observés au printemps pouvaient laisser croire à été de courte durée. Les impulsions que le commerce extérieur a données à la conjoncture se sont atténuées progressivement, car les commandes venant de l'étranger ont diminué et la compétitivité des produits importés s'est améliorée sensiblement. La fermeté de la livre sterling a réduit la capacité concurrentielle des exportateurs. La lutte contre l'inflation demeurant prioritaire, le gouvernement s'est refusé à provoquer un affaiblissement de la livre en assouplissant la politique monétaire. Le solde positif de la balance des revenus, qu'un excédent élevé de la balance commerciale avait porté à environ 6 milliards de livres en 1981, a diminué pour s'inscrire à 3,9 milliards de livres.

Diminution très nette de l'inflation

Sur le marché du travail, la situation a continué de se détériorer. Au mois de décembre, le pays comptait environ 3 millions de chômeurs, soit 12,7% de la population active, contre 11,6% un an auparavant. Le renchérissement, élevé pendant les deux années précédentes, a reculé sensiblement; son taux a fléchi de 11,8% au mois de décembre 1981 à 5,4% un an plus tard.

Politique monétaire restrictive

La croissance des masses monétaires  $M_3$  sterling et  $M_1$  est restée dans la marge de 8 à 12% choisie comme objectif. La *Banque d'Angleterre* a influé sur la liquidité du marché monétaire en recourant surtout à la politique d'open-market. Cette stratégie a été rendue possible par l'extension des catégories de papiers-valeurs pouvant entrer en ligne de compte. Les avances sur nantissement ont perdu de leur importance en tant que moyen de refinancement pour les banques, du fait notamment que la Banque d'Angleterre ne fixe plus ses conditions à l'avance, depuis 1981. Les taux du marché monétaire ont baissé fortement au cours de l'année. A la fin du mois de décembre, ils s'inscrivaient à environ 10%, contre 15% un an auparavant. Leur évolution a suivi largement le mouvement des taux américains. Ce parallélisme semble découler de la politique de change, axée dans une

### Objectifs monétaires fixés dans quelques pays

Pays	Agrégat	Période	Objectif	Evolution effective
Etats-Unis	$M_1$	du 4 <sup>e</sup> trim. 1981 au 4 <sup>e</sup> trim. 1982	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> –5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> %	8,8%
Royaume-Uni	$M_3$	de la mi-février 1982 à la mi-avril 1983	8–12%	
République fédérale d'Allemagne	monnaie centrale	du 4 <sup>e</sup> trim. 1981 au 4 <sup>e</sup> trim. 1982	4–7%	6,0%
France	$M_2$	de décembre 1981 à décembre 1982	12 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> –13 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> %	12,0%
Suisse	monnaie centrale ajustée	moyenne 1982	3%	2,6%

<sup>1</sup> Série corrigée des effets dus aux transferts sur des comptes «NOW»; depuis l'automne 1982, le Système de Réserve Fédérale attache une importance accrue à l'évolution des agrégats  $M_2$  et  $M_3$  (voir page 10).

certaine mesure sur la relation entre le dollar et la livre. Bien que les taux d'intérêt aient fléchi, leur niveau est resté nettement supérieur au taux d'inflation. L'évolution de la base monétaire, qui n'a pas augmenté par rapport à l'année précédente, reflète aussi le caractère restrictif de la politique monétaire.

Face au dollar, la *livre* est restée relativement ferme jusqu'en novembre, mois pendant lequel elle a commencé à faiblir nettement. Son cours réel, pondéré en fonction du commerce extérieur, a reculé de 3,1% par rapport à l'année précédente.

Fermeté de la livre jusqu'en automne

## France

En termes réels, le *produit intérieur brut* a augmenté de 1,5%. La vigueur de la consommation privée, moteur de la conjoncture en 1981, s'est affaiblie au cours de l'année. Ainsi, les tendances récessives ont prévalu, en France également. Au second semestre, la production industrielle était inférieure au niveau observé un an auparavant. Le chômage s'est accru, passant de 8,4% de la population active à la fin de 1981 à 9,2% un an plus tard.

Faible croissance du PIB

Au premier semestre, l'accroissement des importations, dû à la vigueur de la consommation, et le fléchissement des exportations ont aggravé fortement les déficits de la balance commerciale et de la balance des revenus. En outre, l'écart entre les taux d'inflation en France et chez les partenaires commerciaux ayant augmenté, le franc a été soumis à de fortes pressions. Au mois de juin, il a été dévalué de 5,75% au sein du SME. Peu après, le gouvernement a pris des mesures pour combattre l'inflation et juguler l'augmentation rapide des dépenses publiques. Pour casser la tendance marquée par le renchérissement, il a bloqué les prix et les salaires pendant quatre mois. De juin à décembre, le taux annuel de la hausse des prix a reculé de 11,5% à 9,7%; ce ralentissement a été considéré comme un premier succès.

Dévaluation du franc due au déficit élevé de la balance des revenus et à l'écart croissant entre les taux d'inflation

L'expansion de la *masse monétaire*  $M_2$  a été légèrement inférieure à l'objectif fixé entre 12,5 et 13,5%. Après une hausse au premier trimestre, les taux d'intérêt ont fléchi continuellement sur le marché monétaire pour s'inscrire à 13% environ au mois de décembre.

Croissance de  $M_2$  légèrement inférieure à l'objectif

Le cours réel du *franc*, pondéré en fonction du commerce extérieur, a diminué de 2,8% en 1982. Après la dévaluation, le franc a subi encore, par moments, de fortes pressions. Pour des raisons de politique de change, le gouvernement a émis un emprunt de 4 milliards de dollars sur l'euro-marché.

Baisse du franc en termes réels

## Italie

Augmentation du chômage et inflation élevée

Le *produit intérieur brut réel* a fléchi d'environ 0,5% en 1982. Les tendances récessives se sont accentuées au cours de l'année, et la production industrielle n'a pas atteint le niveau observé pour 1981. L'emploi ayant diminué dans l'industrie, le chômage s'est aggravé et, à la fin du mois de décembre, on comptait plus de 2 millions de personnes sans emploi, soit environ 9% de la population active. Après avoir faibli au premier semestre, le taux d'inflation a marqué une nouvelle hausse durant l'été. S'inscrivant à 16,3% en moyenne, il n'a diminué que légèrement par rapport à l'année précédente.

Faible baisse des taux d'intérêt

En 1982, la *Banque d'Italie* a autorisé un accroissement du crédit de 13%. Si les taux d'intérêt ont diminué sensiblement sur les marchés monétaires de la plupart des pays du SME, leur recul a été très faible en Italie; à la fin de l'année, ils s'établissaient à 19%.

Dévaluation de la lire au mois de juin

Au mois de juin la *lire* a été dévaluée de 2,75% au sein du SME. Le cours réel, pondéré en fonction du commerce extérieur, est resté approximativement stable en 1982.

## Japon

Ralentissement de la croissance et diminution des exportations

En 1982, le *produit national brut réel* a augmenté d'environ 2,5%, taux nettement inférieur à celui de l'année précédente. La production industrielle n'a progressé que très faiblement. Par contre, les exportations ont fortement diminué; leur volume s'est réduit d'environ 8%. Cette évolution était due surtout à la mauvaise conjoncture internationale. L'extension du protectionnisme dans les pays industrialisés semble avoir freiné aussi les exportations japonaises. L'excédent de la balance commerciale s'est inscrit néanmoins à 6,9 milliards de dollars et n'a été que légèrement inférieur au solde dégagé l'année précédente; un vif recul des importations a en effet compensé la baisse des exportations. Sur le marché du travail, la situation s'est détériorée, mais le taux de chômage est demeuré modéré par rapport aux autres pays industrialisés; en moyenne annuelle, il s'est établi à 2,4%. S'inscrivant à 2,6%, le taux d'inflation du Japon était le plus faible de la zone de l'OCDE.

Stabilité des taux d'intérêt

En moyenne, la *masse monétaire*  $M_2$  a augmenté de 9,2% en 1982. Dans le cadre de la limitation des crédits, les établissements bancaires ont disposé de plafonds relativement élevés. En dépit de la tendance à la baisse observée à l'étranger, les taux d'intérêt sont restés assez stables sur le marché monétaire japonais, leur niveau ayant oscillé autour de 7%.

Forte baisse du yen jusque vers la fin de l'automne

Le *yen* s'est déprécié fortement sur les marchés des changes durant l'année. Compte tenu également du faible renchérissement, ce repli a renforcé la capacité

concurrentielle de l'industrie japonaise. Au quatrième trimestre toutefois, le yen s'est raffermi face à toutes les monnaies importantes, en particulier vis-à-vis du dollar. Le cours réel du yen, pondéré en fonction du commerce extérieur, a fléchi de 10,5% en 1982.

Evolution de quelques monnaies par rapport au dollar des Etats-Unis



## 2. Coopération monétaire internationale

Difficultés de paiement de quelques pays fortement endettés

Les difficultés de paiement que des pays fortement endettés ont connues en 1982 ont constitué une menace pour le système financier international. Ce danger était d'autant plus grave que nombre de banques créancières assumaient déjà des charges considérables en raison de la conjoncture défavorable dans leur propre pays.

Coopération internationale dans le but de surmonter les problèmes d'endettement

Grâce à leur action commune, le Fonds monétaire international (FMI), les gouvernements des pays débiteurs et des pays créanciers, les banques centrales réunies au sein de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) et les banques créancières sont parvenus à éviter que les problèmes d'endettement ne déclenchent une crise du système financier international. Le FMI, qui a joué un rôle clé, a coordonné le réaménagement de la dette de divers pays. Il a fallu que les banques créancières renoncent à demander le remboursement de leurs crédits, mais aussi qu'elles mettent à disposition des fonds supplémentaires. Le FMI soumettant l'octroi de crédits à certaines conditions de politique économique, un délai a été nécessaire pour conclure des accords de confirmation avec les pays débiteurs. Entre-temps, des banques centrales ont mis sur pied des crédits relais, par l'intermédiaire de la BRI. Les gouvernements de pays créanciers ont accordé aussi des crédits destinés au financement d'exportations vers les pays fortement endettés. Cette politique a empêché une brusque contraction des flux commerciaux.

Aide financière de banques centrales dans le cadre de la BRI

Au cours de l'année, la Hongrie a reçu, par l'intermédiaire de la BRI, des crédits relais pour un montant de 510 millions de dollars. Ayant adhéré au FMI en mai, cet Etat a pu engager des négociations en vue de conclure un accord de confirmation. Au mois d'août, un crédit relais de 1,85 milliard de dollars a été mis sur pied en faveur du Mexique; une moitié de ce montant a été accordée par la BRI, avec des garanties fournies par des banques centrales européennes, et l'autre, par les autorités monétaires américaines. Au mois de décembre, un crédit de 1,2 milliard de dollars a été alloué au Brésil.

Accords de confirmation conclus avec le FMI

A la fin de 1982, le Mexique et le Brésil étaient parvenus à un accord de principe, avec le FMI, pour obtenir des crédits. D'autres Etats négociaient dans le même but. Les avances que la BRI a octroyées au Mexique et au Brésil seront relayées par des crédits du FMI. Une raréfaction des disponibilités du Fonds étant prévisible compte tenu des crédits ouverts en 1982, les discussions ont repris vers la fin de l'année en vue de mettre en vigueur, si possible en 1984, la huitième majoration des quotes-parts du FMI, dont il est question depuis quelque temps déjà.

Extension des AGE

En outre, une extension des Accords généraux d'emprunt (AGE) était envisagée. En concluant les AGE en 1962, les pays du Groupe des Dix et la Suisse se sont engagés à accorder, en cas de besoin, des crédits au FMI. Les fonds que le FMI peut se procurer en recourant aux AGE sont destinés uniquement au financement de tirages effectués par des pays membres du Groupe des Dix; leur utilisation pourrait être étendue, à certaines conditions, aux tirages d'autres membres du FMI.



## C. L'évolution de l'économie suisse

### 1. Conjoncture générale

#### Produit national brut et production industrielle

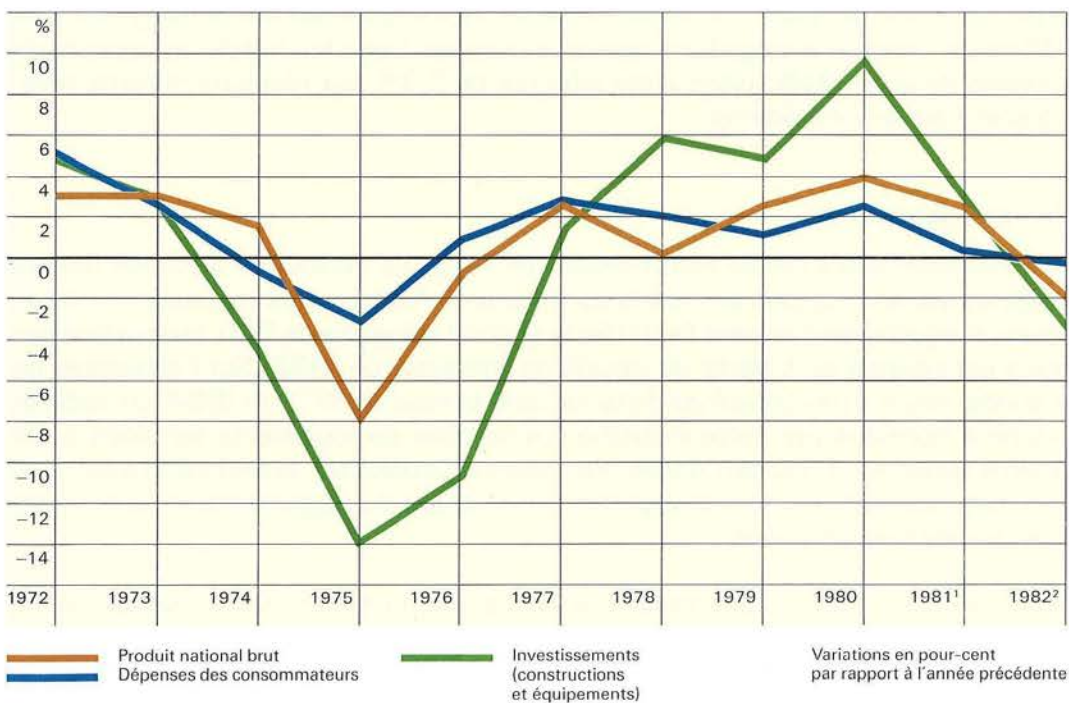
La récession, apparue à la fin de 1981, a marqué la conjoncture suisse. Selon des estimations officielles, le *produit national brut* réel a diminué de 1,7% en 1982. Les secteurs de l'économie ont ressenti différemment l'affaiblissement de la conjoncture. D'importantes branches du secteur des services ont été épargnées: les banques et les compagnies d'assurances notamment ont encore enregistré de bons résultats.

Diminution du PNB en termes réels

Dans l'industrie par contre, le fléchissement de la conjoncture a été très net. Les entrées de commandes ont diminué sensiblement par rapport à l'année précédente. Dans la plupart des branches, les commandes provenant de l'étranger ont reculé tout particulièrement. A la suite du fléchissement des commandes en portefeuille et de l'accroissement des stocks de produits finis, les entreprises ont ralenti leur production. La baisse du degré d'utilisation des capacités techniques au-dessous de 80% et l'augmentation de 6% environ des revenus des travailleurs ont entraîné une hausse considérable des coûts moyens. La demande ayant faibli, cette hausse n'a pu être que partiellement répercutée sur les prix de vente. Aussi les bénéfices des entreprises se sont-ils réduits, bien que les prix des matières

Affaiblissement sensible dans l'industrie

Taux de croissance du produit national brut, en valeur réelle



<sup>1</sup> Résultats provisoires des comptes nationaux, OFS

<sup>2</sup> Estimations du 16 décembre 1982 de la sous-commission «Prévisions économiques» de la Commission pour les questions conjoncturelles

premières et les taux d'intérêt aient fléchi. L'industrie horlogère ainsi qu'une partie de la métallurgie, de la branche des machines et appareils et de l'industrie textile ont souffert davantage de la récession.

Baisse de l'activité dans la construction

L'activité a diminué également dans la construction, mais l'affaiblissement a été moins marqué que dans le reste de l'industrie. Tant le volume construit que les réserves de travail et les entrées de commandes n'ont pas atteint les niveaux, élevés il est vrai, de l'année précédente. La demande a toutefois varié fortement d'une région à l'autre.

### **Consommation privée**

Facteurs déterminants

Les principaux facteurs qui déterminent la *consommation privée* ont été moins favorables qu'en 1981. Le revenu disponible réel a diminué légèrement, bien que le renchérissement ait été compensé dans une large mesure au début de l'année. La baisse de l'emploi, le fléchissement du revenu des indépendants et, pour une part non négligeable, la progression à froid ont contribué à ce recul. Compte tenu de la détérioration des anticipations des ménages, cette évolution a entraîné une faible diminution de la consommation privée de biens et de services.

Consommation moins élevée

L'affaiblissement de la consommation s'est étendu aux biens durables comme aux biens non durables. La demande de services, qui avait encore augmenté au début de l'année, a stagné au second semestre. Dans les hôtels, le nombre de nuitées de la clientèle suisse a été inférieur de 2,3% aux résultats records enregistrés l'année précédente.

### **Investissement**

Diminution de l'investissement

L'*investissement* a reculé sensiblement en 1982. La diminution a touché davantage les biens d'équipement que la construction. Alors que les investissements en biens d'équipement avaient fléchi dès le second semestre de 1981, la construction ne s'est ralentie qu'à partir du deuxième trimestre de 1982. Sur l'ensemble de l'année, elle n'a pas baissé au-dessous des niveaux de 1979 et 1980, considérés comme normaux par cette industrie. Le nombre de logements terminés a été même supérieur à celui de l'année précédente. Cependant, la récession a entraîné une diminution du nombre de permis de construire des logements et du montant des promesses de crédit.

Les investissements des entreprises ont reculé en raison des perspectives de bénéfices défavorables et de la faible utilisation des capacités techniques. Le nombre de plans déposés en vue de constructions industrielles nouvelles et d'agrandissements a diminué et la demande de biens d'équipement a faibli. Dans l'industrie des machines, les réserves de travail étaient de six mois seulement, niveau le plus bas jamais observé.

## Commerce extérieur et balance des revenus

En 1982, le commerce extérieur de la Suisse n'a pas atteint les records de l'année précédente. Les importations et les exportations ont diminué en termes nominaux et réels, la valeur des achats à l'étranger fléchissant davantage que celle des ventes. Par conséquent, le *déficit de la balance commerciale* a décliné de nouveau. Les exportations s'inscrivant à 52,7 milliards de francs, et les importations, à 58,1 milliards, le déficit a passé à 5,4 milliards de francs, contre 7,3 milliards l'année précédente.

Amélioration de la balance commerciale

L'affaiblissement de la demande extérieure a provoqué une diminution de 4,4% du *volume des exportations*. Abstraction faite de la métallurgie, dont les ventes à l'étranger ont augmenté faiblement, toutes les branches importantes ont moins exporté que l'année précédente. L'industrie horlogère a enregistré une forte réduction des commandes.

Recul du volume des exportations

### Commerce extérieur



Séries corrigées des variations saisonnières  
Données trimestrielles, sans les métaux précieux et les antiquités

Dès le début de 1982, les pays de l'OCDE ont importé, en termes réels, moins de marchandises suisses que l'année précédente. Les exportations vers les pays en développement qui se heurtent à des problèmes de balances des paiements n'ont diminué par contre qu'à partir de l'été. Les ventes aux pays de l'OPEP, qui ont dû restreindre leur demande à la suite de l'évolution des recettes provenant des exportations de pétrole, ont fléchi fortement au troisième trimestre.

Baisse des importations

Le *volume des importations* a moins diminué que celui des exportations. Depuis le mois de juin, il a été inférieur aux niveaux observés un an auparavant. En moyenne annuelle, le recul s'est chiffré à 1,8%. L'affaiblissement de la demande s'est traduit d'abord dans les importations de matières premières et de produits semi-ouvrés ainsi que de biens d'équipement. Il s'est étendu aux produits énergétiques au cours de l'automne. Par contre, les achats de biens de consommation à l'étranger ont augmenté encore en 1982.

Accroissement de l'excédent de la balance des revenus

La *balance des revenus* (échanges de marchandises et autres transactions courantes effectuées avec l'étranger) a enregistré, en 1982, une diminution des dépenses et un accroissement des recettes. Son excédent tend à fléchir lorsque l'activité économique s'accélère et à augmenter lorsqu'elle se ralentit. De 1981 à 1982, le déficit du trafic de marchandises (commerce spécial, autres postes et énergie électrique) a baissé d'environ 2 milliards pour s'inscrire à 6,1 milliards, et l'excédent de la balance des services est resté approximativement inchangé à 8,3 milliards de francs. Les recettes nettes provenant des revenus du travail et des capitaux se sont chiffrées, comme l'année précédente, à environ 7 milliards de francs, l'augmentation des transferts effectués par des frontaliers étrangers ayant été compensée par une légère hausse des revenus de capitaux. Enfin, le solde des transferts unilatéraux n'a guère varié. Selon des estimations de la Commission pour les questions conjoncturelles, l'excédent de la balance des revenus a atteint environ 6,9 milliards de francs, contre 5,1 milliards en 1981.

## Finances publiques

Faible déficit de la Confédération

En 1982, le déficit du *compte financier de la Confédération* s'est chiffré à 424 millions de francs, les dépenses ayant atteint environ 19,3 milliards, et les recettes, 18,9 milliards. Comme l'année précédente, le déficit a été nettement moins élevé que le montant inscrit au budget. L'amélioration était due de nouveau à l'évolution inattendue des recettes fiscales. Contrairement à 1981, les dépenses effectives ont dépassé également le montant budgété.

Augmentation des déficits cantonaux en 1981

De 1980 à 1981, les dépenses des *cantons* ont augmenté de 7,8% pour atteindre 23,6 milliards de francs, et les recettes se sont accrues de 7%, passant ainsi à 23,3 milliards. Même si le déficit a été beaucoup moins élevé que prévu puisqu'il s'est établi à 342 millions de francs, son niveau a dépassé les résultats des deux années précédentes. En 1982, il semble avoir de nouveau augmenté.



L'évolution des *finances communales* a été généralement meilleure que celle des autres collectivités publiques.

Finances communales

## Emploi et marché du travail

L'emploi a diminué de 1% en moyenne en raison de la récession, alors qu'il avait augmenté de 0,9% l'année précédente. Le recul, qui correspond à la perte de 25 000 emplois en chiffre rond, a été particulièrement sensible dans certaines industries. En effet, l'emploi a fléchi de 12% dans l'horlogerie, de 6,3% dans la construction et de 4% dans la branche des machines. Toutefois, il a augmenté de 0,9% encore dans le secteur des services. Le nombre de travailleurs étrangers s'est accru par rapport à l'année précédente, mais à un rythme nettement plus faible. Au mois de décembre, il dépassait de 1,7% l'effectif observé un an auparavant; en 1981, sa croissance avait été de 5,7%.

Diminution de l'emploi

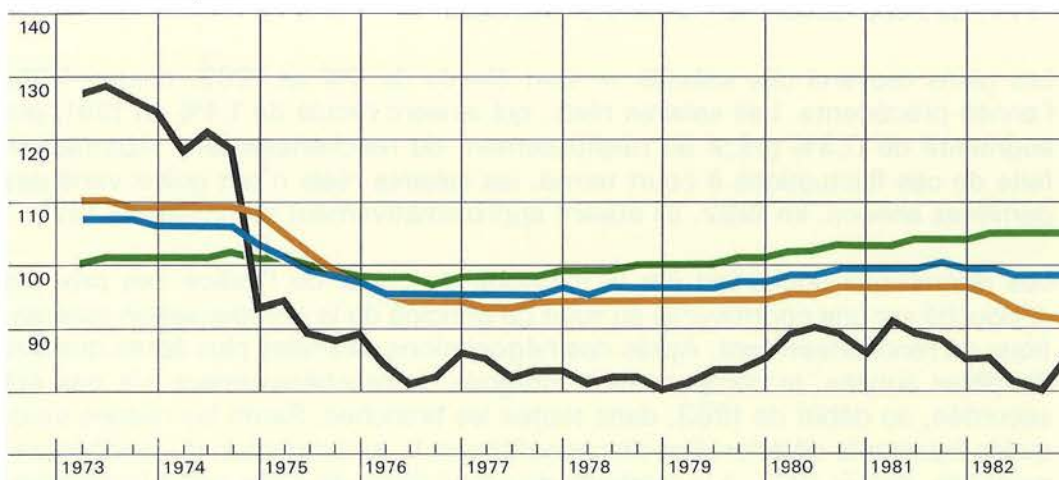
Après correction des variations saisonnières, le *chômage* s'est accru continuellement au cours de l'année. En moyenne, le nombre de chômeurs complets a atteint 13 220, soit 0,4% de la population active, contre 0,2% en 1981. Le taux de chômage, qui se chiffrait à 0,3% à la fin de 1981, a passé à 0,8% à la fin de l'année suivante. Le nombre de places vacantes annoncées a diminué de moitié en un an.

Accroissement du chômage complet...

De nombreuses entreprises ont recouru au *chômage partiel* à la suite de la diminution de l'utilisation des capacités techniques et des perspectives de ventes plus

... et partiel

### Indice de l'emploi



— Emploi global  
— Emploi dans l'industrie  
— Emploi dans la construction  
— Emploi dans les services

Indice des valeurs non corrigées: 3<sup>e</sup> trimestre 1975 = 100  
Séries corrigées des variations saisonnières  
Compte tenu du fait que, pour le secteur principal de la construction, le mois de relevé a été déplacé du deuxième au troisième mois du trimestre.  
Source: Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ

incertaines. En moyenne, le nombre de chômeurs partiels s'est élevé à 36 611, contre 5704 l'année précédente. La majorité de la main-d'œuvre concernée travaillait dans les industries des machines et de l'horlogerie.

## Prix et salaires

La lutte contre le renchérissement n'a pas eu d'effets rapides sur l'évolution des prix à la consommation

En 1982, l'inflation a faibli quelque peu. L'indice des *prix à la consommation* a augmenté de 5,7% en moyenne annuelle, contre 6,5% l'année précédente. Les produits d'origine étrangère ont renchéri de 3,2%, contre 8,2% en 1981; quant aux prix des produits d'origine suisse, ils se sont élevés de 6,6%, contre 5,8% l'année précédente. La hausse des prix à la consommation s'est ralentie moins fortement que prévu, du fait surtout des fortes majorations de loyers.

Net ralentissement de la hausse des prix de gros

La tendance au ralentissement de l'inflation s'est reflétée davantage dans l'évolution des *prix de gros* que dans celle des prix à la consommation. En moyenne annuelle, l'indice des prix de gros est monté de 2,5%, contre 5,8% l'année précédente. Les prix des marchandises suisses ont augmenté de 3,7%, alors que ceux des marchandises importées se maintenaient au niveau de 1981. Mesuré aux indices établis pour les villes de Zurich et de Berne, le renchérissement dans la construction a aussi faibli sensiblement.

Nouvelle méthode de calcul de l'indice des prix à la consommation

Chargée de procéder à un examen de l'indice national des prix à la consommation, la Commission de statistique conjoncturelle et sociale a terminé ses travaux au mois de septembre. Dans son rapport final, que le Conseil fédéral a approuvé, elle a proposé de calculer l'indice selon une nouvelle méthode, à partir du début de 1983. Elle a chiffré à 2,5% la surestimation du renchérissement découlant, depuis 1977, de l'application de l'ancienne méthode.

Hausse des salaires réels consécutive à la diminution du renchérissement

Les *gains moyens des salariés* se sont élevés de 6% en 1982, contre 4,9% l'année précédente. Les salaires réels, qui avaient reculé de 1,4% en 1981, ont augmenté de 0,3% grâce au ralentissement du renchérissement. Abstraction faite de ces fluctuations à court terme, les salaires réels n'ont guère varié ces dernières années. En 1982, ils étaient approximativement au niveau de 1978.

Controverse au sujet de la compensation du renchérissement

Les discussions soulevées par la méthode de calcul de l'indice des prix ont débouché sur une controverse au sujet du principe de la compensation automatique du renchérissement. Après des négociations salariales plus âpres que ces dernières années, la compensation intégrale du renchérissement n'a pas été accordée, au début de 1983, dans toutes les branches. Parmi les raisons invoquées figurent la détérioration des bénéfices et la surestimation du renchérissement liée, depuis 1977, à la méthode de calcul de l'indice des prix à la consommation. Toutefois, les perspectives d'une réduction de l'inflation et l'aggravation du chômage semblent avoir joué également un rôle dans les négociations.

## Salaires et prix



## 2. La politique monétaire et les marchés monétaire et financier

### Evolution de la monnaie de banque centrale

La gestion de la monnaie centrale, pierre angulaire de la politique monétaire

Depuis le passage aux changes flottants, la fixation d'un objectif annuel d'expansion monétaire est un élément important de la politique monétaire suisse. La Banque nationale part de l'idée qu'une augmentation annuelle de 2 à 3% de la monnaie centrale assure à moyen terme une croissance économique exempte d'inflation.

Objectif de 3% presque atteint

Pour 1982, la Banque nationale se proposait d'accroître de 3% la monnaie centrale ajustée, qui comprend les billets en circulation et les avoirs des banques, du commerce et de l'industrie en comptes de virements à l'institut d'émission, déduction faite des crédits accordés en vue du financement des échéances. La monnaie centrale ayant diminué de 0,5% en 1981, cet objectif marquait le passage à une politique monétaire moins restrictive. Comme l'évolution des changes n'a imposé, au cours de l'année, aucun écart par rapport à l'objectif et que l'affaiblissement de la conjoncture a incité plutôt à assouplir la politique monétaire, l'institut d'émission a maintenu le cap choisi. En 1982, la *monnaie centrale ajustée* a augmenté de 2,6% en moyenne; l'expansion monétaire envisagée a donc été presque atteinte.

Augmentation des avoirs en comptes de virements depuis mars...

La circulation des billets – qui constitue environ les trois quarts de la monnaie centrale – réagissant avec un certain retard aux modifications de la politique monétaire, le cours plus expansif adopté par la Banque nationale s'est traduit d'abord par une augmentation des avoirs que l'économie détient en comptes de virements à l'institut d'émission. Après avoir diminué durant une longue phase, les avoirs en comptes de virements ont augmenté de nouveau à partir du mois de mars; ils ont alors atteint, à l'exception du mois de juillet, des niveaux supérieurs à ceux de 1981.

... et de la circulation des billets à partir de juin

La forte diminution des taux d'intérêt qui, au premier semestre surtout, a accompagné l'expansion des avoirs en comptes de virements, a influé sur l'évolution de la circulation des billets. A compter du mois de juin, le volume des billets en circulation s'est inscrit à des niveaux dépassant de plus en plus ceux de l'année précédente. En 1982, les billets en circulation ont augmenté de 0,7% en moyenne, et les avoirs en comptes de virements, de 9,5%.

Taux d'expansion de la monnaie centrale en hausse

Avec l'expansion régulière de la monnaie centrale ajustée, les taux de croissance de cet agrégat se sont élevés graduellement au cours de l'année, sans que ce mouvement ne soit lié à un assouplissement progressif de la politique monétaire. La hausse des taux d'accroissement s'explique principalement par un effet de base, la Banque nationale ayant continué d'augmenter la monnaie centrale au second semestre, contrairement à l'année précédente.



## Evolution de la monnaie centrale ajustée

Moyennes trimestrielles – Variation en % par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente

Trimestre	Billets en circulation	Avoirs en comptes de virements	Monnaie de banque centrale <sup>1</sup>	Crédits destinés aux échéances	Monnaie centrale ajustée <sup>2</sup>	
	en millions de francs					variation en %
<b>1978</b>						
1 <sup>er</sup> trimestre	19 039	10 258	29 298	240	29 058	19,2
2 <sup>e</sup> trimestre	19 289	7 704	26 993	450	26 543	9,5
3 <sup>e</sup> trimestre	19 305	7 603	26 907	520	26 387	7,9
4 <sup>e</sup> trimestre	20 264	13 346	33 610	162	33 448	30,1
<b>1979</b>						
1 <sup>er</sup> trimestre	20 682	15 340	36 022	115	35 907	23,5
2 <sup>e</sup> trimestre	20 835	8 477	29 312	377	28 935	9,2
3 <sup>e</sup> trimestre	20 862	8 404	29 266	775	28 491	8,1
4 <sup>e</sup> trimestre	21 814	8 200	30 014	1 164	28 850	-13,6
<b>1980</b>						
1 <sup>er</sup> trimestre	21 817	7 501	29 318	856	28 462	-20,6
2 <sup>e</sup> trimestre	21 580	7 043	28 623	1 026	27 597	- 4,6
3 <sup>e</sup> trimestre	21 417	7 161	28 578	736	27 842	- 2,2
4 <sup>e</sup> trimestre	22 148	7 661	29 809	1 114	28 694	- 0,6
<b>1981</b>						
1 <sup>er</sup> trimestre	22 197	7 005	29 202	914	28 288	- 0,6
2 <sup>e</sup> trimestre	21 910	6 579	28 489	539	27 950	1,3
3 <sup>e</sup> trimestre	21 594	6 669	28 263	548	27 715	- 0,4
4 <sup>e</sup> trimestre	21 947	6 715	28 662	671	27 990	- 2,4
<b>1982</b>						
1 <sup>er</sup> trimestre	21 737	6 672	28 409	475	27 934	- 1,2
2 <sup>e</sup> trimestre	21 751	7 082	28 833	342	28 491	1,9
3 <sup>e</sup> trimestre	21 919	7 052	28 971	399	28 571	3,1
4 <sup>e</sup> trimestre	22 848	7 602	30 450	652	29 799	6,4

<sup>1</sup> Monnaie de banque centrale = billets en circulation et avoirs des banques, du commerce et de l'industrie en comptes de virements à la Banque nationale

<sup>2</sup> Monnaie centrale ajustée = monnaie de banque centrale, déduction faite des crédits destinés aux échéances

## Evolution des autres agrégats monétaires

Des trois agrégats monétaires  $M_1$ ,  $M_2$  et  $M_3$ , le premier – soit le numéraire en circulation et les dépôts à vue de résidents dans les banques et en comptes de chèques postaux – est celui sur lequel l'évolution de la monnaie centrale influe le plus directement. Le numéraire en circulation, qui correspond largement à la circulation des billets, constitue en effet plus du tiers de la masse monétaire  $M_1$ . En outre, l'évolution des dépôts à vue est fortement liée aux fluctuations des taux d'intérêt que provoquent, à court terme, les variations de la monnaie centrale. Les rémunérations des dépôts à vue et des dépôts d'épargne étant relativement rigides, les fluctuations des taux d'intérêt sur le marché de l'argent – ces taux sont extrêmement sensibles à la politique monétaire – entraînent des transferts rapides et considérables entre les dépôts à terme, d'une part, et les dépôts à

$M_1$  est l'agrégat sur lequel la politique monétaire influe le plus directement

## Evolution des agrégats monétaires

### Moyennes trimestrielles – Variation en % par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente

Trimestre	Numéraire en circulation <sup>1</sup>		Dépôts à vue <sup>2</sup>		Masse monétaire M <sub>1,3</sub>		Quasi-monnaie <sup>4</sup>		Masse monétaire M <sub>2,5</sub>		Dépôts d'épargne <sup>6</sup>		Masse monétaire M <sub>3,7</sub>	
	milliards de fr.	variation %	milliards de fr.	variation %	milliards de fr.	variation %	milliards de fr.	variation %	milliards de fr.	variation %	milliards de fr.	variation %	milliards de fr.	variation %
<b>1978</b>														
1 <sup>er</sup> trimestre	18,0	4,1	37,0	14,7	55,0	11,0	23,0	- 0,3	78,0	7,4	96,4	9,9	174,4	8,8
2 <sup>e</sup> trimestre	18,3	4,6	39,1	22,4	57,4	16,1	23,5	- 5,9	80,9	8,7	98,2	10,2	179,1	9,5
3 <sup>e</sup> trimestre	18,2	5,3	37,9	21,7	56,1	15,8	23,6	-13,6	79,6	5,2	99,6	10,8	179,3	8,2
4 <sup>e</sup> trimestre	19,4	8,6	43,8	30,7	63,2	23,0	21,0	-18,9	84,2	9,0	102,2	10,9	186,4	10,0
<b>1979</b>														
1 <sup>er</sup> trimestre	19,5	8,7	46,2	25,1	65,7	19,7	19,5	-15,5	85,2	9,2	106,1	10,0	191,2	9,7
2 <sup>e</sup> trimestre	19,8	8,1	42,8	9,6	62,6	9,1	24,7	5,3	87,3	8,0	107,7	9,6	195,0	8,9
3 <sup>e</sup> trimestre	19,8	8,9	41,5	9,8	61,3	9,5	27,5	16,8	88,8	11,5	108,5	8,9	197,3	10,1
4 <sup>e</sup> trimestre	20,7	7,1	41,0	- 6,4	61,7	- 2,3	31,9	52,5	93,6	11,2	109,3	7,0	203,0	8,9
<b>1980</b>														
1 <sup>er</sup> trimestre	20,5	5,3	37,3	-19,3	57,8	-12,0	44,0	126,7	101,8	19,6	108,3	2,2	210,2	9,9
2 <sup>e</sup> trimestre	20,3	2,9	35,9	-16,1	56,2	-10,1	48,4	96,7	104,7	19,9	104,4	-3,0	209,1	7,2
3 <sup>e</sup> trimestre	20,1	1,7	35,5	-14,6	55,6	- 9,4	47,7	73,7	103,3	16,3	103,3	-4,8	206,6	4,7
4 <sup>e</sup> trimestre	21,1	1,5	38,0	- 7,2	59,0	- 4,3	48,6	53,2	107,6	14,9	104,3	-4,7	211,9	4,4
<b>1981</b>														
1 <sup>er</sup> trimestre	20,8	1,1	35,9	- 3,8	56,6	- 2,0	53,6	21,8	110,2	8,2	106,2	-1,9	216,4	3,0
2 <sup>e</sup> trimestre	20,6	1,4	34,8	- 3,0	55,5	- 1,4	61,4	26,9	116,9	11,7	103,6	-0,8	220,5	5,4
3 <sup>e</sup> trimestre	20,3	0,6	33,3	- 6,1	53,5	- 3,7	67,7	42,0	121,2	17,4	100,7	-2,5	221,9	7,4
4 <sup>e</sup> trimestre	20,6	-2,0	34,2	- 9,8	54,9	- 7,0	68,9	41,7	123,7	15,0	99,3	-4,7	223,1	5,3
<b>1982</b>														
1 <sup>er</sup> trimestre	20,4	-1,6	32,9	- 8,1	53,4	- 5,8	70,8	32,3	124,1	12,7	100,4	-5,5	224,5	3,7
2 <sup>e</sup> trimestre	20,5	-0,5	35,7	2,6	56,2	1,4	67,2	9,6	123,4	5,6	102,8	-0,8	226,2	2,6
3 <sup>e</sup> trimestre	20,5	1,3	35,7	7,3	56,2	5,0	64,7	- 4,5	120,9	-0,3	106,2	5,5	227,1	2,3
4 <sup>e</sup> trimestre	21,6	4,7	39,4	15,3	61,0	11,3	60,9	-11,7	121,9	-1,5	112,8	13,5	234,7	5,2

<sup>1</sup> Numéraire en circulation = billets et pièces de monnaie détenus par le secteur privé non bancaire

<sup>2</sup> Dépôts à vue = dépôts à vue en francs suisses détenus dans les banques et en comptes de chèques postaux par des résidents du secteur privé non bancaire

<sup>3</sup> Masse monétaire M<sub>1</sub> = numéraire en circulation et dépôts à vue

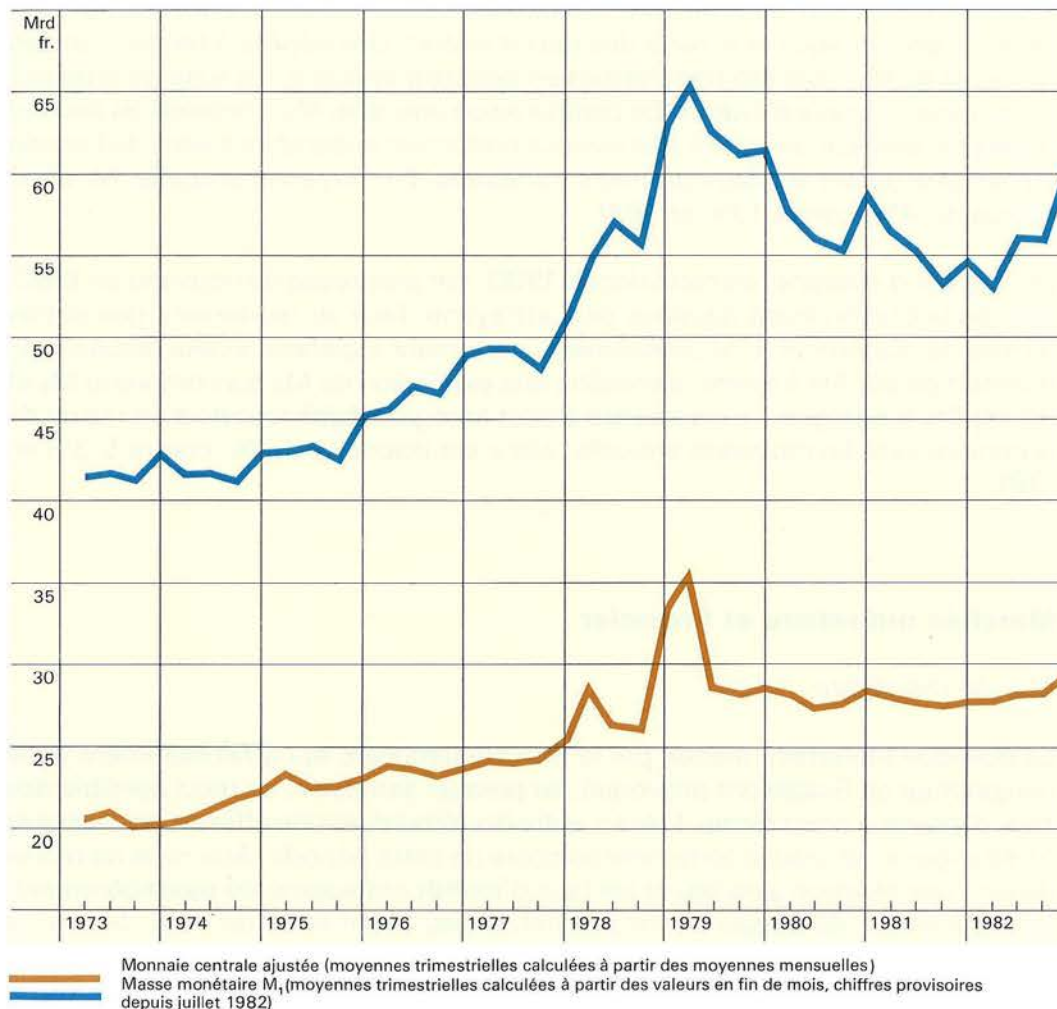
<sup>4</sup> Quasi-monnaie = dépôts à terme en francs suisses ainsi que dépôts à vue et à terme en monnaies étrangères, détenus par des résidents du secteur non bancaire

<sup>5</sup> Masse monétaire M<sub>2</sub> = M<sub>1</sub> et quasi-monnaie

<sup>6</sup> Dépôts d'épargne = dépôts d'épargne ainsi que livrets et carnets de dépôt détenus par des résidents du secteur non bancaire

<sup>7</sup> Masse monétaire M<sub>3</sub> = M<sub>2</sub> et dépôts d'épargne

### Monnaie centrale ajustée et masse monétaire $M_1$



vue et d'épargne, d'autre part. Les dépôts à vue, dont le volume avait diminué depuis 1979, ont alors augmenté de nouveau, comme la monnaie centrale, à partir du mois de mars; à compter du mois de mai, ils ont atteint des niveaux supérieurs à ceux de l'année précédente. Par rapport à la période correspondante de 1981,  $M_1$  a diminué de 5,8% au premier trimestre, puis s'est accru de 1,4%, de 5% et de 11,3% aux trimestres suivants. En moyenne annuelle, cet agrégat a augmenté de 3,7% en 1982, alors qu'il avait fléchi de 3,5% l'année précédente.

La masse monétaire  $M_2$ , soit  $M_1$  et les dépôts à terme, varie à court terme en fonction surtout de l'évolution de la conjoncture et des taux d'intérêt en Suisse. Au cours des années 1980 et 1981, la conjoncture favorable, liée à une hausse des

Diminution de  $M_2$  au second semestre

taux d'intérêt, avait entraîné une croissance relativement forte de  $M_2$ . Les taux d'expansion de cet agrégat ont diminué en 1982, avec le ralentissement de l'activité économique et le recul des taux d'intérêt. Des dépôts à terme – un des éléments de  $M_2$  – ont été transformés en dépôts d'épargne à la suite de la baisse vigoureuse des taux d'intérêt. En comparaison annuelle,  $M_2$  a diminué au second semestre, après avoir atteint des niveaux nettement supérieurs à ceux de l'année précédente durant les deux premiers trimestres. En moyenne annuelle,  $M_2$  s'est accrue de 4%, contre 13% en 1981.

Ralentissement de la croissance de  $M_3$

Les dépôts d'épargne, en recul depuis 1980, ont progressé de nouveau en 1982, leur rémunération étant devenue plus attrayante face au rendement des autres formes de placement. L'accroissement, nettement supérieur à celui résultant du transfert de dépôts à terme, a entraîné une expansion de  $M_3$  qui comprend  $M_2$  et les dépôts d'épargne. La croissance de cet agrégat a faibli toutefois en raison de la conjoncture. En moyenne annuelle, elle s'est inscrite à 3,7%, contre 5,3% en 1981.

## Marchés monétaire et financier

### *Marché monétaire*

Forte baisse des taux d'intérêt sur le marché monétaire

La politique monétaire menée par la Banque nationale et l'affaiblissement de la conjoncture en Suisse ont provoqué, au premier semestre, un recul sensible des *taux d'intérêt à court terme*. L'écart entre les rémunérations offertes en Suisse et à l'étranger s'est creusé fortement au cours de cette période. Aux mois de mai et de juin, une réaction a eu lieu et les taux d'intérêt ont augmenté passagèrement. Le mouvement de baisse a repris toutefois peu avant la fin du mois de juin, et l'échéance semestrielle s'est déroulée sans difficultés. Durant les cinq derniers mois de l'année, la moyenne mensuelle du taux des dépôts à trois mois sur le marché des euro-francs a oscillé autour de 3¼%. En général, les rémunérations servies par les grandes banques sur les dépôts à terme fixe ont été adaptées rapidement à l'évolution des conditions sur l'euro-marché.

Recours moins élevé aux crédits traditionnels de l'institut d'émission

La Banque nationale a réduit le *taux de l'escompte* à trois reprises et celui des *avances sur nantissement*, à deux reprises. Les ajustements se sont inscrits en partie dans le cadre d'actions coordonnées entre quelques banques centrales. La baisse des taux officiels a été toutefois moins sensible que celle des taux du marché. Aux échéances mensuelles, les crédits d'escompte et les avances sur nantissement n'ont donc plus été accordés, en principe, à des conditions inférieures à celles du marché. Le recours aux crédits traditionnels de l'institut d'émission a diminué par conséquent, et la gestion de la monnaie centrale en a été facilitée.

En moyenne mensuelle, les avoirs que les banques, le commerce et l'industrie détiennent en comptes de virements à l'institut d'émission ont oscillé autour de 7,1 milliards de francs. A l'exception des mois de janvier, de février et de juillet, ils ont atteint des niveaux supérieurs à ceux de l'année précédente. Au 31 décembre, les avoirs en comptes de virements s'élevaient à 14 milliards de francs, contre 12,5 milliards un an auparavant.

Avoirs en comptes de virements généralement plus élevés qu'en 1981

### Crédits de refinancement de la Banque nationale

Mois	Crédits de refinancement en millions de francs, moyennes mensuelles							
	Swaps		Crédits d'escompte et avances sur nantissement		Total		dont crédits destinés au financement des échéances <sup>1</sup>	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(3) = (1) + (2)	(4)	(4)	
	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982
Janvier	9 759	8 485	807	1 027	10 566	9 512	1 260	504
Février	9 372	7 823	1 021	1 328	10 393	9 151	540	418
Mars	9 510	8 670	942	882	10 452	9 552	943	503
Avril	9 269	9 159	1 373	880	10 642	10 039	634	319
Mai	9 319	9 819	1 174	632	10 493	10 451	43	195
Juin	10 089	10 011	1 588	637	11 677	10 648	939	512
Juillet	10 056	9 392	1 531	780	11 587	10 172	559	360
Août	8 822	9 089	1 181	926	10 004	10 015	493	406
Septembre	7 945	9 676	1 438	612	9 383	10 288	592	432
Octobre	7 687	9 949	1 472	694	9 159	10 643	442	392
Novembre	7 201	11 229	1 635	741	8 836	11 970	250	319
Décembre	10 104	13 829	1 694	694	11 798	14 523	1 322	1 244

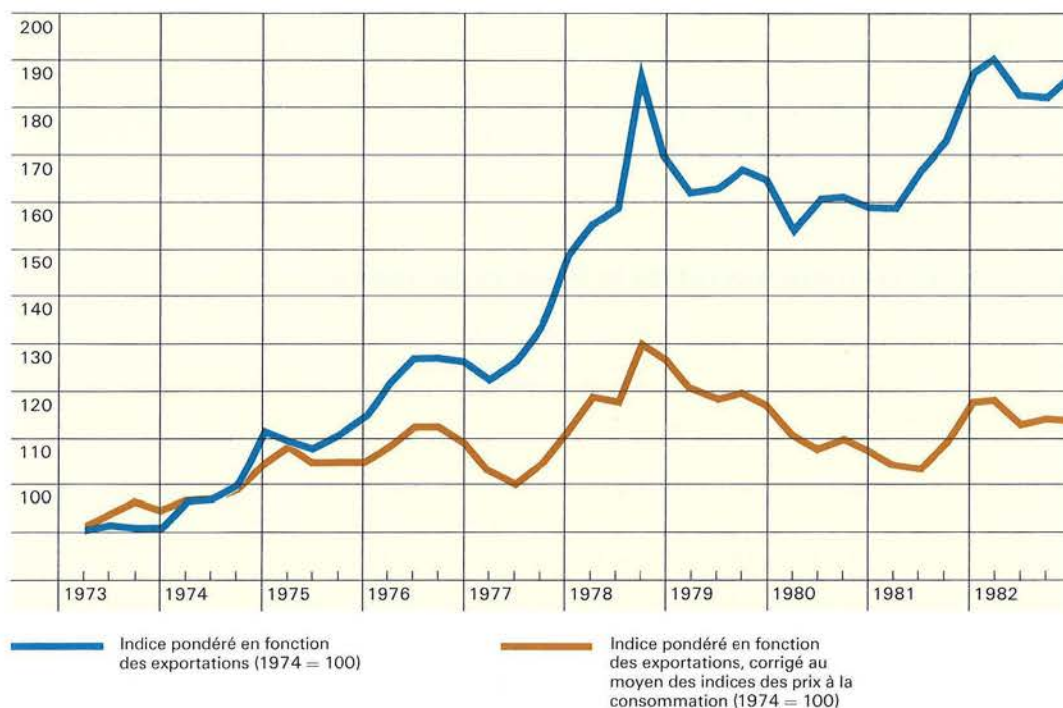
<sup>1</sup> Correspond à la différence entre la monnaie centrale et la monnaie centrale ajustée

### Marché des changes et évolution des cours

Qu'elle soit considérée en termes réels ou nominaux, l'évolution du *cours du franc* pondéré en fonction des exportations peut être subdivisée en trois phases. Durant le premier trimestre, le franc s'est nettement revalorisé. Un mouvement de repli, apparu à la fin du mois de mars, s'est poursuivi jusqu'en automne; pendant cette période, la valeur extérieure du franc est toutefois restée constamment supérieure aux niveaux observés l'année précédente. Enfin, les cours réel et nominal du franc sont montés continuellement, du mois d'octobre à la fin de l'année. Malgré cette revalorisation, le franc s'est inscrit temporairement au-dessous des niveaux de l'année précédente, car sa valeur extérieure était particulièrement élevée durant les deux derniers mois de 1981. En moyenne annuelle par contre, tant l'indice nominal que l'indice réel du cours du franc ont dépassé nettement les valeurs de l'année précédente.

Valeur extérieure du franc suisse

### Evolution du cours du franc, en termes nominaux et réels



Revalorisation marquée du dollar jusqu'à la mi-novembre

Face aux monnaies des principaux partenaires commerciaux, le franc n'a pas évolué de manière identique. Jusqu'en automne, il a baissé fortement vis-à-vis du dollar; la phase de revalorisation de la monnaie américaine a pris fin à la mi-novembre et un revirement de tendance s'est produit. Le dollar, qui avait atteint plus de fr. 2,20 à la mi-novembre, s'inscrivait de nouveau au-dessous de fr. 2.- à la fin du mois de décembre, contre fr. 1,79 un an auparavant. La livre sterling s'est elle aussi raffermie jusqu'en automne, puis a fléchi sensiblement pour s'établir à fr. 3,22 à la fin de l'année, niveau inférieur de 22 centimes au cours observé à la fin du mois de décembre 1981. Après une nette hausse au deuxième trimestre, le mark est resté stable à fr. 0,85 environ. Parmi les autres monnaies, le franc français, la lire italienne et le yen ont plutôt faibli par rapport au franc suisse. Le cours du yen est toutefois monté nettement vers la fin de l'année.

### Marché des capitaux

Recul des taux à moyen et long terme

Sur le marché des obligations, les taux d'intérêt ont suivi une évolution analogue aux rémunérations à court terme. Leur mouvement de repli a été assez régulier, abstraction faite de deux phases situées au début et au milieu de l'année. Le rendement moyen des obligations fédérales a passé de 5,4% au début de l'année

à 4,2% à la fin du mois de décembre, soit à son niveau le plus bas depuis trois ans.

Retour à une structure normale des taux d'intérêt

Pendant la majeure partie de l'année, les *taux d'intérêt à moyen et long terme* ont été de nouveau supérieurs aux rémunérations servies sur le marché monétaire. La structure des taux d'intérêt, inverse durant les années 1980 et, surtout, 1981, s'est normalisée parallèlement à l'augmentation de la monnaie centrale et à l'affaiblissement de la conjoncture.

### Taux d'intérêt – Situation en fin d'année

	1978 %	1979 %	1980 %	1981 %	1982 %
Taux officiel de l'escompte	1	2	3	6	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Taux officiel des avances sur nantissement	2	3	4	7	6
Taux d'escompte privé	3	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5	8	6
Dépôts à terme					
3– 5 mois	1 <sup>1</sup> / <sub>8</sub>	4 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	5 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	8 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
6– 8 mois	1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	4 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	5 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	8 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
9–11 mois	1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	4 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	5 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	8	2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
12 mois	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	4 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	7 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
Créances comptables à 3 mois sur la Confédération	–	3,760 <sup>1</sup>	5,552 <sup>2</sup>	7,995 <sup>3</sup>	2,789 <sup>4</sup>
Dépôts d'épargne dans les banques cantonales	2,38	2,00	2,69	3,50	4,00
Obligations de caisse des grandes banques					
3 et 4 ans	2 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
5 et 6 ans	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	4 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
7 et 8 ans	2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	5	6 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Emprunts <sup>5</sup>					
Confédération	–	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	4 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> <sup>6</sup>	5 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> <sup>7</sup>	4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> <sup>8</sup>
Cantons, communes	3	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	5–5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	6 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> –6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	4–4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Banques	3	4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	5	6 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> –6 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> –4 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
Usines électriques	3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	6 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Industrie	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> –3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	4	5 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	7 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	5
Rendement moyen des emprunts fédéraux	3,02	4,04	4,63	5,39	4,22

<sup>1</sup> Libération: 22 novembre 1979

<sup>2</sup> Libération: 18 décembre 1980

<sup>3</sup> Libération: 17 décembre 1981

<sup>4</sup> Libération: 16 décembre 1982

<sup>5</sup> Taux d'intérêt des derniers emprunts placés au cours du 4<sup>e</sup> trimestre

<sup>6</sup> Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,88%)

<sup>7</sup> Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 5,40%)

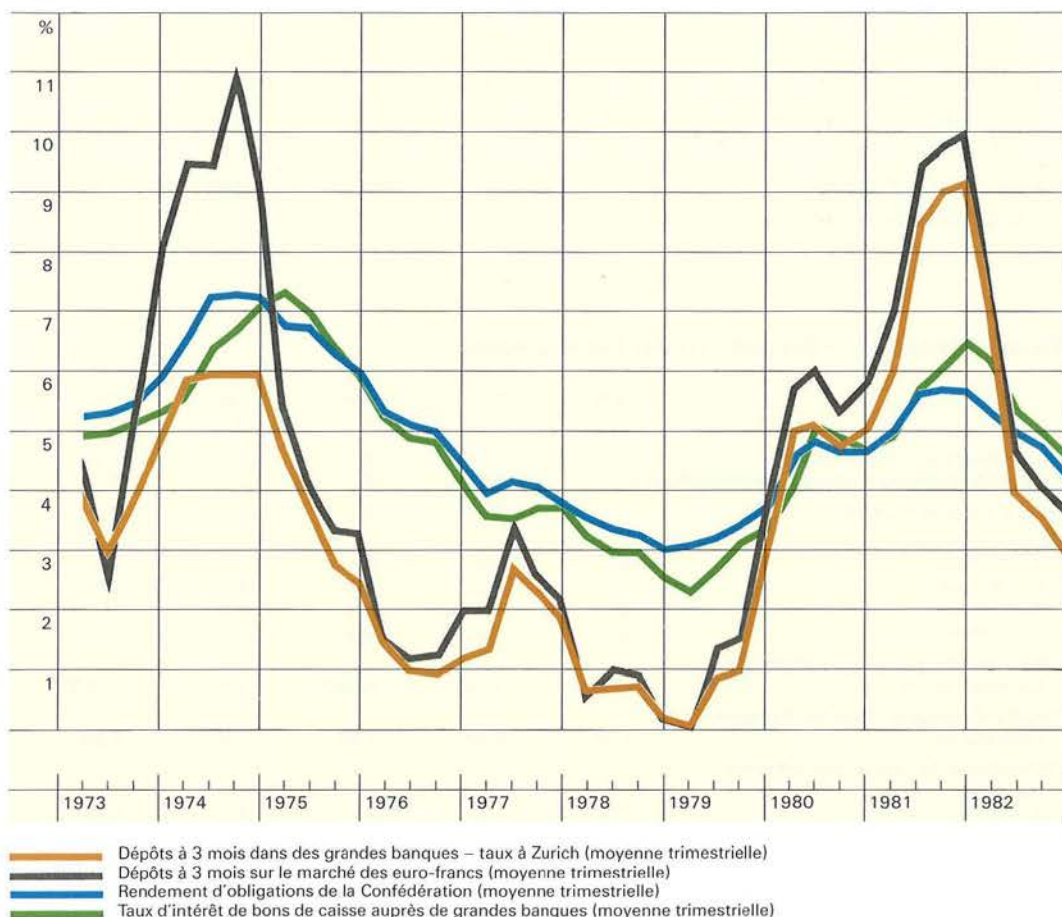
<sup>8</sup> Emprunt émis selon le système d'enchères (rendement: 4,07%)

A titre d'essai, la Banque nationale a acquis régulièrement, à partir du mois de mars, des montants modestes d'obligations suisses. Jusqu'à la fin de l'année, ses achats ont porté sur une somme de 400 millions de francs environ. L'institut d'émission envisage de diversifier davantage ses actifs et d'élargir la base de la création monétaire qui, jusque-là, reposait presque exclusivement sur des opé-

Diversification du portefeuille de la Banque nationale



## Taux d'intérêt sur les marchés monétaire et financier



rations de change. Les achats effectués depuis le mois de mars 1982 ont pour but de déterminer si le marché suisse des obligations se prête à cette politique.

Augmentation du recours net au marché

Le *prélèvement net* opéré sur le marché financier suisse par l'émission d'obligations et d'actions s'est élevé à 16,2 milliards de francs, contre 14,2 milliards en 1981. Si les émissions d'actions ont diminué, celles d'obligations ont augmenté de nouveau notablement. La part des débiteurs étrangers au montant d'argent frais demandé au marché par les émissions d'obligations s'est élevée légèrement. Dans la catégorie des débiteurs suisses, les collectivités de droit public et les centrales de lettres de gage ont accru tout particulièrement leurs émissions.

Six emprunts fédéraux par appel d'offres

En 1982, la Confédération a offert six emprunts en souscription publique, selon le système des enchères. Sur la base des offres reçues, 1,4 milliard de francs ont été attribués, au total. Les rendements se sont situés entre 5,18%, pour l'émission de juillet, et 4,07%, pour celle de novembre.



En 1982, la Banque nationale a renoncé à fixer un plafond aux émissions suisses, depuis la fin du premier trimestre de l'année précédente, elle n'a donc plus limité les émissions. Les emprunts dont le placement a été annoncé en 1982 ont atteint une somme de 12,2 milliards de francs, dont 9,9 milliards d'argent frais et 2,3 milliards de conversions. Sur proposition de la Banque nationale, le Conseil fédéral a décidé, à la fin du mois d'octobre, de supprimer le contrôle des émissions avec effet au 31 décembre (voir page 36).

Suppression du contrôle des émissions à la fin de l'année

Les *autorisations d'exporter des capitaux* qui ont été accordées par la Banque nationale en 1982 ont totalisé 38 milliards de francs, soit un montant dépassant de 18% celui de l'année précédente. L'augmentation s'explique principalement par l'écart entre les taux d'intérêt suisses et étrangers et par le rôle croissant de la Suisse en tant que plaque tournante pour les flux internationaux de capitaux à long terme.

Augmentation des exportations de capitaux soumises à autorisation

Selon la répartition des autorisations par catégories d'opérations, l'importance des crédits bancaires a diminué au profit des émissions d'emprunts et de «notes». Les crédits, qui servent généralement au financement d'exportations suisses, représentaient 26% de l'ensemble des opérations autorisées, contre 40% en 1981; par contre, la part des émissions de reconnaissances de dette à moyen terme («notes») a augmenté de 37% à 48%, et celle des emprunts offerts en souscription publique, de 23% à 26%. Les «notes» et les emprunts sont placés en majeure partie auprès de personnes domiciliées à l'étranger. Le recul des crédits bancaires accordés à l'étranger, qui a été particulièrement marqué au second semestre, était dû à la tendance à la baisse des exportations suisses et à la prudence accrue dont les banques ont fait preuve en raison des difficultés de paiement de nombreux pays débiteurs.

Fort recul des crédits bancaires accordés à l'étranger pendant le second semestre

Outre les banques, les particuliers et les investisseurs institutionnels ont attaché davantage d'importance à la qualité des débiteurs. Si le volume des emprunts étrangers offerts en souscription publique a néanmoins augmenté de 32% pour

Primes de risque plus élevées

### **Autorisations d'exporter des capitaux, par groupes de pays** en pour-cent

Groupes de pays	1979	1980	1981	1982
Pays industrialisés . . . . .	74,1	68,7	71,1	76,7
Pays en développement . . . . .	10,7	14,7	14,0	9,8
Pays à commerce d'État				
– Europe de l'Est . . . . .	5,3	3,1	4,2	1,4
– Autres . . . . .	0,2	0,5	0,3	–
OPEP . . . . .	2,6	1,9	1,4	0,3
Organisations internationales <sup>1</sup> . . . . .	7,1	11,1	9,0	11,8
Total, en pour-cent . . . . .	100,0	100,0	100,0	100,0
Total, en milliards de francs . . . . .	26,9	23,3	32,2	38,0

<sup>1</sup> Banque mondiale, BAD, BID, BEI, CECA, Euratom, Fonds de Réétablissement du Conseil de l'Europe

atteindre 10 milliards de francs, les débiteurs ont dû payer une prime de risque accrue, sous la forme de taux d'intérêt plus élevés. L'écart entre le rendement des obligations de la Confédération et celui des emprunts de débiteurs étrangers était de près de deux points à la fin de 1982; en deux ans, il a presque doublé.

La répartition des autorisations par catégories de débiteurs s'est modifiée également. Par rapport à 1981, la part des pays industrialisés s'est accrue de 71% à 77% et celle des organisations internationales, de 9% à 12%. En revanche, les pays en développement et les pays à commerce d'Etat ont vu leurs parts passer respectivement de 14% à 10% et de 4% à 1%.

## Bilans bancaires

Bilans marqués par la récession et par la baisse des taux d'intérêt

L'évolution des bilans bancaires a été marquée par la récession et par la baisse des taux d'intérêt. Parmi les faits saillants figurent, à l'actif, la diminution des crédits due à la conjoncture et, au passif, le ralentissement de l'afflux de fonds à terme fixe, dépôts qui avaient augmenté considérablement depuis 1980 avec la hausse des taux d'intérêt à court terme.

Affaiblissement de la croissance

Selon la statistique des 71 établissements qui remettent des données mensuelles, les bilans bancaires ont augmenté de 7,2%, contre 9,3% en 1981. Ces chiffres ne reflètent que partiellement l'affaiblissement de l'expansion dû à la conjoncture. En effet, la hausse du cours du dollar en 1982 a accru la valeur en francs suisses des positions libellées en monnaie américaine.

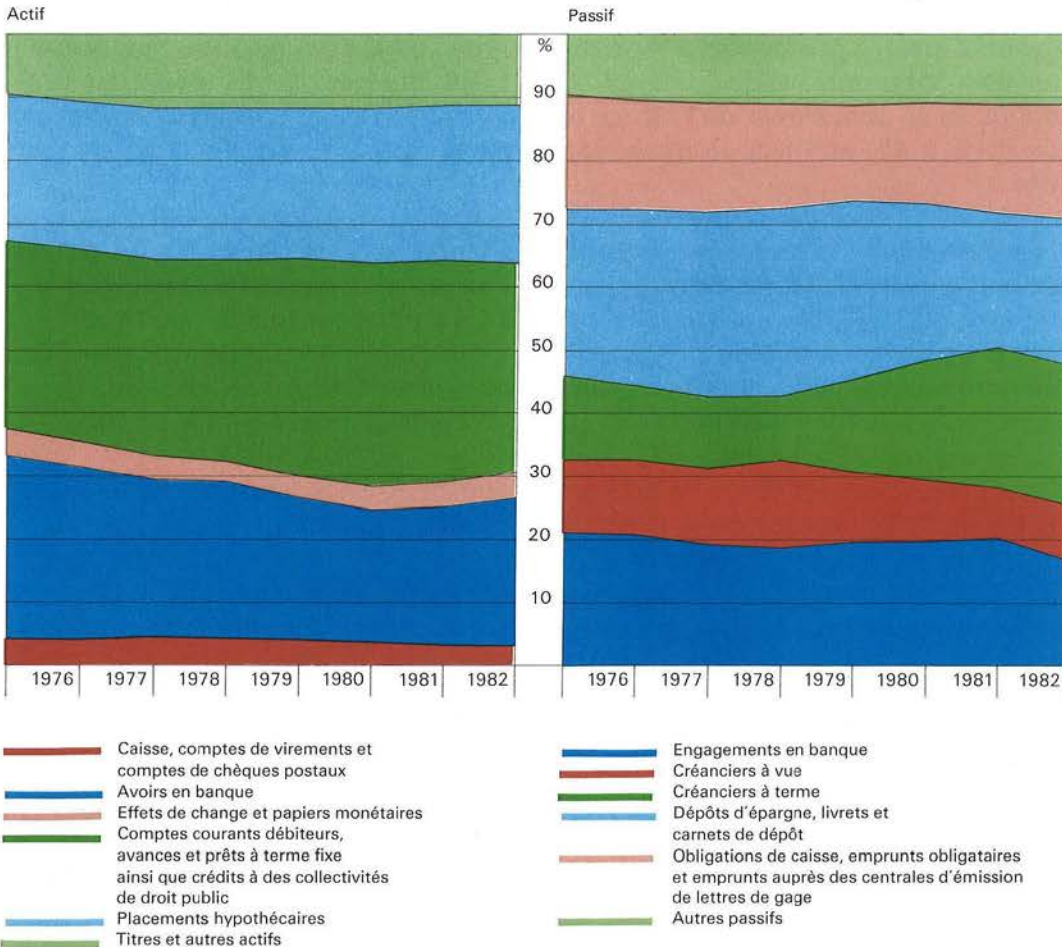
A l'actif, augmentation ralentie des crédits

Pris séparément, les postes de l'*actif* donnent une image plus précise que l'ensemble du bilan. La croissance des crédits à la clientèle, vive durant les années 1979 et 1980, a faibli à partir du milieu de 1981 pour s'inscrire à 4,2% en 1982. Les comptes débiteurs, les prêts à des collectivités de droit public et les placements hypothécaires n'ont pas évolué de manière identique. La tendance des comptes courants débiteurs ainsi que des avances et prêts libellés en francs reflète fidèlement la conjoncture. Ces crédits ont diminué de 3,4% en 1982. Le recul des crédits en francs accordés à des débiteurs étrangers a atteint 4%, ce qui traduit le fléchissement des exportations suisses et l'attitude plus prudente des banques envers de nombreux pays débiteurs. Parmi les prêts octroyés à des personnes domiciliées en Suisse, les crédits de construction ont fléchi dans une plus forte proportion que les crédits commerciaux. Les prêts à des collectivités de droit public ont diminué de 1,6%.

Croissance soutenue des prêts hypothécaires

Les prêts en comptes débiteurs ayant diminué, l'octroi de crédits en Suisse s'est concentré sur les placements hypothécaires, qui ont progressé de 9,2%. L'accroissement était dû surtout à la consolidation des crédits de construction, qui avaient augmenté vigoureusement au cours des années antérieures. Au mois de juillet, les banques ont abaissé de 6½% à 6% le taux des nouvelles hypothèques

## Bilan de 71 banques



en premier rang, de sorte que la rémunération des anciennes et des nouvelles hypothèques était identique au second semestre. A la fin de l'année, de nombreux établissements ont annoncé leur intention de réduire le taux hypothécaire à 5½%, à partir du mois d'avril 1983.

Comme la conjoncture freinait la demande de crédits, les banques ont placé davantage de fonds dans d'autres établissements bancaires, sur l'euro-marché. Aussi les avoirs en banque à terme ont-ils augmenté de 20,4%.

Augmentation des prêts accordés à des banques sur l'euro-marché

Les liquidités bancaires, qui comprennent les avoirs en caisse, en comptes de virements et en comptes de chèques postaux, étaient à un niveau relativement bas, au premier trimestre, en raison de la politique suivie par la Banque nationale. Elles ont augmenté par la suite, avec l'assouplissement du caractère restrictif de la politique monétaire. A la fin du mois de décembre, elles atteignaient approximativement le niveau observé un an auparavant.

Léger accroissement des liquidités

Au passif, augmentation des dépôts à vue et d'épargne, mais ralentissement de la croissance des fonds à terme

Parmi les *fonds de la clientèle*, le taux d'expansion le plus élevé a été enregistré par les créanciers à vue; ce poste, qui a augmenté de 19,9% avait diminué durant les trois années précédentes. Après avoir triplé de 1979 à 1981, les créanciers à terme n'ont progressé que de 6,2%. Quant aux livrets et carnets d'épargne et de dépôt, ils se sont élevés de 17%. La rémunération des dépôts d'épargne, portée de 3½% à 4% au mois de mars, est restée à ce niveau jusqu'à la fin de l'année.

Accroissement des obligations de caisse et des emprunts obligataires

Les obligations de caisse atteignaient à la fin du mois de décembre un volume dépassant de 12,4% la somme enregistrée un an auparavant, bien que leur rémunération ait passé, par étapes, de 6½ à 4¼% pour les titres de courte durée et à 4½%, pour ceux de plus longue durée. La croissance des fonds provenant des emprunts obligataires et des emprunts auprès des centrales de lettres de gage, supérieure à la moyenne depuis 1979, s'est chiffrée encore à 15% en 1982.

Dans l'ensemble, les fonds de la clientèle domiciliée en Suisse se sont accrus de 6,9% en 1982, et ceux de la clientèle domiciliée à l'étranger, de 33,8%.

L'évolution des fonds de la clientèle a permis, au second semestre surtout, de réduire notablement les engagements envers d'autres établissements bancaires. En 1982, les engagements en banque ont fléchi de 16,2%.

Diminution des opérations fiduciaires en raison des taux d'intérêt

Dans les 71 banques, les *opérations fiduciaires* ont diminué de 6,1% pour s'inscrire à 64 milliards de francs à la fin de l'année. Comme précédemment, les fonds fiduciaires ont été placés presque exclusivement à l'étranger. La part des opérations libellées en dollars a augmenté, alors que celle des fonds libellés en francs reculait.

Le fléchissement des opérations fiduciaires s'explique surtout par la baisse des taux d'intérêt. Comme la rémunération des dépôts à trois mois avait diminué dès l'automne de 1981, l'accroissement considérable des opérations fiduciaires a cessé au début de 1982. Toutefois, le recul de ces transactions reflète aussi l'évolution du solde des balances des revenus des pays de l'OPEP et la prudence croissante des banques face aux risques découlant des opérations fiduciaires.

### 3. Autres mesures monétaires

#### Contrôle des émissions

En vertu de l'ordonnance du Conseil fédéral du 11 juillet 1979 sur le contrôle des émissions (art. 16 g et 16 h LBN), l'émission publique, pour le compte de résidents, d'obligations, d'actions, de bons de jouissance et d'autres papiers-valeurs analogues était soumise à autorisation. Les bons productifs d'intérêt émis par la

Etat au 1<sup>er</sup> janvier 1982

Banque nationale et les rescriptions de la Confédération n'y étaient pas assujettis.

Abolition du contrôle des émissions au 31 décembre

Sur proposition de la Banque nationale, le Conseil fédéral a décidé, le 27 octobre, d'abolir le contrôle des émissions avec effet à la fin de l'année.

Le contrôle des émissions suisses avait été institué sur la base du droit d'urgence, au début de 1973, pour compléter la limitation des crédits. Avec la révision de la loi sur la Banque nationale, en 1978, le contrôle des émissions était entré dans le droit ordinaire, sous la forme d'une prescription facultative. En édictant l'ordonnance du 11 juillet 1979 sur le contrôle des émissions, le Conseil fédéral avait fait usage de la compétence de soumettre à autorisation l'émission publique de papiers-valeurs suisses.

Dans la période allant de 1975 au milieu de 1979, la Banque nationale avait pu renoncer à limiter le montant global des émissions d'emprunts, étant donné la bonne capacité d'absorption du marché des capitaux. Le volume d'argent frais avait été de nouveau limité au troisième trimestre de 1979, aux troisième et quatrième trimestres de 1980 et au premier trimestre de 1981. Pour les périodes suivantes, aucun plafond n'avait dû être fixé. Les conditions auxquelles l'article 16 g de la loi sur la Banque nationale soumet le maintien du contrôle des émissions n'étaient donc plus remplies. La Commission des émissions, qui avait été instituée par le Conseil fédéral, a été dissoute avec l'abolition du contrôle des émissions.

## **Exportations de capitaux soumises à autorisation**

En vertu de l'article 8 de la loi sur les banques, les exportations de capitaux que les banques et les sociétés financières établies en Suisse effectuent par l'émission d'emprunts étrangers et de «notes» (obligations à moyen terme de débiteurs étrangers) et par l'octroi de crédits à des débiteurs domiciliés à l'étranger sont soumises à autorisation lorsque leur montant atteint ou dépasse 10 millions de francs – 3 millions pour les «notes» – et que leur durée est égale ou supérieure à un an. Les exportations de capitaux à court terme des banques et des sociétés financières ainsi que toutes les exportations opérées par le secteur non bancaire ne sont pas soumises à autorisation.

Base légale:  
art. 8 de la loi sur les banques

Au début de l'année, les exportations de capitaux étaient régies par la note des 1<sup>er</sup> septembre 1980 et 25 novembre 1981. La Banque nationale a renoncé, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1982, à dresser un calendrier des émissions d'emprunts étrangers; depuis lors, elle s'est bornée à coordonner le début des émissions. La limitation à 100 millions de francs du montant maximal de chaque emprunt a été maintenue.

Etat au 1<sup>er</sup> janvier 1982

1<sup>er</sup> juillet:  
allègements dans le  
domaine des «notes»

La note régissant les exportations de capitaux a été modifiée avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 1982. La révision a apporté en particulier des allègements dans le domaine des «notes». Les dispositions restreignant les possibilités de négocier les «notes» libellées en francs suisses et de diffuser des informations concernant les placements de «notes» ont été abrogées.

En outre, la durée minimale des emprunts offerts en souscription publique et des «notes» a été réduite. Par contre, les dispositions assurant la remise d'informations sur l'utilisation du franc suisse à l'étranger sont restées inchangées.

Cette révision a permis de franchir une nouvelle étape dans le processus, engagé voici plusieurs années, de démantèlement des restrictions. La politique de libéralisation graduelle tient compte du fait que les restrictions imposées par les autorités suisses accentuent la tendance à transférer à l'étranger les opérations en francs.

11 novembre:  
autorisation donnée  
aux banques  
étrangères de prendre  
des sous-participations  
en francs suisses

Avec effet au 11 novembre, la Banque nationale a apporté de légères modifications aux dispositions régissant les exportations de capitaux. Les banques domiciliées à l'étranger peuvent dorénavant prendre des sous-participations aux opérations libellées en francs suisses des syndicats, à condition que leur rôle ne soit pas rendu public. Simultanément, les relevés demandés aux banques ont été simplifiés.

Dans le domaine des émissions publiques d'emprunts étrangers, la procédure de réservation et d'autorisation, appliquée depuis le début de 1982, a été légèrement modifiée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1983.

### **Participation de la Banque nationale à des mesures internationales d'aide monétaire**

Participation à des  
crédits internationaux  
accordés dans le cadre  
de la BRI

En 1982, la Banque nationale a participé à l'octroi de crédits internationaux en faveur du Mexique, de la Hongrie et du Brésil. Il s'agit de crédits relais mis sur pied dans le cadre de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) avec le concours de banques centrales (voir chapitre B. 2). Dans le cas du Mexique, la Banque nationale a participé au crédit de 1,85 milliard de dollars en accordant une garantie de 25 millions de dollars. Elle a donné une garantie de 50 millions de dollars sur une somme de 300 millions mise à la disposition de la Hongrie; ce pays a reçu d'autres crédits relais, pour un montant de 210 millions de francs, auxquels la Banque nationale n'a pas participé. Enfin, sur les 1,2 milliard de dollars consentis au Brésil, la Banque nationale a accordé une garantie de 30 millions de dollars. Pour ces trois opérations, la Banque nationale a reçu une garantie de la Confédération, selon l'arrêté fédéral sur la collaboration de la Suisse à des mesures monétaires internationales.

La Banque nationale a participé en outre aux travaux du Groupe des Dix en vue d'étendre la portée des Accords généraux d'emprunt (AGE) conclus avec le Fonds monétaire international (FMI).

Discussions en vue d'étendre les AGE

Les promesses de crédit accordées par la Banque nationale dans le cadre de mesures internationales d'aide monétaire et les participations qu'elle a prises remontent en majorité aux années antérieures. Le tableau ci-dessous résume la situation au 31 décembre 1982.

	Limite ouverte	Montant utilisé	
		à fin 1981	à fin 1982
<b>1. Accords de swap</b>			
Banque de Réserve Fédérale de New York	4 milliards \$		
Banque du Japon	200 milliards Yens		
BRI	600 millions \$		
<b>2. Crédits multilatéraux</b>			
AGE	865 millions fr.		
«Facilité pétrolière» du FMI <sup>1</sup>	250 millions DTS	74,7 millions DTS	17,3 millions DTS
«Facilité Witteveen» du FMI	650 millions DTS	322,2 millions DTS	449,9 millions DTS
Crédits accordés au FMI, en 1981, par des banques centrales	150 millions DTS	40,6 millions DTS	40,6 millions DTS
<b>3. Crédits bilatéraux</b>			
Portugal <sup>2</sup>	30 millions \$	30 millions \$	30 millions \$
Turquie <sup>2</sup>	45,5 millions \$	45,5 millions \$	45,5 millions \$
<b>4. Garanties</b>			
Mexique <sup>2</sup>	25 millions \$		19,8 millions \$ <sup>3</sup>
Hongrie <sup>2</sup>	50 millions \$		50,0 millions \$
Brésil <sup>2</sup>	30 millions \$		12,5 millions \$ <sup>3</sup>

<sup>1</sup> Avec garantie partielle de la Confédération

<sup>2</sup> Avec garantie de la Confédération

<sup>3</sup> Au 31 décembre 1982, les crédits n'étaient pas entièrement utilisés

## Convention relative à l'obligation de diligence des banques

Le 1<sup>er</sup> juillet 1982, la Banque nationale suisse et l'Association suisse des banquiers ont prorogé de cinq ans la convention relative à l'obligation de diligence des banques lors de l'acceptation de fonds et à l'usage du secret bancaire (CDB). A cette occasion, les règles d'une gestion bancaire conforme à l'éthique professionnelle ont été précisées et en partie complétées. Les modifications ont été apportées dans le souci de rendre encore plus difficile le placement anonyme de capitaux dans les banques suisses; elles portent principalement sur le contrôle de l'identité des clients.

1<sup>er</sup> juillet 1982: prorogation de la convention

Limitation du cercle des détenteurs d'un secret professionnel

L'identification diligente du contractant, mais aussi de celui qui a les droits économiques sur un compte ou un dépôt, est d'une grande importance pour assurer l'exécution des obligations de témoigner et de renseigner imposées aux banques – notamment dans un procès pénal – par les dispositions du droit fédéral et du droit cantonal. La remise de renseignements est compromise lorsque le client de la banque, en faisant intervenir un tiers, empêche les autorités d'accéder à d'importantes informations. C'est la raison pour laquelle le cercle des détenteurs d'un secret professionnel, qui ne sont pas tenus d'indiquer à la banque l'ayant droit économique, a été défini de façon plus restreinte que dans l'ancienne réglementation. En outre, pour rendre plus difficile le recyclage de fonds d'origine criminelle, les banques se sont engagées à contrôler l'identité des clients qui effectuent au guichet des opérations au comptant dépassant une certaine somme.

Les locataires de compartiments de coffre-fort doivent être dignes de confiance

La location d'un compartiment de coffre-fort se distingue de l'ouverture d'un compte ou d'un dépôt par le fait que la banque n'a nullement connaissance de la nature et de l'importance des valeurs qui sont déposées chez elle. La convention exige que les banques contrôlent l'identité des clients et ne louent des compartiments qu'à des personnes dignes de confiance.

Fuite de capitaux: l'interdiction de prêter une assistance active est précisée

L'interdiction de prêter une assistance active en matière de fuite de capitaux a été précisée. Ainsi, les banques ne sont pas autorisées à tenir des comptes ou des dépôts pour des personnes ou des sociétés ayant leur siège ou leur domicile en Suisse lorsque ces comptes ou ces dépôts sont visiblement utilisés professionnellement en vue de la fuite de capitaux. En outre, la participation de banques à l'organisation d'opérations de compensation à l'étranger est expressément interdite.

Comme précédemment, les organes de révision prévus par la loi sur les banques doivent vérifier par sondages que les dispositions de la convention sont respectées et communiquer à une commission arbitrale les infractions qu'ils constatent ou qu'ils peuvent légitimement soupçonner. La procédure devant la commission arbitrale a fait l'objet de modifications. Le siège et le secrétariat de la commission arbitrale sont maintenant à Berne.

Convention de diligence et révision de la loi sur les banques

Le fait que la Banque nationale continue de participer à la fixation et au contrôle de règles professionnelles dans le domaine bancaire ne signifie pas qu'une solution définitive ait été trouvée. Il appartient au Conseil fédéral et aux Chambres fédérales d'examiner, lors de la révision de la loi sur les banques, si des dispositions de la convention doivent être insérées dans une loi.



## D. Les opérations de la Banque nationale

### 1. Opérations sur devises et transactions sur les marchés monétaire et financier

#### Opérations sur devises

Les opérations sur devises englobent les achats et les ventes de devises – transactions qui visent essentiellement des objectifs de politique monétaire ou de politique de change – ainsi que les placements de devises.

#### *Swaps devises contre francs*

Comme les années précédentes, les swaps devises contre francs ont été le principal instrument de la politique monétaire. La Banque nationale les a conclus aux conditions du marché, le déport représentant assez exactement la différence entre les taux correspondants sur l'euro-marché. Compte tenu des objectifs visés, elle a renouvelé ces opérations, en partie ou intégralement, ou en a accru le volume. Par rapport à 1981, elle a passé moins de swaps d'une durée inférieure à une semaine; le recours des banques aux crédits d'escompte et aux avances sur nantissement ayant diminué aux échéances mensuelles, l'institut d'émission n'a plus fait en sorte que des swaps arrivent à échéance à la fin du mois pour pouvoir compenser partiellement l'augmentation des crédits traditionnels en renonçant à renouveler des swaps.

Evolution en 1982

#### Swaps dollars contre francs

Moyenne annuelle, en millions de francs	1981	1982
Swaps conclus pour une durée allant jusqu'à 1 semaine	1 271	662
de plus de 1 semaine à 1 mois	881	1 315
de plus de 1 mois à 2 mois	1 005	1 443
de plus de 2 mois à 3 mois	1 543	3 337
de plus de 3 mois à 6 mois	4 381	3 003
de plus de 6 mois à 12 mois	14	–
Total	9 094	9 761

#### *Autres transactions*

En plus des swaps susmentionnés, la Banque nationale a passé de nombreuses autres transactions sur devises (voir tableau, page 42). Parmi celles-ci figurent les interventions, qui atteignent généralement des montants élevés mais qui, en 1982, sont restées extrêmement modestes. Les transactions avec des organi-

Evolution en 1982

sations internationales ont joué un rôle important. Il s'agit pour l'essentiel d'achats, contre monnaies étrangères, de francs recueillis sur le marché par des organisations internationales. L'institut d'émission a vendu également des quantités élevées de devises à la Confédération – y compris les PTT, les CFF, l'AVS – pour effectuer des paiements à l'étranger. A partir du mois de juin, les cessions de devises à des banques centrales, à des organisations internationales et à la Confédération ont été compensées par des achats sur le marché.

Evaluation

A de rares exceptions près, les transactions sur devises sont évaluées aux cours auxquels elles ont été effectuées.

### Transactions sur devises (à l'exclusion des swaps)

Valeur approchée, en millions de francs	Entrées	Sorties	Variation
Interventions		106	– 106
Opérations à terme arrivées à échéance		52	– 52
Transactions avec des banques centrales	916		+ 916
Transactions avec des organisations internationales	46	3 720	– 3 674
Paiements en devises pour la Confédération		2 105	– 2 105
Achats destinés à compenser les cessions	3 260	42	+ 3 218
Autres transactions liées à la politique monétaire	600	127	+ 473
Total	4 822	6 152	– 1 330

### Placements

Genres

Seule une petite part des réserves de devises de la Banque nationale est placée à vue. La grande majorité est détenue sous la forme de créances facilement réalisables sur l'étranger, en particulier sur le marché monétaire américain. En principe, les dollars acquis sur la base de swaps sont placés de sorte que les échéances concordent. Pour le reste des réserves, les échéances sont échelonnées sur douze mois. Dans le choix des placements, la facilité de mobilisation et la qualité des débiteurs sont les critères principaux, la rentabilité étant un facteur secondaire.

A la fin de 1982, tous les placements de devises, y compris ceux qui avaient été effectués sous la forme de papiers émis selon le principe de l'escompte, ont été évalués, en monnaies étrangères, à leur valeur d'acquisition, mais au maximum à leur valeur nominale. Comme les papiers émis selon le principe de l'escompte figuraient dans les devises à leur valeur nominale – l'escompte y était donc inclus – jusqu'à l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 1982, la valeur d'inventaire des réserves de devises a diminué de 984 millions de francs à la fin de l'année. Les années précédentes, l'escompte pour la durée restante des placements était porté, au 31 décembre, parmi les autres passifs. La modification de la méthode comptable visait à corriger la surestimation du poste devises.

Evaluation

Pour la majeure partie des créances libellées en DTS – «facilité pétrolière», «facilité Witteveen» et crédit ouvert au FMI en juin 1981 – le DTS sert uniquement d'unité de compte. Mais les DTS sont aussi des moyens de paiement – il s'agit alors des avoirs à vue en DTS – qui peuvent être utilisés uniquement avec le Fonds monétaire international (FMI) et les autorités monétaires des pays membres. Depuis le 18 avril 1980, la Banque nationale est autorisée, en qualité d'«autre détenteur», à effectuer des transactions en DTS, bien que la Suisse ne soit pas membre du FMI. Les transactions de la Banque nationale en DTS n'ont porté que sur des montants modestes.

Transactions en DTS

### Placements de devises (y compris les swaps)

En millions de francs, au 31 décembre	1981	1982	Variation
<b>Dollars des Etats-Unis</b>			
– titres publics et autres placements aux Etats-Unis	21 927,3	24 847,1	+ 2 919,8
– placements chez des autorités monétaires étrangères et sur l'euro-marché	1 957,3	4 848,5	+ 2 891,2
Créances libellées en droits de tirage spéciaux (DTS)	912,3	1 111,2	+ 198,9
Autres monnaies	695,9	1 060,0	+ 364,1
Avoirs à vue en DTS au FMI	2,0	6,0	+ 4,0
<b>Total</b>	<b>25 494,8</b>	<b>31 872,8</b>	<b>+ 6 378,0</b>

### Opérations sur le marché monétaire

Outre les swaps devises contre francs qui appartiennent également à cette catégorie, les opérations sur le marché monétaire englobent principalement les crédits traditionnels de l'institut d'émission, soit les crédits d'escompte et les avances sur nantissement. De plus, elles comprennent le placement de fonds de

Types d'opérations

la Confédération ainsi que l'émission et le rachat, pour le compte de la Banque nationale, de bons productifs d'intérêt.

Crédits d'escompte:  
effets de stocks  
obligatoires

Le recours aux crédits d'escompte se déroule principalement sous la forme de mise en pension d'effets de stocks obligatoires. Lorsque la Banque nationale prend un effet en pension, elle l'achète à une banque et, simultanément, le lui revend à terme. En principe, ces transactions sont effectuées au taux d'escompte spécial en vigueur au moment de la création de l'effet. Les effets sont pris en pension pour une durée de cinq jours, en règle générale. Pour des montants relativement modestes, la Banque nationale accorde également des crédits de stocks obligatoires directement à des entreprises qui détiennent de tels stocks.

### Recours aux crédits d'escompte

Moyenne annuelle, en millions de francs	1981	1982
Effets de stocks obligatoires	902,7	642,4
Effets commerciaux	37,6	14,1
Créances comptables à court terme	10,2	7,8
Obligations	12,8	3,4
Total	963,3	667,7

Financement des  
échéances

Le recours aux crédits d'escompte (d'autres données figurent dans les tableaux en annexe) se concentre aux échéances mensuelles. Ces crédits atteignent des montants élevés lors des échéances trimestrielles, en particulier à la fin de l'année. Les créances comptables à court terme sur la Confédération peuvent être remises à l'escompte aux échéances trimestrielles. Sur demande, la Banque nationale indique à quelles conditions elle prend ces créances.

Avances sur  
nantissement

Comme les crédits d'escompte, les avances sur nantissement permettent aux banques de faire face aux resserrements temporaires de liquidités. Elles aussi jouent un rôle surtout aux échéances mensuelles. Le recours moyen aux avances sur nantissement s'est inscrit à 226,5 millions de francs en 1982, contre 408 millions l'année précédente.

En raison de leurs coûts, tant les crédits d'escompte que les avances sur nantissement ont été moins utilisés qu'en 1981. La Banque nationale n'a adapté que partiellement les taux officiels au recul des conditions pratiquées sur le marché. Au contraire de l'année précédente, les crédits d'escompte et les avances sur nantissement ont été souvent, aux échéances mensuelles, plus onéreux que les swaps, dont les conditions étaient axées sur celles du marché.

Au nombre des opérations que la Banque nationale effectue sur le marché monétaire figure également le placement de fonds appartenant à la Confédération. En vertu d'une convention conclue avec le Département fédéral des finances, la Banque nationale peut placer sur le marché, pour le compte de la Confédération, les fonds que celle-ci lui a confiés à terme fixe. Comme les fluctuations sensibles enregistrées au cours du mois et de l'année par les comptes de la Confédération influent sur les avoirs des banques en comptes de virements, le placement de fonds de la Confédération joue un rôle utile dans la gestion de la monnaie centrale.

Placement de fonds de la Confédération

Depuis l'entrée en vigueur, en 1979, de la loi révisée sur la Banque nationale, celle-ci peut émettre et racheter ses propres bons productifs d'intérêt pour les besoins principalement de la politique d'open-market. Ces bons, dont la durée maximale est de deux ans, n'ont atteint qu'un volume modeste. Tous les papiers figurant au bilan étaient détenus par une autorité monétaire étrangère qui les avait acquis lors d'une opération s'inscrivant dans le cadre de la coopération monétaire internationale. L'opération n'a eu aucune influence sur l'approvisionnement du marché suisse en liquidités.

Bons productifs d'intérêt émis par la BNS

### Bons productifs d'intérêt émis par la Banque nationale

En millions de francs	
Montant au 31 décembre 1981	500
Remboursement effectué le 8 juillet	– 100
Remboursement effectué le 31 août	– 150
Montant au 31 décembre 1982	250

### Opérations sur le marché des capitaux

Dans le passé, l'achat et la vente de titres n'ont guère joué de rôle dans la gestion de la monnaie centrale. A partir du mois de mars 1982, la Banque nationale a accru ses achats de papiers-valeurs suisses, à titre d'essai (voir page 31). Jusqu'au 31 décembre, elle a acquis des titres pour une valeur nominale de 402 millions de francs; il s'agit principalement d'obligations de cantons, de communes et de banques ainsi que de lettres de gage.

Augmentation des achats de titres

Les titres de la Confédération figurent au bilan à 80% de leur valeur nominale et les autres, à 70%.

Evaluation

## Portefeuille de titres

Valeur nominale au 31 décembre, en millions de francs	1981	1982
1. Titres pouvant servir de couverture		
Confédération	44,8	49,3
Cantons	—	4,0
Communes	—	2,7
Banques	—	2,2
Centrales de lettres de gage	—	3,8
	<u>44,8</u>	<u>62,0</u>
2. Autres		
Confédération	896,0	866,7
Cantons	125,4	271,5
Communes	68,6	124,2
Banques	50,5	130,6
Centrales de lettres de gage	135,0	226,0
	<u>1 275,5</u>	<u>1 619,0</u>
Total	<u>1 320,3</u>	<u>1 681,0</u>

Titres pouvant servir de couverture

Les titres entrent dans la couverture des billets de banque lorsque leur échéance ne dépasse pas deux ans.

## 2. Trafic des paiements

Contribution de la BNS

L'une des tâches principales de l'institut d'émission consiste à faciliter le trafic des paiements. La Banque nationale émet les billets et distribue les espèces métalliques à la demande de la Confédération. Elle joue également un rôle important dans le trafic des paiements sans numéraire (comptes de virements et clearing bancaire). En collaboration avec les principaux intermédiaires du trafic des paiements que sont les banques et les PTT, elle s'efforce en outre de clarifier des questions concernant l'évolution du système des paiements.

### Circulation des billets et des pièces

#### *Billets en circulation*

Evolution en 1982

La circulation des billets, qui forme les trois quarts environ de la monnaie centrale, s'est élevée en moyenne à 22,1 milliards de francs en 1982. Par rapport à l'année précédente, elle a augmenté de 0,2 milliard, ou de 0,7% (voir tableaux en

annexe). Les fluctuations mensuelles habituelles ont été observées. La circulation des billets a atteint son montant minimal, soit 21,1 milliards, le 18 février, et son montant maximal, soit 25,1 milliards de francs, le 23 décembre.

L'offre de billets correspondant à la demande de l'économie, la Banque nationale ne peut agir sur cet élément comme elle influe sur l'ensemble de la monnaie centrale. La demande détermine également la répartition des billets en circulation. En 1982, la part des coupures de 500 francs a diminué légèrement au profit des billets de 100 francs.

Coupures

### Répartition des billets en circulation

Moyenne annuelle des montants aux jours de situation, en millions de francs

Coupures de francs	1 000	500	100	50	20	10	5	Total
1981	8 860,7	4 232,5	6 628,2	1 030,3	750,2	426,1	9,0	21 937,0
1982	8 929,3	4 145,2	6 766,1	1 051,5	768,5	432,3	9,0	22 101,9
Répartition en pour-cent								
1981	40,39	19,29	30,22	4,70	3,42	1,94	0,04	100
1982	40,40	18,75	30,61	4,76	3,48	1,96	0,04	100

L'ensemble des actifs pouvant servir de couverture représentait 194,4% des billets en circulation à la fin de l'année. La couverture-or s'est chiffrée à 56,54% au maximum, le 18 février, et à 47,47% au minimum, le 23 décembre. L'or est évalué au prix officiel de fr. 4595,74 le kilogramme de fin.

Couverture des billets

### Couverture des billets en circulation

En millions de francs, au 31 décembre 1982

Or		11 903,9
Autres actifs pouvant servir de couverture:		
Devises	31 872,8	
Droits de tirage spéciaux	6,3	
Portefeuille suisse	2 188,1	
Avances sur nantissement	1 559,6	
Titres	48,3	35 675,1
Couverture totale des billets		47 579,0



Emission et destruction de billets En 1982, la Banque nationale a émis 90,5 millions de billets neufs représentant une valeur nominale de 8,1 milliards de francs. Elle a retiré, pour les détruire, 69,8 millions de billets détériorés ou rappelés, dont la valeur nominale était de 5,6 milliards de francs.

Billets rappelés Tous les billets appartenant à la cinquième émission (1956 et 1957) et la coupure de cinq francs de la deuxième émission (1914) ont été rappelés le 1<sup>er</sup> mai 1980. Les billets rappelés, qui n'étaient pas encore rentrés, représentaient 0,9 milliard de francs au 31 décembre 1982, contre 1,1 milliard un an auparavant. La Banque nationale est tenue, jusqu'au 30 avril 2000, d'échanger à leur valeur nominale les billets rappelés.

Distribution du numéraire L'émission des billets et la distribution des espèces métalliques se déroulent par l'intermédiaire des sièges de Berne et de Zurich, des huit succursales et des dix-sept agences (agences propres et agences gérées par une autre banque) de la Banque nationale. Les correspondants remplissent une tâche importante: agissant à la demande de la Banque nationale, ils régularisent sur le plan régional les mouvements de numéraire des guichets des PTT et des CFF en couvrant leurs besoins d'espèces ou en reprenant leurs excédents. Ainsi, ils permettent de réduire les envois de fonds. De 1981 à 1982, le nombre des correspondants a passé de 579 à 581, et celui des places bancables, de 430 à 433.

### *Espèces métalliques*

Tâches de la BNS La Confédération exerce les droits découlant de la régale des monnaies. La Monnaie fédérale, qui dépend de la Confédération, est chargée de la frappe des espèces métalliques. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1981, la distribution des pièces est une tâche de la Banque nationale.

Nouvelles pièces Outre les pièces destinées aux opérations de paiement, la Banque nationale a mis en circulation en 1982, à la demande et pour le compte de la Confédération, 1,2 million de pièces commémoratives «Centenaire de la ligne du Gothard» et 24 000 séries de monnaies au millésime 1981.

Pièces en circulation En 1982, le montant des pièces en circulation s'est inscrit à 1,25 milliard de francs, en moyenne annuelle des jours de situation.

### **Paiements sans numéraire**

Principaux systèmes de transfert En Suisse, les paiements sans numéraire sont assurés par trois systèmes principaux, à savoir les comptes de virements à la Banque nationale, les comptes de chèques postaux et le clearing bancaire. Ces systèmes se recouvrent partiellement et se complètent.

Dans le cadre de son système de virements, la Banque nationale tient des comptes de virements ayant pour titulaires des banques et d'importantes entreprises commerciales et industrielles suisses, la Confédération, des banques et des instituts d'émission étrangers ainsi que des organisations internationales. Pour la Banque nationale, les comptes de virements sont des engagements à vue non rémunérés. Les principaux flux du trafic des paiements entre les établissements bancaires passent par les comptes de virements des banques qui sont, de ce fait, les plus importants. Le nombre de comptes de virements à la Banque nationale s'élevait à 1247 au 31 décembre 1982, contre 1257 un an auparavant; 122 avaient des titulaires étrangers, contre 119 en 1981.

Système de virements de la BNS

Les comptes de virements à la Banque nationale assurent également le lien entre le système des chèques postaux et celui des banques. Les banques peuvent transférer à l'institut d'émission leurs avoirs en comptes de chèques postaux et lui demander de bonifier ces montants sur leurs comptes de virements. Des avoirs en comptes de chèques postaux passent ainsi sur les comptes de virements à l'institut d'émission et deviennent transférables au sein du système de la Banque nationale. Celle-ci opère une compensation entre les avoirs en comptes de chèques postaux dont elle n'a pas besoin pour ses paiements courants et ses engagements envers les PTT; cette opération entraîne une diminution des avoirs que la Confédération détient chez elle en comptes de virements.

La BNS, intermédiaire entre le système des banques et celui des chèques postaux

La Banque nationale participe également au clearing bancaire qui est un système de transferts et de compensations, mis sur pied par les banques domiciliées en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Elle fonctionne comme centrale des huit centrales de clearing. En outre, elle joue le rôle de centrale pour les banques qui ne sont pas rattachées à l'une des sept autres centrales; ces établissements étaient au nombre de 90 à la fin de l'année. Sur le plan technique, les opérations du clearing bancaire se déroulent en majeure partie par l'intermédiaire du centre informatique commun des banques. Les modes de traitement ci-dessous jouent un rôle tout particulier: clearing manuel (opérations interbancaires et paiements en faveur de tiers, principalement), échange de supports de données (pour diverses catégories de transactions), système de recouvrement direct, clearing des chèques, clearing des titres et bancomat.

Prestations au sein du clearing bancaire

### 3. Services rendus à la Confédération

Les services que la Banque nationale rend à la Confédération concernent surtout le trafic des paiements ainsi que le recueil et le placement de fonds.

Tâches

### *Comptes de la Confédération et placements de fonds*

Trafic des paiements  
de la Confédération

La Banque nationale accepte des versements et effectue des paiements pour le compte de la Confédération jusqu'à concurrence de l'avoir dont celle-ci dispose chez elle. Outre les encaissements et les paiements courants, les paiements à l'étranger (y compris ceux des CFF et des PTT) passent par les comptes de la Confédération. Il s'agit entre autres des paiements destinés aux programmes de développement et d'aide humanitaire.

Placements de fonds  
de la Confédération

Les comptes de la Confédération servent aussi bien à des opérations de paiement qu'à des placements. Les disponibilités de la Confédération sont déposées en principe à la Banque nationale. Les modalités de placement et de rémunération sont précisées dans une convention passée entre le Département fédéral des finances et la Banque nationale. La convention a été révisée le 24 février 1982, principalement pour permettre la rémunération des avoirs compris entre 500 et 1500 millions de francs. La rémunération, au taux officiel de l'escompte, est basée sur le modèle du compte courant. Avec ses disponibilités, la Confédération a aussi la possibilité d'effectuer des placements à terme fixe à la Banque nationale; les placements, dont la durée est comprise en principe entre un mois et deux ans, sont rémunérés aux taux du marché. La Banque nationale est autorisée à placer ces fonds sur le marché pour le compte de la Confédération. Quant aux placements dont la durée est supérieure à deux ans, ils sont effectués directement sur le marché, par l'intermédiaire de la Banque nationale. En 1982, la Confédération a renoncé à des placements de ce genre. Si elle doit subitement faire face à des difficultés passagères de trésorerie, l'institut d'émission accepte de lui octroyer des avances sur nantissement jusqu'à concurrence d'un milliard de francs. En 1982, la Confédération a recouru à de telles avances pendant un jour seulement.

### *Coopération au recueil de fonds de la Confédération*

Emission d'emprunts  
fédéraux

La Banque nationale accorde sa collaboration lorsque la Confédération recueille des fonds sur les marchés de l'argent et des capitaux. Elle assure, pour le compte de la Confédération, le placement des emprunts fédéraux offerts en souscription publique. En 1982, le montant des emprunts publics émis par la Confédération selon le système des enchères s'est inscrit à 1385 millions de francs, et celui des remboursements, à 1500 millions.

Créances comptables  
à court terme sur la  
Confédération

La Banque nationale a de nouveau été chargée d'émettre des créances comptables à court terme à la demande et pour le compte de la Confédération. La durée de ces créances a été de un, de trois ou de six mois. Comme en 1981, des créances comptables à trois mois ont été émises chaque mois pour un montant d'environ 200 millions de francs. En octobre, la Confédération a placé pour la première fois des créances comptables à un mois (146 millions de francs). En

septembre, une émission de créances comptables à six mois a permis de recueillir 175 millions de francs. D'autre part, le montant minimal sur lequel une offre de souscription peut porter a été ramené de fr. 500 000.– à fr. 100 000.–. En moyenne, la somme des créances comptables inscrites au registre du marché monétaire s'est chiffrée à 682,9 millions de francs en 1982.

La Confédération recueille également des fonds à court terme en émettant des rescriptions. Ces papiers sont placés par la Banque nationale à des conditions qui font chaque fois l'objet de négociations. En 1982, le montant moyen des rescriptions en circulation s'est inscrit à 910,1 millions de francs.

Emission de  
rescriptions

#### *Autres services rendus à la Confédération*

La Banque nationale assure sans frais la garde et l'administration des valeurs que lui confie la Confédération et ses entreprises.

Gérance de titres

Conformément à la loi fédérale de 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque nationale est chargée de tenir le livre de la dette. Les inscriptions dans le livre de la dette proviennent surtout de souscriptions aux nouveaux emprunts. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1974, la conversion d'obligations en créances inscrites au livre de la dette est possible en tout temps.

Livre de la dette de la  
Confédération

### **Inscriptions au livre de la dette de la Confédération**

En millions de francs

Etat au 31 décembre 1981 . . . . .	1 539,7
Augmentation au cours de l'année 1982:	
– souscriptions aux nouveaux emprunts . . . . .	+ 36,3
– transformations d'obligations en créances inscrites . . . . .	+ 6,0
Diminution en 1982:	
– remboursements . . . . .	– 50,2
Etat au 31 décembre 1982 . . . . .	<u>1 531,8</u>

#### *Cession de l'Hôtel Bellevue, Berne, à la Confédération*

Au mois de décembre 1982, le Conseil de banque a décidé, en accord avec le Conseil fédéral, de céder à la Confédération, à titre gracieux, la majorité du capital-actions du Bellevue-Palace, Grand Hôtel et Bernerhof SA. C'était le Con-

seil fédéral qui, on s'en souvient, avait demandé à la Banque nationale en 1976 d'acquérir une part majoritaire du capital-actions. Il s'était engagé à prendre les mesures nécessaires en vue de lui racheter cette part dans un délai de dix ans.

## 4. Résultats

### Fonds propres

Capital social Le capital social de 50 millions de francs, divisé en 100 000 actions de fr. 500.– et libéré à 50%, n'a pas été modifié.

Répartition En 1982, le Comité de banque a approuvé le transfert de 1817 actions. Selon le registre des actions, le capital social était réparti au 31 décembre 1982 entre:

4 163	actionnaires particuliers possédant chacun	de 1 à 10 actions
459	actionnaires particuliers possédant chacun	de 11 à 100 actions
28	actionnaires particuliers possédant chacun	de 101 à 200 actions
<u>16</u>	actionnaires particuliers possédant chacun	<u>plus de 200 actions</u>
4 666	actionnaires particuliers possédant . . . . .	41 355 actions
26	cantons possédant . . . . .	38 514 actions
29	banques cantonales possédant . . . . .	16 968 actions
55	autres collectivités et établissements de droit public possédant . . . . .	<u>3 163 actions</u>
<u>4 776</u>	actionnaires possédant . . . . .	<u>100 000 actions</u>

Les cantons, les banques cantonales et d'autres collectivités et établissements de droit public détenaient au total 58,6% du capital social et les actionnaires particuliers, 41,4%.

Fonds de réserve L'Assemblée générale des actionnaires, qui s'est tenue en avril 1982, a attribué un million de francs au fonds de réserve et l'a porté à 47 millions. Les fonds propres disponibles s'élevaient ainsi à 72 millions de francs.

### Provisions

Evolution A la fin de 1982, les provisions ont été augmentées de 2143,3 millions de francs, la part la plus importante étant attribuée à la provision pour risques de change. En outre, une provision pour impôt fédéral direct a été constituée au 31 décembre 1982.

## Provisions

En millions de francs, au 31 décembre	1981	1982	Variation
Bâtiments de la Banque .....	50,0	100,0	+ 50,0
Confection de billets de banque ...	50,0	50,0	
Opérations de marché ouvert .....	50,0	100,0	+ 50,0
Risques non assurés .....	100,0	100,0	
Egalisation des dividendes et des parts attribuées aux cantons .....	90,0	90,0	
Impôts .....	—	10,0	+ 10,0
Risques de change .....	<u>4 531,3</u>	<u>6 564,6</u>	<u>+ 2 033,3</u>
Total .....	<u>4 871,3</u>	<u>7 014,6</u>	<u>+ 2 143,3</u>

## Compte de profits et pertes

arrêté au 31 décembre

<b>Dépenses</b>	1982	1981
<b>Charges d'exploitation</b>		
Autorités de la Banque .....	fr. 688 389.75	fr. 594 341.85
Personnel .....	fr. 47 790 133.45	fr. 40 814 961.24
Locaux .....	fr. 9 464 125.95	fr. 6 083 059.41
Equipements .....	fr. 2 652 078.25	fr. 1 829 469.50
Frais généraux et frais de bureau .....	fr. 2 117 365.46	fr. 1 720 537.95
Information et communication .....	fr. 1 866 786.99	fr. 1 354 721.78
Imprimés et publications .....	fr. 1 045 273.05	fr. 1 617 361.45
Circulation des billets .....	fr. 16 116 020.85	fr. 14 189 506.30
Divers .....	fr. 5 181 369.69	fr. 3 400 877.94
<b>Charges financières</b>		
Intérêts sur comptes de dépôt .....	fr. 2 664 338.20	fr. 2 482 469.95
Intérêts aux administrations fédérales .....	fr. 24 086 286.55	fr. 18 178 776.—
Intérêts sur rescriptions de la Confédération ...	fr. —,—	fr. 33 305.50
Intérêts sur bons émis par la Banque .....	fr. 34 599 448.—	fr. 19 771 660.45
Autres charges liées aux opérations de stérilisation .....	fr. 4 533 015.03	fr. 20 505 867.53
Amortissements sur		
– les titres en portefeuille .....	fr. 114 509 881.—	fr. 183 038 208.75
– les bâtiments .....	fr. 2 497 110.70	fr. 14 313 002.—
Impôts .....	fr. 8 897 930.45	fr. —,—
Attributions aux institutions de prévoyance .....	fr. 3 000 000.—	fr. 4 000 000.—
Provision pour:		
– bâtiments de la Banque .....	fr. 50 000 000.—	fr. —,—
– confection de billets de banque .....	fr. —,—	fr. 30 000 000.—
– opérations de marché ouvert .....	fr. 50 000 000.—	fr. 20 000 000.—
– risques non assurés .....	fr. —,—	fr. 20 000 000.—
– impôts .....	fr. 10 000 000.—	fr. —,—
– risques de change .....	fr. 2 033 354 352.50	fr. 2 374 141 634.07
Bénéfice net .....	fr. 7 592 823.20	fr. 7 592 823.20
	<u>fr. 2 432 656 729.07</u>	<u>fr. 2 785 662 584.87</u>





## Bilan arrêté au 31 décembre

<b>Actif</b>		1982	1981
Caisse			
or . . . . .	fr. 11 903 906 935.-		
pièces de monnaie . . . . .	fr. 203 493 325.12	fr. 12 107 400 260.12	fr. 12 071 781 998.02
Devises . . . . .		fr. 31 872 814 737.50	fr. 25 494 803 157.24
Droits de tirage spéciaux . . . . .		fr. 6 280 997.80	fr. 247 961.70
Portefeuille suisse:			
effets sur la Suisse . . . . .	fr. 2 076 840 381.60		
obligations escomptées	fr. 2 075 648.40	fr. 2 078 916 030.-	fr. 2 750 936 638.62
créances comptables			
à court terme			
escomptées . . . . .	fr. 109 216 666.65		
rescriptions de la			
Confédération . . . . .	fr. -.-	fr. 109 216 666.65	fr. 256 000 000.-
Avances sur nantissement . . . . .		fr. 1 559 580 176.80	fr. 2 513 877 241.90
Titres:			
pouvant servir de			
couverture . . . . .	fr. 48 327 500.-		
autres . . . . .	fr. 1 219 971 401.-	fr. 1 268 298 901.-	fr. 1 018 393 901.-
Correspondants en Suisse . . . . .		fr. 314 004 556.54	fr. 399 645 861.75
Effets à l'encaissement . . . . .		fr. 723 326.69	fr. 455 022.07
Chèques postaux . . . . .		fr. 3 425 291.25	fr. 6 179 132.06
Coupons . . . . .		fr. 63 530.95	fr. 7 034.60
Bâtiments de la Banque . . . . .		fr. 1 400 000.-	fr. 1 400 000.-
Mobilier . . . . .		fr. 1.-	fr. 1.-
Autres postes de l'actif . . . . .		fr. 27 102 414.39	fr. 45 789 475.10
Capital social non versé . . . . .		fr. 25 000 000.-	fr. 25 000 000.-
		<u>fr. 49 374 226 890.69</u>	<u>fr. 44 584 517 425.06</u>
Valeur d'assurance des immeubles . . . . .		fr. 286 446 700.-	fr. 253 841 700.-

<b>Passif</b>	1982	1981
Billets en circulation .....	fr. 24 477 044 525.—	fr. 23 336 706 035.—
Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie .....	fr. 13 992 715 041.61	fr. 12 466 660 454.50
Comptes de virements de banques étrangères ...	fr. 852 007 662.40	fr. 907 990 361.11
Administrations fédérales .....	fr. 798 859 718.26	fr. 1 513 918 766.46
Déposants .....	fr. 50 752 780.27	fr. 48 130 969.92
Chèques en circulation .....	fr. 19 097 264.33	fr. 21 258 976.57
Engagements à terme: bons .....	fr. 250 000 000.—	fr. 500 000 000.—
Ajustement de l'évaluation des devises .....	fr. 1 624 597 860.71	fr. —.—
Autres postes du passif .....	fr. 189 946 029.33	fr. 815 000 205.22
Capital social .....	fr. 50 000 000.—	fr. 50 000 000.—
Fonds de réserve .....	fr. 47 000 000.—	fr. 46 000 000.—
Provision pour		
– risques de change .....	fr. 6 564 613 185.58	fr. 4 531 258 833.08
– autres provisions .....	fr. 450 000 000.—	fr. 340 000 000.—
Bénéfice net .....	fr. 7 592 823.20	fr. 7 592 823.20

---

fr. 49 374 226 890.69	fr. 44 584 517 425.06
-----------------------	-----------------------

---

Engagements conditionnels .....	fr. 112 722 267.25	fr. 105 099 582.82
(engagement de versement sur actions nominatives de la Banque des Règlements Internationaux et ac- créditifs)		

## **Commentaire du compte de profits et pertes**

En 1982, le compte de profits et pertes de la Banque nationale s'est soldé par un excédent de recettes de 2153,9 millions de francs. L'excédent a été affecté surtout au renforcement des provisions. En attribuant 2033,3 millions de francs à la provision pour risques de change, la Banque nationale a tenu compte de la situation monétaire incertaine et du montant élevé des réserves de devises. Il reste un bénéfice net de 7,6 millions de francs.

Le produit des placements de devises et des opérations sur devises a atteint 2307,2 millions de francs. Pour l'essentiel, il provenait des importantes recettes obtenues grâce à la rémunération élevée des placements en dollars. En comptabilisant les papiers émis selon le principe de l'escompte (voir page 43) à leur valeur d'acquisition, et non plus à leur valeur nominale, on a reporté à l'exercice suivant des recettes pour un montant de 289,1 millions de francs. Les dollars ont été comptabilisés au cours moyen du mois de décembre, soit fr. 2,049, contre fr. 1,815 à la fin de 1981. L'ajustement des valeurs comptables, qui a été effectué également sur les avoirs en d'autres monnaies et en DTS, a provoqué une hausse de 1624,6 millions de francs des réserves de devises. Comme ce montant ne représente qu'un bénéfice purement comptable, il n'a pas été porté au compte de profits et pertes, mais a été inscrit sur un nouveau poste du bilan, intitulé «Ajustement de l'évaluation des devises».

Le produit des crédits d'escompte et des avances sur nantissement s'est chiffré à 53,2 millions de francs, somme inférieure au résultat de l'année précédente. Le recours plus faible aux crédits traditionnels de l'institut d'émission s'explique principalement par le fait que les taux officiels n'ont pas été adaptés entièrement à l'évolution des rémunérations du marché. Le produit du portefeuille de titres s'est établi à 62,8 millions de francs.

Les dépenses pour le personnel ont atteint 47,8 millions de francs. Leur augmentation résultait des adaptations de traitement, de la gratification accordée à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Banque, des prestations aux institutions de prévoyance et des changements intervenus dans l'effectif du personnel.

Les charges imputables aux locaux, soit 9,5 millions de francs, étaient dues à des rénovations et à des travaux destinés à améliorer la sécurité, qui ont été effectués dans les immeubles des sièges et des succursales. S'inscrivant à 2,5 millions de francs, les amortissements sur les bâtiments ont été notablement moins élevés qu'en 1981, car la Banque avait amorti durant les années précédentes les coûts des travaux réalisés au «Kaiserhaus», à Berne.

Atteignant 16,1 millions de francs, les charges afférentes à l'émission et à la circulation des billets, à savoir les frais de papier, d'impression, de transport et d'assurances, dépassaient les dépenses analogues enregistrées en 1981. Cette

hausse découlait de l'extension du stock de papier servant à la fabrication des billets.

Appliquée à partir du mois de mars 1982, la rémunération partielle des comptes de virements de la Confédération a porté à 24,1 millions de francs les charges d'intérêt sur les placements de la Confédération. Quant aux intérêts versés sur les bons émis par la Banque, ils se sont élevés à 34,6 millions de francs, montant supérieur à celui de l'année précédente. En moyenne annuelle, le volume de ces bons était plus élevé qu'en 1981.

Les frais liés aux opérations de stérilisation, soit 4,5 millions de francs, s'expliquent par le fait que le Département américain du Trésor a maintenu en dépôt, à la Banque nationale, le produit de son émission de «notes» libellées en francs suisses. Le montant de ce dépôt ayant diminué en 1982, les frais y relatifs se sont réduits.

Des bénéfices comptables provenant du remboursement et de la vente de titres amortis les années précédentes, soit 10,6 millions de francs au total, ont été déduits des charges de 125,1 millions consécutives aux amortissements sur les titres achetés au cours de l'année. Ainsi, le montant net des amortissements sur les titres s'est inscrit à 114,5 millions de francs.

### **Répartition du bénéfice net**

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale des 23 décembre 1953 et 15 décembre 1978, un premier prélèvement sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes est fait en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit 1,5 million de francs, peut être attribué ensuite.

L'excédent doit être bonifié à l'Administration fédérale des finances en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élève au 31 décembre 1982 à 5,1 millions de francs.

## E. Autorités et personnel de la Banque

### 1. Changements dans les autorités de la Banque

#### Conseil de banque

L'Assemblée générale des actionnaires du 30 avril 1982 a élu membre du Conseil de banque

Monsieur Hans-Rudolf Früh, conseiller national, membre du comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers, Bühler.

Il a remplacé Monsieur Rudolf Etter, ancien conseiller national, qui est décédé le 2 mars 1982 et qui était membre du Conseil de banque depuis 1973.

L'Assemblée générale ordinaire du 22 avril 1983 coïncide avec la fin d'une période administrative de quatre ans. Plusieurs membres du Conseil de banque renoncent à demander le renouvellement de leur mandat en raison de la limite d'âge, de la limite fixée à la durée d'un mandat ou de changements intervenus sur le plan professionnel; il s'agit de Messieurs

Oswald Aepli, Küssnacht (membre depuis 1981)

Arnold Edelmann, Saint-Gall (membre depuis 1969)

Pierre Gaibrois, Moutier (membre depuis 1974)

Léonard Hentsch, Collonge-Bellerive (membre depuis 1967)

Renzo Lardelli, Coire (membre depuis 1971)

Franz Muheim, conseiller aux Etats, Altdorf (membre depuis 1967)

Richard Müller, conseiller national, Muri (membre depuis 1979)

Jean Pfau, Collonge-Bellerive (membre depuis 1977)

Rudolf Suter, Zurich (membre depuis 1975).

La Banque nationale leur exprime ses très sincères remerciements pour les services qu'ils lui ont rendus.

Pour succéder à Messieurs Aepli, Edelmann, Muheim et Pfau qui avaient été élus par l'Assemblée générale des actionnaires, le Conseil de banque propose à la 75<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire d'élire Messieurs

Guido Casetti, président de la Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse, Berne

Robert Holzach, président du conseil d'administration de l'Union de Banques Suisses, Zumikon

Arnold Koller, conseiller national, professeur à l'Université de Saint-Gall, Appenzell, et

François Milliet, administrateur-délégué de Galenica SA, Lausanne.

Après l'Assemblée générale, le Conseil fédéral procédera aux autres nominations.

## **Comité de banque**

En quittant le Conseil de banque, Messieurs Léonard Hentsch et Richard Müller se retirent également du Comité de banque, au sein duquel ils ont rendu de précieux services à l'institut d'émission, le premier depuis 1974, et le second, depuis 1979. Leurs successeurs seront nommés par le Conseil de banque.

## **Comités locaux**

Les Comités locaux ont enregistré les départs de Messieurs

Robert Morandi, président du Comité local de Lausanne depuis 1980 (membre depuis 1961)

Victor Widmer, président du Comité local de Saint-Gall depuis 1981 (membre depuis 1972) et

Ernst Jaggi, président du Comité local de Zurich depuis 1971 (membre depuis 1959).

La Banque nationale les remercie du soutien qu'ils lui ont apporté.

Le Conseil de banque et le Comité de banque ont procédé aux nominations suivantes:

### **Comité local de Lausanne**

Georges Golay, Le Brassus, jusque-là vice-président, à la présidence,  
Pierre-Noël Julen, Murraz-sur-Sierre, jusque-là membre, à la vice-présidence,  
et

Martin Gétaz, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Gétaz Romang SA, Aubonne, en qualité de membre.

### **Comité local de Saint-Gall**

Walter Vetsch, Heerbrugg, jusque-là vice-président, à la présidence,  
Jürg Nef, Saint-Gall, jusque-là membre, à la vice-présidence, et  
Klaus Gebert, président du conseil d'administration de la maison Geberit SA, Jona, en qualité de membre.

### **Comité local de Zurich**

Werner Fuchs, Greifensee, jusque-là membre, à la présidence, et  
Claus Nüscherer, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Siber Hegner Holding SA, Erlenbach, en qualité de membre.



## **Commission de contrôle**

Messieurs Josef Iten, président de la Commission de contrôle, et Max Meier-Milt, suppléant, renoncent à leur mandat à compter de la clôture de la 75<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire. En qualité de suppléant de 1967 à 1970, puis de membre et, depuis 1973, de président de la Commission de contrôle, Monsieur Iten a rendu de précieux services à l'institut d'émission. La Banque nationale lui exprime, ainsi qu'à Monsieur Meier-Milt, suppléant depuis 1973, ses très sincères remerciements pour le soutien qu'ils lui ont apporté.

Le Conseil de banque propose à l'Assemblée générale des actionnaires d'élire Messieurs

Hans Studer, directeur central de la Banque cantonale de Saint-Gall, Saint-Gall,  
membre de la Commission de contrôle, et

Peter Blaser, directeur de la Amtersparniskasse Thun, Thoune,  
suppléant.

## **2. Changements au sein de la Direction**

Comme l'indiquait le précédent rapport de gestion, Monsieur Paul Ehrsam, suppléant du chef du 1<sup>er</sup> département et directeur du service juridique, a pris sa retraite le 28 février 1982.

Monsieur Willi Küng, directeur de la succursale de Saint-Gall, a quitté le service de la Banque le 15 avril 1982, après son élection à l'exécutif de la ville de Zurich.

En outre, Monsieur Hans-Rudolf Läng, directeur du service du personnel, a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> janvier 1983, après plus de trente-cinq années d'activité à la Banque. Durant cette période, il a rendu d'éminents services à l'institut d'émission. Monsieur Läng assumera quelque temps encore la fonction de gérant des institutions de prévoyance de la Banque et d'autres tâches.

La Direction générale leur exprime ses remerciements les plus chaleureux pour les précieux services qu'ils ont rendus.

Sur proposition du Conseil de banque, le Conseil fédéral a nommé

Monsieur René Kästli, au rang de directeur de la succursale de Saint-Gall, avec effet au 16 avril 1982.

Au cours de l'année, le Comité de banque a nommé Messieurs

Georg Rich, au rang de directeur du service d'études économiques, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1983,

Jean-Pierre Roth, au rang de directeur à l'état-major du 2<sup>e</sup> département, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 1982, et

Gerhard Nideröst, au rang de directeur adjoint et de chef du service du personnel, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1983.

### **3. Personnel**

Les collaborateurs de la Banque étaient au nombre de 541 au 31 décembre 1982, contre 529 un an auparavant. Sur cet effectif, 11% avaient un diplôme universitaire, 55% une formation bancaire ou commerciale, 14% une formation technique et 20% avaient été formés à la Banque. Les collaborateurs à temps partiel, au nombre de 25, et les 13 apprentis ne sont pas comptés dans l'effectif du personnel.

Les dépenses pour le personnel actif ont atteint 45,5 millions de francs. La somme des traitements, y compris les allocations pour enfants, versés par la Banque s'est élevée à 38,6 millions de francs; par rapport à l'année précédente, elle a progressé de 6,4 millions de francs à la suite d'augmentations de traitement, de la gratification accordée à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Banque et des changements intervenus dans l'effectif. Le solde des dépenses, soit 6,9 millions de francs, est dû aux prestations sociales et à d'autres charges imputables au personnel. De plus, des allocations de renchérissement totalisant 2,3 millions de francs ont été versées aux bénéficiaires de rentes.

Outre des séminaires pour cadres et des programmes de formation organisés au sein des départements, la Banque a mis sur pied, durant l'année, trois cours d'introduction sur les tâches, l'organisation et les moyens d'action de l'institut d'émission, un séminaire d'informatique, un séminaire pour économistes, un séminaire pour cadres inférieurs et moyens ainsi qu'un exercice pour cadres supérieurs. Un collaborateur sur cinq a participé au moins à l'un de ces programmes.

Le règlement régissant la participation du personnel de la Banque nationale suisse est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1982. Depuis lors, le personnel prend part au processus de décision pour ce qui a trait au domaine social et à l'exploitation. Les organes ci-dessous ont été créés à cet effet: les commissions des deux sièges, la commission du personnel de l'ensemble de la Banque et la commission consultative, formée d'une délégation du personnel et d'une délégation de la direction.

La Direction générale adresse à ses collaboratrices et à ses collaborateurs ses sentiments de reconnaissance pour les services dévoués qu'ils ont rendus à la Banque durant l'année.

#### **4. 75<sup>e</sup> anniversaire de la Banque**

L'institut d'émission a fêté son 75<sup>e</sup> anniversaire en 1982. A cette occasion, les autorités de la Banque et de nombreux invités suisses et étrangers ont participé à une cérémonie, le 18 juin, au Stadttheater de Berne. L'institut d'émission a publié un ouvrage commémoratif en langues française, allemande et italienne, intitulé «La Banque nationale suisse. Les années 1957 à 1982», ainsi qu'une «Bibliographie suisse sur la monnaie et la banque centrale» en quatre langues.

Dans le cadre de cet anniversaire, les autorités de la Banque ont décidé de constituer une fondation, le «Centre d'études de Gerzensee». Lieu de formation et de rencontre, ce centre sera ouvert au personnel bancaire de toutes les nations, entre autres à celui des pays en développement. La Banque nationale a acquis à cette fin la propriété «Neues Schloss Gerzensee» et envisage d'en faire don à la fondation.

Les collaborateurs et les retraités de la Banque ont été invités à participer à une excursion, à Interlaken, les samedi et dimanche 19 et 20 juin. En outre, les autorités de la Banque ont autorisé le versement d'une gratification au personnel.

## **Rapport de la Commission de contrôle à l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale suisse**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Commission de contrôle désignée par votre Assemblée générale a vérifié, conformément aux dispositions de la loi sur la Banque nationale et du code des obligations, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1982.

Nous fondant sur les contrôles que nous avons effectués dans tous les sièges, succursales et agences propres ainsi que sur le rapport établi par la Fiduciaire Générale SA à la suite des vérifications auxquelles elle a procédé, nous constatons

- que le bilan, au total de fr. 49 374 226 890,69 au 31 décembre 1982, et le compte de profits et pertes, présentant un bénéfice net de fr. 7 592 823,20 pour l'exercice 1982, concordent avec les livres,
- que la comptabilité est tenue dans les règles,
- que la présentation des éléments de fortune et des résultats de l'exercice est conforme aux prescriptions légales.

Sur la base du résultat de nos vérifications, nous vous proposons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous confirmons en outre que la proposition du Conseil de banque concernant la répartition du bénéfice est conforme aux prescriptions légales.

Berne, le 14 mars 1983

La Commission de contrôle  
*Iten*  
*Staub*  
*Grenier*

## Résolutions du Conseil de banque à l'Assemblée générale des actionnaires

Sur la proposition du Comité de banque, le Conseil de banque a approuvé, dans sa séance du 11 mars 1983, le 75<sup>e</sup> rapport de gestion présenté par la Direction générale et destiné au Conseil fédéral, ainsi qu'à l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil fédéral a approuvé, le 14 mars 1983, le rapport et les comptes annuels, conformément à l'article 63, alinéa 2, lettre i, de la loi sur la Banque nationale. En outre, la Commission de contrôle a déposé, le 14 mars 1983, le rapport prévu à l'article 51, alinéa 2, de ladite loi.

Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée approuve le présent rapport ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1982.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 7 592 823.20 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme il suit:

attribution au fonds de réserve	fr. 1 000 000.—
paiement d'un dividende de 6%	fr. 1 500 000.—
versement à l'Administration fédérale des finances	fr. 5 092 823.20
	<u>fr. 7 592 823.20</u>

Berne, le 15 mars 1983

Au nom du Conseil de banque

Le président du Conseil de banque  
*Wyss*

Un membre de la Direction générale  
*Languetin*

## F. Annexes

---

# 1. Situations périodiques publiées au cours de l'année

## Actif

1982		Encaisse-or	Devises	Droits de tirage spéciaux	Portefeuille suisse		Avances sur nantissement	Titres		Correspondants en Suisse	Autres postes de l'actif
					Valeurs escomptées	Bons du Trésor de la Confédération, y compris créances comptables		pouvant servir de couverture	autres		
<i>En 1000 francs</i>											
Janvier	8	11 903 907	24 045 293	248	559 774	—	62 805	35 838	982 556	35 586	221 502
	20	11 903 907	21 309 128	604	519 575	—	23 321	35 838	982 556	51 605	228 542
	29	11 903 907	20 053 454	604	2 993 604	—	1 957 262	35 838	982 556	239 393	238 817
Février	10	11 903 907	23 036 421	604	427 753	—	27 478	35 838	982 556	44 558	243 453
	19	11 903 907	21 877 688	604	391 382	—	19 090	35 838	982 556	79 450	249 459
	26	11 903 907	20 092 678	604	2 849 558	—	1 885 258	35 838	982 556	144 297	271 000
Mars	10	11 903 907	22 914 652	604	486 671	—	28 999	35 838	984 813	57 354	257 121
	19	11 903 907	22 397 190	604	465 871	—	11 482	42 550	988 446	57 871	259 316
	31	11 903 907	23 091 832	604	2 582 163	175 000	1 599 629	42 550	999 311	368 296	262 673
Avril	8	11 903 907	23 957 669	608	377 909	—	36 508	42 795	1 007 874	56 782	265 080
	20	11 903 907	23 231 085	608	316 021	—	14 525	46 128	1 011 087	101 574	268 034
	30	11 903 907	23 177 862	608	2 262 701	—	694 384	60 974	1 008 984	301 669	273 786
Mai	10	11 903 907	24 912 282	608	275 203	—	18 358	60 974	1 016 501	64 369	286 465
	19	11 903 907	23 555 947	608	265 028	—	2 945	57 641	1 029 924	60 388	282 061
	28	11 903 907	24 368 644	608	1 104 359	—	609 665	57 641	1 038 164	207 880	284 943
Juin	10	11 903 907	24 609 248	608	259 623	—	15 794	59 520	1 045 513	90 833	286 689
	18	11 903 907	23 994 737	1 442	248 356	—	8 747	59 699	1 056 064	60 065	378 775
	30	11 903 907	25 363 746	1 463	2 421 648	85 000	1 940 242	59 717	1 064 961	413 536	287 434
Juillet	9	11 903 907	24 738 724	1 463	258 323	—	27 222	59 786	1 077 015	92 550	292 351
	20	11 903 907	24 377 515	1 807	254 752	—	13 614	40 590	1 084 736	104 841	354 615
	30	11 903 907	23 471 839	1 807	1 965 969	—	811 579	40 590	1 095 418	215 781	314 039
Août	10	11 903 907	24 868 109	1 807	244 568	—	21 081	40 590	1 105 264	33 024	324 944
	20	11 903 907	24 453 902	1 807	239 017	—	2 064	40 608	1 114 822	29 747	324 765
	31	11 903 907	24 097 431	1 807	2 322 979	—	693 468	40 611	1 127 158	216 403	338 303
Sept.	10	11 903 907	24 749 778	1 807	239 338	—	6 126	40 920	1 136 590	25 765	339 270
	20	11 903 907	24 583 122	1 807	234 902	—	4 498	40 534	1 143 535	49 764	357 005
	30	11 903 907	25 572 530	1 833	2 193 254	130 000	1 658 797	42 718	1 153 290	291 770	352 131
Oct.	8	11 903 907	24 994 372	1 833	238 194	—	28 041	42 858	1 161 157	61 562	357 854
	20	11 903 907	24 864 662	1 833	237 205	—	4 909	43 149	1 169 756	44 295	367 322
	29	11 903 907	25 112 559	1 833	2 232 702	—	202 535	43 871	1 178 979	215 987	369 277
Nov.	10	11 903 907	26 438 448	1 833	236 815	—	5 180	44 545	1 186 331	47 806	378 090
	19	11 903 907	26 006 320	1 833	231 076	—	4 940	46 209	1 191 754	52 993	384 398
	30	11 903 907	26 817 914	1 833	2 125 550	—	65 570	46 314	1 198 682	245 063	368 555
Déc.	10	11 903 907	28 223 184	1 833	229 745	—	5 018	46 567	1 208 228	58 296	369 190
	20	11 903 907	29 576 626	1 833	228 403	—	3 784	46 728	1 214 900	87 708	371 280
	31	11 903 907	31 872 815	6 281	2 078 916	109 217	1 559 580	48 327	1 219 971	314 005	236 208



## Passif

Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue		Engagements à terme		Autres postes du passif	Total du bilan
		<i>Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie</i>	<i>Autres engagements à vue</i>	<i>Rescriptions de stérilisation</i>	<i>Bons émis par la Banque</i>		
<i>En 1000 francs</i>							
71 000	22 510 757	7 584 134	1 342 370	—	500 000	5 839 248	37 847 509
71 000	21 564 341	5 818 761	1 134 202	—	500 000	5 966 772	35 055 076
71 000	22 108 548	7 821 346	1 956 077	—	500 000	5 948 464	38 405 435
71 000	21 434 234	7 046 091	1 624 623	—	500 000	6 026 620	36 702 568
71 000	21 129 055	5 946 749	1 782 856	—	500 000	6 110 314	35 539 974
71 000	22 036 840	7 954 920	1 415 247	—	500 000	6 187 689	38 165 696
71 000	21 537 676	6 671 761	1 639 525	—	500 000	6 249 997	36 669 959
71 000	21 164 589	6 807 808	1 260 361	—	500 000	6 323 479	36 127 237
71 000	22 028 298	10 044 930	1 977 735	—	500 000	6 404 002	41 025 965
71 000	21 907 681	6 945 962	1 681 673	—	500 000	6 542 816	37 649 132
71 000	21 217 087	7 128 599	1 365 977	—	500 000	6 610 306	36 892 969
72 000	22 061 605	8 209 370	2 193 212	—	500 000	6 648 688	39 684 875
72 000	21 706 091	7 464 675	2 026 525	—	500 000	6 769 376	38 538 667
72 000	21 291 054	6 959 762	1 462 572	—	500 000	6 873 061	37 158 449
72 000	22 321 867	7 760 158	2 027 292	—	500 000	6 894 494	39 575 811
72 000	21 766 792	6 668 208	2 274 404	—	500 000	6 990 331	38 271 735
72 000	21 509 369	6 839 057	1 730 679	—	500 000	7 060 687	37 711 792
72 000	22 545 744	10 944 696	2 402 625	—	500 000	7 076 589	43 541 654
72 000	22 126 166	6 881 541	1 788 962	—	400 000	7 182 672	38 451 341
72 000	21 707 454	7 092 004	1 405 086	—	400 000	7 459 833	38 136 377
72 000	22 091 039	7 977 235	1 900 420	—	400 000	7 380 235	39 820 929
72 000	21 788 165	6 509 259	2 310 334	—	400 000	7 463 536	38 543 294
72 000	21 430 629	6 633 828	1 989 874	—	400 000	7 584 308	38 110 639
72 000	22 158 782	8 451 633	2 256 085	—	250 000	7 553 567	40 742 067
72 000	21 961 731	6 710 354	1 669 750	—	250 000	7 779 666	38 443 501
72 000	21 644 476	6 892 961	1 726 918	—	250 000	7 732 719	38 319 074
72 000	22 515 838	10 860 245	1 835 225	—	250 000	7 766 922	43 300 230
72 000	22 298 312	6 640 396	1 713 788	—	250 000	7 815 282	38 789 778
72 000	21 696 111	7 435 478	1 286 466	—	250 000	7 896 983	38 637 038
72 000	22 687 579	8 195 782	2 113 096	—	250 000	7 943 193	41 261 650
72 000	22 203 307	7 050 348	2 641 826	—	250 000	8 025 474	40 242 955
72 000	21 962 715	7 457 528	1 985 923	—	250 000	8 095 264	39 823 430
72 000	23 153 052	8 390 461	2 794 282	—	250 000	8 113 593	42 773 388
72 000	23 519 199	7 547 832	2 485 866	—	250 000	8 171 071	42 045 968
72 000	24 406 839	7 927 296	2 552 126	—	250 000	8 226 908	43 435 169
72 000	24 477 045	13 992 715	1 720 717	—	250 000	8 836 750	49 349 227

## 2. Evolution du bilan, depuis 1946

### Actif

En fin d'année	Or <sup>1</sup>	Devises	Bons du Trésor étrangers en francs suisses; DTS <sup>2</sup>	Avoirs avec garantie de change dans des banques centrales étrangères	Portefeuille suisse			Total	Effets de la Caisse de prêts fédérale	Avances sur nantissement	Titres	Avoirs chez des correspondants en Suisse à l'étranger <sup>4</sup>	
					Effets suisses	Bons du Trésor <sup>3</sup>	Obligations escomptées					en Suisse	à l'étranger <sup>4</sup>
<i>En millions de francs</i>													
1946	4 949,9	158,0	—	—	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2	52,7	51,7	—
1947	5 256,2	102,5	—	—	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6	48,4	68,6	—
1948	5 821,0	236,6	—	—	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0	47,4	50,4	—
1949	6 240,2	260,0	—	—	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0	39,7	26,7	—
1950	5 975,8	256,4	—	—	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0	40,9	60,3	—
1951	6 003,8	227,6	—	—	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9	39,9	53,0	—
1952	5 876,1	490,9	—	—	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0	40,1	37,5	—
1953	6 086,1	522,2	—	—	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2	35,5	34,9	—
1954	6 323,4	649,8	—	—	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6	46,5	41,3	—
1955	6 686,3	624,1	—	—	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8	45,9	47,8	—
1956	7 102,9	627,0	—	—	170,9	21,5	80,0	272,4	—	186,9	45,7	56,1	—
1957	7 383,5	781,4	—	—	193,9	—	31,9	225,8	—	52,0	45,3	41,4	—
1958	8 329,3	560,9	—	—	56,0	—	2,3	58,3	—	21,8	44,6	33,0	—
1959	8 369,3	534,6	—	—	50,6	—	7,3	57,9	—	39,7	44,2	45,2	6,4
1960	9 454,7	583,0	—	—	49,2	—	4,3	53,5	—	37,8	43,3	45,1	6,8
1961	11 078,0	842,4	—	—	62,2	—	7,3	69,5	—	66,3	42,9	58,3	6,8
1962	11 543,3	867,4	207,0	—	67,4	45,0	11,2	123,6	—	71,7	42,8	77,8	10,2
1963	12 203,8	1 083,3	207,0	—	87,5	35,0	19,7	142,2	—	97,5	51,7	61,5	9,4
1964	11 793,6	1 679,1	432,0	431,3	109,8	24,8	28,0	162,6	—	77,7	65,3	75,3	17,0
1965	13 164,2	852,6	432,0	428,5	98,1	9,5	31,5	139,1	—	38,9	92,9	66,1	14,5
1966	12 297,4	2 060,3	432,0	518,9	97,8	16,7	43,3	157,8	—	109,3	181,7	81,5	15,4
1967	13 369,7	1 986,7	432,0	173,9	99,4	—	43,1	142,5	—	86,6	181,9	72,4	14,6
1968	11 355,8	5 601,2	1 442,0	108,3	256,2	6,8	25,5	288,5	—	160,1	180,6	99,7	21,7
1969	11 434,5	5 792,9	1 851,0	—	584,7	118,5	28,2	731,4	—	277,1	170,2	89,5	20,1
1970	11 821,3	8 441,1	1 851,0	—	306,6	71,0	21,4	399,0	—	223,5	156,0	82,8	25,5
1971	11 879,4	10 323,3	4 278,0	—	78,1	—	2,4	80,5	—	28,5	10,8	72,4	22,8
1972	11 879,7	12 323,1	4 278,0	—	770,3	152,0	13,8	936,1	—	418,8	—	142,3	27,5
1973	11 892,7	12 519,9	4 613,0	—	862,7	200,0	35,0	1 097,7	—	557,7	—	281,8	—
1974	11 892,7	11 570,6	5 403,0	—	2 166,8	484,0	43,5	2 694,3	—	699,9	92,5	166,9	—
1975	11 892,7	14 705,8	5 403,0	—	1 706,5	227,0	5,4	1 938,9	—	200,2	3,7	136,3	—
1976	11 903,9	20 426,5	5 222,0	—	912,5	375,0	13,3	1 300,8	—	157,0	63,8	160,3	—
1977	11 903,9	20 514,2	3 949,0	—	1 207,4	267,0	44,7	1 519,1	—	197,5	559,1	171,6	—
1978	11 903,9	28 981,8	2 028,5	—	214,6	—	21,5	236,1	—	49,6	348,0	185,7	—
1979	11 903,9	26 390,4	—	—	1 532,2	10,0	38,3	1 580,5	—	886,4	963,4	288,6	—
1980	11 903,9	27 355,6	11,4	—	2 285,1	152,0	48,4	2 485,5	—	919,8	1 212,2	289,6	—
1981	11 903,9	25 494,8	0,2	—	2 710,0	256,0	40,9	3 006,9	—	2 513,9	1 018,4	399,6	—
1982	11 903,9	31 872,8	6,3	—	2 076,8	109,2	2,1	2 188,1	—	1 559,6	1 268,3	314,0	—

<sup>1</sup> Evaluation à partir du 10 mai 1971: 1 kg d'or fin = fr. 4595,74; auparavant 1 kg = fr. 4869,80.

<sup>2</sup> A partir de 1980, droits de tirage spéciaux.

<sup>3</sup> Depuis 1948, bons du Trésor de la Confédération seulement; depuis 1979, créances comptables à court terme incluses.

<sup>4</sup> A partir de 1973, sous la rubrique «Devises».

<sup>5</sup> Avant 1961, inclus dans la rubrique «Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie».

<sup>6</sup> Y compris les chèques en circulation.

## Passif

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total	Comptes de virements de banques temporaire-ment liés	Ré-serves mini-males des banques	Engagements à terme		Dépôts obliga-toires selon l'arrêté fédéral du 13 mars 1964	Total du bilan	En fin d'année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes de la Confédération	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères <sup>5</sup>				Rescriptions de stérilisation	Comptes spéciaux, bons			
En millions de francs	%	En millions de francs												
4 090,7	121,00	662,3	194,6	84,2	223,5	—	1 164,6	—	—	—	—	—	5 499,8	1946
4 383,4	119,91	722,3	127,2	59,4	263,4	—	1 172,3	—	—	—	—	—	5 932,1	1947
4 594,3	126,70	960,0	11,2	49,9	221,7	—	1 242,8	—	—	337,1	—	—	6 400,6	1948
4 566,3	136,66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	—	1 731,1	—	—	200,0	—	—	6 721,9	1949
4 663,8	128,13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	—	1 773,1	—	—	—	—	—	6 658,6	1950
4 927,3	121,85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	—	1 528,8	—	—	—	—	—	6 675,9	1951
5 121,9	114,73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	—	1 453,9	—	—	—	—	—	6 796,8	1952
5 228,5	116,40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	—	1 540,9	—	—	—	—	—	6 996,8	1953
5 411,6	116,85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	—	1 692,2	—	—	—	—	—	7 327,2	1954
5 515,5	121,23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	—	1 990,4	—	—	—	—	—	7 738,2	1955
5 809,7	122,26	1 570,6	609,2	17,4	89,2	—	2 286,4	—	—	—	—	—	8 340,1	1956
5 931,2	124,49	1 831,1	471,1	16,2	74,7	—	2 393,0	—	—	—	—	—	8 574,6	1957
6 109,3	136,34	2 541,2	105,7	18,2	61,3	—	2 726,4	—	—	—	—	—	9 098,9	1958
6 343,9	131,93	2 330,7	165,6	16,9	22,1	—	2 535,3	—	—	—	—	—	9 141,5	1959
6 854,1	137,94	2 288,4	416,6	18,1	33,3	—	2 756,4	—	—	390,3	—	—	10 266,2	1960
7 656,0	144,70	1 996,1	662,5	19,7	37,2	231,5	2 947,0	1 035,0	—	293,5	—	—	12 206,6	1961
8 506,1	135,71	2 294,2	355,9	21,6	30,0	98,0	2 799,7	1 035,0	—	373,0	—	—	12 994,7	1962
9 035,4	135,07	2 700,0	389,4	27,3	39,3	31,8	3 187,8	1 035,0	—	357,3	—	—	13 910,2	1963
9 721,8	121,31	2 907,9	291,5	21,2	24,4	25,6	3 270,6	1 035,0	—	433,2	—	3,4	14 787,6	1964
10 042,5	131,08	3 005,0	126,2	19,0	20,9	44,3	3 215,4	1 035,0	—	602,0	—	19,9	15 287,6	1965
10 651,1	115,46	2 982,2	375,2	15,4	23,3	34,4	3 430,5	1 035,0	—	389,0	—	2,3	15 922,3	1966
11 326,8	118,04	3 810,8	230,7	20,5	29,0	53,9	4 144,9	—	—	550,0	—	—	16 519,0	1967
12 047,3	94,26	5 776,2	505,0	23,9	33,4	75,1	6 413,6	—	—	233,1	—	—	19 339,7	1968
12 518,4	91,34	6 353,4	493,0	18,8	40,0	49,6	6 954,8	—	—	141,9	—	—	20 482,5	1969
13 106,0	90,20	7 749,6	405,3	28,5	18,3	208,4	8 410,1	—	—	201,7	200,0 <sup>9</sup>	—	23 095,3	1970
14 309,9	83,01	10 701,6	713,7	30,7	15,3	393,1	11 854,4	—	516,4 <sup>7</sup>	313,1	—	—	28 014,6	1971
16 635,0	71,41	9 312,6	1 380,3	31,4	17,0	279,5	11 020,8	—	2 029,3 <sup>8</sup>	72,7	2,5 <sup>10</sup>	—	31 362,9	1972
18 296,2	65,00	8 234,9	458,2	37,4	7,8	296,7	9 036,1 <sup>6</sup>	—	2 872,0 <sup>8</sup>	121,4	108,2 <sup>11</sup>	—	32 297,8	1973
19 435,8	61,19	9 505,0	714,5	30,3	—	114,8	10 367,1 <sup>6</sup>	—	347,8 <sup>8</sup>	246,9	986,3 <sup>10</sup>	—	33 260,6	1974
19 127,8	62,17	11 478,5	1 623,8	30,0	—	150,0	13 296,0 <sup>6</sup>	—	165,3 <sup>8</sup>	379,8	—	—	34 991,0	1975
19 730,9	60,33	12 643,7	3 817,5	37,5	—	146,2	16 648,7 <sup>6</sup>	—	246,2 <sup>8</sup>	954,8	—	—	39 324,0	1976
20 396,8	58,36	13 622,8	2 513,8	41,6	—	149,3	16 330,2 <sup>6</sup>	—	—	772,2	—	—	38 921,0	1977
22 499,1	52,91	15 583,9	3 437,7	45,4	—	990,6	20 062,8 <sup>6</sup>	—	—	2 893,2	—	—	46 421,0	1978
23 760,9	50,10	13 207,1	2 209,4	56,8	—	2 252,8	17 735,6 <sup>6</sup>	—	—	630,1	—	—	43 244,5	1979
24 106,3	49,38	13 661,0	402,8	47,8	—	2 254,0	16 376,1 <sup>6</sup>	—	—	23,0	250,5 <sup>12</sup>	—	44 318,7	1980
23 336,7	51,01	12 466,7	1 513,9	48,1	—	908,0	14 958,0 <sup>6</sup>	—	—	—	500,0 <sup>12</sup>	—	44 584,5	1981
24 477,0	48,63	13 992,7	798,9	50,8	—	852,0	15 713,5 <sup>6</sup>	—	—	—	250,0 <sup>12</sup>	—	49 374,2	1982

<sup>7</sup> Selon la convention du 16 août 1971 concernant les réserves minimales extraordinaires.

<sup>8</sup> Réserves minimales des banques sur les engagements en Suisse et envers l'étranger, selon l'arrêté fédéral du 20 décembre 1972 et celui du 19 décembre 1975.

<sup>9</sup> Compte spécial PTT.

<sup>10</sup> Dépassement de l'accroissement autorisé du crédit.

<sup>11</sup> Dépassement de l'accroissement autorisé du crédit et compte de stérilisation de l'administration fédérale.

<sup>12</sup> Bons.

### 3. Evolution du bilan, depuis 1946

(moyennes des valeurs publiées dans les situations périodiques)

#### Actif

Année	Or <sup>1</sup>	Devises	Droits de tirage spéciaux	Portefeuille suisse			Total	Effets de la Caisse de prêts fédérale	Avances sur nantissement	Titres	Avoirs chez des correspondants	
				Effets suisses	Bons du Trésor <sup>2</sup>	Obligations escomptées					en Suisse	à l'étranger <sup>3</sup>
<i>En millions de francs</i>												
1946	4 818,0	171,7	—	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	36,3	58,8	13,3	—
1947	5 129,9	113,6	—	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	59,7	50,8	16,8	—
1948	5 662,7	135,7	—	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	59,5	47,7	16,8	—
1949	6 046,1	305,2	—	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	27,6	41,7	9,7	—
1950	6 179,4	297,9	—	86,8	0,7	1,2	88,7	—	23,3	41,2	11,3	—
1951	6 000,9	225,5	—	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	30,9	40,1	13,8	—
1952	5 847,5	337,1	—	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	30,0	40,1	13,0	—
1953	5 998,7	511,4	—	191,6	0,7	0,9	193,2	—	24,7	35,8	13,0	—
1954	6 176,7	517,5	—	111,9	0,5	1,5	113,9	—	26,1	43,7	14,5	—
1955	6 304,5	597,9	—	88,9	1,2	8,6	98,7	—	44,7	46,1	17,1	—
1956	6 794,6	585,8	—	100,5	1,6	15,8	117,9	—	47,7	45,4	19,8	—
1957	7 096,4	538,3	—	128,5	0,5	15,8	144,8	—	31,6	45,4	16,3	—
1958	7 957,8	539,2	—	108,6	0,1	2,6	111,3	—	11,4	44,9	11,2	—
1959	8 285,9	444,1	—	46,6	—	0,7	47,3	—	8,5	44,3	10,5	4,9
1960	8 151,0	522,4	—	48,2	—	1,7	49,9	—	15,6	43,6	13,4	7,1
1961	10 049,6	1 121,6	—	48,0	—	1,5	49,5	—	13,8	43,0	13,0	8,1
1962	10 613,6	827,3	—	53,6	1,1	5,3	60,0	—	16,1	42,8	16,1	10,4
1963	10 753,3	844,1	—	59,6	2,7	4,5	66,8	—	17,5	91,9	16,3	11,5
1964	11 080,6	1 232,4	—	77,0	5,2	9,8	92,0	—	29,4	58,3	20,0	22,5
1965	11 672,4	971,7	—	77,5	5,6	10,0	93,1	—	20,9	78,0	22,1	21,5
1966	11 621,5	983,4	—	86,5	4,7	18,6	109,8	—	32,6	144,1	26,4	18,3
1967	11 982,3	1 351,8	—	92,5	4,7	15,0	112,2	—	30,5	185,1	26,9	20,9
1968	11 586,5	1 602,6	—	104,4	3,3	6,5	114,2	—	27,3	181,0	26,8	21,5
1969	11 431,6	2 020,8	—	193,4	9,3	19,6	222,3	—	71,1	176,0	32,2	23,2
1970	11 615,5	3 418,7	—	134,6	9,5	11,3	155,4	—	47,0	167,6	39,3	25,9
1971	11 854,9	6 834,3	—	114,3	3,6	4,3	122,2	—	15,9	128,4	35,6	27,1
1972	11 879,6	9 721,4	—	109,5	5,8	1,8	117,1	—	22,2	122,2	38,5	28,5
1973	11 892,5	10 515,1	—	166,0	24,7	4,6	195,3	—	67,0	—	55,1	17,4
1974	11 892,7	8 624,2	—	730,8	48,7	16,3	795,8	—	132,2	65,6	71,0	—
1975	11 892,7	10 005,3	—	574,2	61,1	5,3	640,6	—	85,8	13,9	50,1	—
1976	11 897,7	13 371,8	—	299,3	63,3	1,5	364,1	—	81,8	34,3	57,3	—
1977	11 903,9	13 785,3	—	523,6	72,8	6,4	602,8	—	93,6	420,3	69,2	—
1978	11 903,9	21 697,2	—	356,2	32,2	6,8	395,2	—	35,0	333,5	66,3	—
1979	11 903,9	24 628,7	—	419,0	0,3	9,2	428,5	—	107,2	684,6	71,8	—
1980	11 903,9	20 802,0	11,4 <sup>4</sup>	906,1	16,2	27,7	950,0	—	301,5	1064,6	112,9	—
1981	11 903,9	21 488,0	16,8	1250,0	22,0	12,4	1284,4	—	689,5	1203,5	143,7	—
1982	11 903,9	24 466,9	1,4	958,0	13,9	3,0	974,9	—	391,0	1126,4	128,4	—

<sup>1</sup> Evaluation à partir du 10 mai 1971: 1 kg d'or fin = fr. 4595,74; auparavant 1 kg = fr. 4869,80.

<sup>2</sup> Depuis 1948, bons du Trésor de la Confédération seulement; depuis 1979, créances comptables à court terme incluses.

<sup>3</sup> A partir de 1973, sous la rubrique «Devises».

<sup>4</sup> Moyenne d'août à décembre.

<sup>5</sup> Avant 1961, inclus dans la rubrique «Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie».

<sup>6</sup> Moyenne de janvier à juillet.

## Passif

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporaire-ment liés	Engagements à terme	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes de la Confédération	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères <sup>5</sup>	Total			
<i>En millions de francs</i>	<i>%</i>	<i>En millions de francs</i>								
3 633,2	132,61	813,8	131,9	90,8	189,9	—	1 226,4	—	—	1946
3 940,6	130,18	734,0	147,2	74,4	242,9	—	1 198,5	—	—	1947
4 167,9	135,96	935,0	64,5	51,6	256,6	—	1 307,7	—	—	1948
4 259,9	141,93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	—	1 817,2	—	401,9	1949
4 239,6	145,75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	—	2 118,6	—	176,0 <sup>6</sup>	1950
4 419,5	135,70	1 269,2	384,0	51,3	153,0	—	1 857,5	—	—	1951
4 596,2	127,22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	—	1 692,1	—	—	1952
4 783,6	125,40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	—	1 805,2	—	—	1953
4 904,0	125,95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	—	1 802,2	—	—	1954
5 056,8	124,67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	—	1 873,6	—	—	1955
5 189,7	130,92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	—	2 222,7	—	—	1956
5 467,2	129,90	1 788,4	283,8	17,6	106,4	—	2 196,2	—	—	1957
5 501,2	144,66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	—	2 955,3	—	—	1958
5 705,3	145,23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	—	2 929,4	—	—	1959
6 042,4	134,90	2 112,3	289,0	17,6	23,8	—	2 442,7	—	399,2 <sup>7</sup>	1960
6 672,9	150,60	2 346,5	684,9	21,2	29,8	222,6 <sup>8</sup>	3 198,4	1 035,0 <sup>9</sup>	397,8	1961
7 358,9	144,23	2 034,2	326,4	21,7	23,6	187,6	2 593,5	1 035,0	399,4	1962
8 002,8	134,37	2 046,3	195,1	26,0	21,6	59,7	2 348,7	1 035,0	399,1	1963
8 638,6	128,27	2 059,2	283,1	24,5	27,0	32,2	2 426,0	1 035,0	483,3	1964
9 179,1	127,16	2 173,9	232,2	26,9	18,8	44,5	2 496,3	1 035,0	597,5	1965
9 566,5	121,48	1 997,2	287,5	19,8	15,8	37,8	2 358,1	1 035,0	587,0	1966
10 013,4	119,66	2 366,4	234,0	18,1	19,7	57,3	2 695,5	805,0	588,3	1967
10 577,5	109,54	3 006,2	250,0	18,6	28,8	46,9	3 350,5	—	476,6	1968
11 259,9	101,53	3 061,8	306,8	20,1	23,8	46,1	3 458,6	—	324,0	1969
11 784,7	98,56	3 562,5	517,8	20,9	25,3	62,3	4 188,8	—	428,3	1970
12 663,8	93,61	7 452,3 <sup>10</sup>	801,7	21,5	12,1	132,3	8 419,9	—	483,1	1971
14 080,4	84,37	8 221,9	1 288,9	26,0	16,3	345,0	9 898,1	—	395,1 <sup>11</sup>	1972
15 784,2	75,34	5 651,9	982,0	27,5	11,7	371,5	7 045,9 <sup>12</sup>	—	600,1 <sup>13</sup>	1973
17 022,7	69,86	5 524,2	504,6	31,1	0,5	199,0	6 263,0 <sup>12</sup>	—	870,9 <sup>13</sup>	1974
17 608,5	67,54	6 342,9	841,1	30,9	—	162,9	7 384,5 <sup>12</sup>	—	1 222,7 <sup>11</sup>	1975
17 778,4	66,92	6 971,5	2 772,5	40,9	—	272,7	10 062,8 <sup>12</sup>	—	1 426,3 <sup>11</sup>	1976
18 590,5	64,03	7 057,8	2 549,7	39,5	—	179,8	9 834,0 <sup>12</sup>	—	1 160,4	1977
19 547,6	60,90	9 771,4	2 780,7	54,2	—	389,3	13 001,1 <sup>12</sup>	—	3 263,0	1978
21 069,7	56,50	10 484,9	2 443,9	59,6	—	2 226,3	15 221,4 <sup>12</sup>	—	2 656,9	1979
21 779,7	54,66	7 860,6	1 234,2	52,7	—	2 289,7	11 445,2 <sup>12</sup>	—	925,0 <sup>14</sup>	1980
21 937,0	54,26	7 254,2	901,3	45,3	—	1 645,1	9 852,6 <sup>12</sup>	—	266,3 <sup>14</sup>	1981
22 101,9	53,86	7 701,8	904,6	50,0	—	908,5	9 576,0 <sup>12</sup>	—	395,8	1982

<sup>7</sup> Moyenne d'octobre à décembre.

<sup>8</sup> Moyenne de fin juin à décembre.

<sup>9</sup> Moyenne de fin mars à décembre.

<sup>10</sup> Y compris les montants versés sur le compte de stérilisation.

<sup>11</sup> Y compris les montants versés sur des comptes spéciaux (dépassement de l'accroissement autorisé du crédit).

<sup>12</sup> Y compris les chèques en circulation.

<sup>13</sup> Y compris les montants versés sur des comptes spéciaux (dépassement de l'accroissement autorisé du crédit) ainsi que sur le compte de stérilisation de l'administration fédérale.

<sup>14</sup> Y compris les bons.

## 4. Résultats annuels, depuis 1946

### Recettes

Année	Produit des opérations sur devises et sur or <sup>1</sup>	Escompte					Produit des avances sur nantissement	Produit des titres	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>3</sup>	Commissions <sup>4</sup>	Divers <sup>5</sup>	Bénéfice brut	Prélèvements sur provisions
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor <sup>2</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts fédérale							
<i>En 1000 francs</i>													
1946	16 725	859	628	89	37	14	868	1 377	93	1 154	138	21 214	—
1947	10 756	811	517	127	108	55	1 427	1 515	147	1 899	—	16 555	—
1948	7 168	2 134	1 827	44	163	95	1 498	1 736	176	2 345	95	15 152	—
1949	7 689	1 902	1 814	14	34	37	700	1 386	80	1 409	116	13 282	—
1950	10 470	1 623	1 567	11	16	25	552	1 357	81	1 223	151	15 450	—
1951	7 888	2 811	2 641	127	31	1	770	1 459	130	1 266	179	14 503	—
1952	8 232	3 934	3 537	328	53	5	736	1 303	117	934	139	15 395	—
1953	9 699	3 751	3 295	435	14	—	605	1 258	114	1 214	171	16 812	—
1954	10 689	2 705	2 192	489	19	—	622	1 356	126	971	102	16 571	—
1955	16 735	2 298	1 832	347	115	—	1 090	1 366	168	967	607	23 231	—
1956	19 215	2 648	1 975	464	206	—	1 149	1 550	182	864	571	26 179	—
1957	16 894	3 329	2 860	176	289	—	981	1 702	187	712	591	24 396	—
1958	15 293	3 005	2 920	9	71	—	417	1 408	147	679	518	21 467	—
1959	16 167	1 385	1 368	—	13	—	254	1 793	99	502	564	20 764	—
1960	19 970	1 354	1 318	—	33	—	463	2 192	111	465	840	25 395	—
1961	25 750	1 337	1 297	—	27	—	390	1 776	112	537	912	30 814	—
1962	25 863	1 483	1 374	5	101	—	465	2 497 <sup>6</sup>	135	648	1 141	32 232	—
1963	25 889	1 541	1 396	58	83	—	505	8 416 <sup>6</sup>	147	601	1 088	38 187	—
1964	24 898	2 033	1 753	85	191	—	936	12 367 <sup>6</sup>	200	635	1 533	42 602	—
1965	29 785	2 270	1 959	74	233	—	731	20 208 <sup>6</sup>	189	671	1 468	55 322	—
1966	35 216	3 127	2 533	70	518	—	1 160	26 964 <sup>6</sup>	237	893	1 350	68 947	—
1967	31 650	4 235	3 596	77	557	—	1 141	28 789 <sup>6</sup>	258	938	1 068	68 079	—
1968	58 458	3 727	3 476	56	191	—	897	7 573	230	806	880	72 571	—
1969	63 276	7 487	6 576	285	622	—	2 471	7 453	311	1 109	696	82 803	—
1970	90 186	6 443	5 817	243	378	—	1 897	7 274	464	1 194	281	107 739	—
1971	77 499	4 154	3 992	68	89	—	780	8 882	338	1 351	340	93 344	—
1972	119 358	3 768	3 384	277	102	—	602	1 192	250	2 053	696	127 919	—
1973	139 479	5 458	4 914	242	297	—	2 782	950	342	2 069	828	151 908	—
1974	128 389	28 600	26 276	1 379	942	—	6 121	2 020	889	2 387	421	168 827	—
1975	81 000	30 737	27 668	2 992	75	—	3 831	8 951	594	2 704	539	128 356	—
1976	170 242	8 627	8 119	462	43	—	1 965	1 480	291	2 957	586	186 148	—
1977	—	10 252	9 190	929	129	—	2 108	7 818	307	2 535	750	23 770	209 567
1978	1 257 674	5 464	5 216	172	76	—	616	52 213	204	2 802	1 305	2 593 453 <sup>7</sup>	684 239
1979	1 957 316	4 307	4 109	3	195	—	1 529	19 282	143	3 661	1 425	1 987 663	40 250
1980	3 578 326	19 461	18 404	330	727	—	8 513	47 880	1 335	2 913	2 864	3 661 292	—
1981	2 642 957	43 844	42 453	978	413	—	25 096	64 840	1 993	2 832	4 101	2 785 663	—
1982	2 307 193	37 518	36 650	630	238	—	15 656	62 801	2 100	3 006	4 383	2 432 657	—

<sup>1</sup> Y compris le produit du mouvement avec les correspondants à l'étranger; depuis 1978, sans amortissements et provisions préalables.

<sup>2</sup> Depuis 1948, bons du Trésor de la Confédération seulement; depuis 1979, créances comptables à court terme incluses.

<sup>3</sup> Jusqu'en 1949, y compris les intérêts des comptes de chèques postaux.

<sup>4</sup> Y compris les droits de garde et la location de coffres-forts.

<sup>5</sup> Depuis 1978, y compris le revenu des immeubles de la Banque.

<sup>6</sup> Y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses.

<sup>7</sup> Perte liée aux amortissements sur devises.

## Dépenses et répartition du bénéfice net

Frais d'adminis- tration <sup>8</sup>	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais et provision pour opéra- tions d'open- market	Frais et provision pour con- fection de billets de banque	Frais de stérili- sation, d'intérêts à l'admini- stration fédérale, y compris provision	Amortissements, pertes et provisions		Verse- ments extraordi- naires aux institutions de pré- voyance	Béné- fice net	Attri- bution au fonds de réserve	Divi- dende	Verse- ments à l'Admi- nistra- tion fédérale des finances	Année
					<i>sur divers postes</i>	<i>sur devises</i>						
5 435	—	—	5 000	4 140	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 738	480	—	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 206	—	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 374	—	—	—	451	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 502	—	—	500	1 501	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 585	—	—	—	799	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 683	250	—	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
8 182 <sup>9</sup>	250	—	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
8 009	—	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 732 <sup>9</sup>	—	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955
11 372 <sup>9</sup>	300	—	5 000	—	2 035	—	1 200	6 272	1 000	1 500	3 772	1956
10 334 <sup>9</sup>	300	—	5 000	—	990	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1957
10 122 <sup>9</sup>	—	—	3 000	—	2 073	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1958
9 210	—	—	3 000	—	2 282	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1959
9 145	400	—	3 000	4 087	1 741	—	750	6 272	1 000	1 500	3 772	1960
9 716	—	—	6 000	5 362	1 893	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1961
10 658	400	—	6 000	4 358	2 973	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1962
11 905	200	—	10 000	5 812	2 427	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1963
13 519 <sup>9</sup>	400	—	10 000	7 914	2 926	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1964
13 190	—	6 000	10 000	12 964	4 325	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1965
14 995	—	16 460	7 020	16 513	5 116	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1966
16 176 <sup>9</sup>	—	4 984	6 489	29 008	2 579	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1967
18 323 <sup>9</sup>	234	5 000	10 101	22 674	7 396	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1968
19 857 <sup>9</sup>	—	3 000	12 554	13 563	24 986	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1969
28 890 <sup>9</sup>	1 000	5 000	23 360	30 250	9 396	—	3 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1970
27 468 <sup>9</sup>	—	—	16 711	35 285	3 364	—	3 000	7 516	1 000	1 500	5 016	1971
33 039 <sup>9</sup>	2 467	27 000	17 601	10 593	26 703	—	3 000	7 516	1 000	1 500	5 016	1972
32 376 <sup>9</sup>	—	20 000	31 559	37 658	19 799	—	3 000	7 516	1 000	1 500	5 016	1973
54 914 <sup>9</sup>	2 915	—	33 743	30 949	35 790	—	3 000	7 516	1 000	1 500	5 016	1974
36 336	—	—	6 821	40 379	35 304	—	2 000	7 516	1 000	1 500	5 016	1975
39 296	4 010	—	7 962	96 257	29 606	—	1 500	7 516	1 000	1 500	5 016	1976
39 475	399	86 100	10 754	70 102	18 991	—	—	7 516	1 000	1 500	5 016	1977
41 081	1 000	—	8 412	60 481	52 214	4 434 782	—	—	—	1 500	5 016	1978
44 353	1 462	109 364	13 452	66 595	61 848	1 730 839 <sup>10</sup>	—	—	—	1 500	5 016	1979
61 814	—	84 166	35 263	81 097	113 376	3 268 060 <sup>11</sup>	10 000	7 516	1 000	1 500	5 016	1980
59 189	—	203 038	44 189	58 490	35 022	2 374 142	4 000	7 593	1 000	1 500	5 093	1981
72 115	18 898	164 510	16 116	63 219	53 852	2 033 354	3 000	7 593	1 000	1 500	5 093	1982

<sup>8</sup> Y compris les intérêts aux déposants.

<sup>9</sup> Y compris l'attribution à la provision pour risques non assurés.

<sup>10</sup> Dont fr. 1 482 510 pour amortissement de la perte sur devises portée au bilan au 31.12.1978.

<sup>11</sup> Dont fr. 1 110 943 pour amortissement du solde de la perte sur devises portée au bilan au 31.12.1978; fr. 2 157 117 versés à la provision pour risques de change.

## 5. Taux de l'escompte et taux des avances sur nantissement, depuis 1936

Taux officiels de l'escompte et des avances sur nantissement			Taux spéciaux de l'escompte pour effets de stocks obligatoires				
Date de la modification	Taux de l'escompte %	Taux des avances sur nantissement %	Date de la modification	Denrées alimentaires et fourrages %	Autres stocks %		
1936	9 septembre	2	3	1957	1 <sup>er</sup> avril	1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	2
	26 novembre	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		25 juillet	2	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
1957	15 mai	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1959	1 <sup>er</sup> juin	1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	2
1959	26 février	2	3	1964	6 juillet	2 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
1964	3 juillet	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1966	1 <sup>er</sup> janvier	2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	3
1966	6 juillet	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	4		1 <sup>er</sup> octobre	3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
1967	10 juillet	3	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	1968	1 <sup>er</sup> avril	3	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
1969	15 septembre	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	4 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	1969	11 novembre	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	4
1973	22 janvier	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	1972	25 janvier	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
1974	21 janvier	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	6		1 <sup>er</sup> mars	3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
1975	3 mars	5	6	1974	2 janvier	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	4
	20 mai	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		16 avril	4	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
	25 août	4	5	1975	1 <sup>er</sup> janvier	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5
	29 septembre	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		25 août	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
	29 octobre	3	4		1 <sup>er</sup> novembre	3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
1976	13 janvier	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1976	1 <sup>er</sup> janvier	3	3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
	8 juin	2	3		1 <sup>er</sup> février	2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	3
1977	15 juillet	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		15 mars	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
1978	27 février	1	2		10 juin	2 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
1979	5 novembre	2	3		1 <sup>er</sup> décembre	2	2 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
1980	28 février	3	4	1977	18 juillet	1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	2
1981	3 février	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1978	27 février	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
	20 février	4	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		20 mars	1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
	11 mai	5	6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>		25 septembre	1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
	2 septembre	6	7 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1979	8 novembre	1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	2
	4 décembre	6	7	1980	21 janvier	2	2 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
1982	19 mars	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	7		5 mars	3	3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
	27 août	5	6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1981	6 février	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
	3 décembre	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	6		23 février	4	4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
					12 mai	5	5 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
					4 septembre	6	6 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
				1982	24 mars	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
					14 juin	5 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
					1 <sup>er</sup> septembre	4 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	5
					9 décembre	4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>



## 6. Chronique monétaire 1982

(pour les modifications des taux de l'escompte et des avances sur nantissement, voir page 76)

- 8 mars La Banque nationale commence à effectuer des achats réguliers d'obligations sur le marché afin d'étudier, dans le cadre d'une phase préliminaire, s'il est possible de diversifier ses actifs, en développant son portefeuille de titres, sans entraîner de répercussions négatives sur le marché. (Voir pages 31 et 45)
- 1<sup>er</sup> juillet La Banque nationale révisé quelques dispositions de sa note régissant les exportations de capitaux soumises à l'article 8 de la loi sur les banques. La révision entraîne en particulier un allégement des conditions auxquelles sont négociables les reconnaissances de dette à moyen terme de débiteurs étrangers («notes»). (Voir page 38)
- 1<sup>er</sup> juillet La Banque nationale et l'Association suisse des banquiers prorogent de cinq ans la «Convention relative à l'obligation de diligence des banques lors de l'acceptation de fonds et à l'usage du secret bancaire». A cette occasion, quelques adaptations sont apportées à la convention pour tenir compte des expériences faites jusque-là. La nouvelle convention entre en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1982. (Voir pages 39s)
- 20 août La Banque nationale décide de garantir un montant de 25 millions de dollars sur le crédit relais de 1,85 milliard de dollars accordé au Mexique dans le cadre de la BRI. (Voir pages 38s)
- 16 septembre La Banque nationale décide de garantir un montant de 50 millions de dollars sur le crédit relais de 300 millions de dollars accordé à la Banque nationale de Hongrie dans le cadre de la BRI. (Voir pages 38s)
- 27 octobre Sur proposition de la Banque nationale, le Conseil fédéral décide d'abroger, avec effet au 31 décembre 1982, l'ordonnance du 11 juillet 1979 sur le contrôle des émissions. RO 1982 2064. (Voir pages 36s)
- 11 novembre La Banque nationale apporte de légères modifications aux dispositions régissant les exportations de capitaux. Elle précise les conditions auxquelles les banques domiciliées à l'étranger sont autorisées à participer aux opérations syndiquées, libellées en francs. (Voir page 38)
- 17 décembre En accord avec le Conseil fédéral, la Direction générale annonce qu'elle envisage, pour l'année 1983, d'augmenter de 3% en moyenne la monnaie centrale ajustée. (Voir page 8)
- 22 décembre La Banque nationale décide de garantir un montant de 30 millions de dollars sur le crédit relais de 1,2 milliard de dollars accordé au Brésil dans le cadre de la BRI. (Voir pages 38s)

## 7. Liste des membres des organes de surveillance et de direction (situation au 1er janvier 1983)

### Conseil de banque (période administrative 1979–1983)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (\*).

Edmund Wyss, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie et des affaires sociales du canton de Bâle-Ville, Bâle, président

François Schaller, professeur aux universités de Lausanne et de Berne, Epalinges, vice-président

\* Oswald Aepli, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Küssnacht

Remigius Bärlocher, avocat, Saint-Gall

Franz Beeler, directeur de la Banque cantonale de Schwyz, Schwyz

Bruno Boller, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Boller, Winkler SA, président de l'Association patronale de l'industrie textile, Turbenthal

\* Hans Braunschweiler, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de «Winterthur» Sociétés d'assurances, Winterthur

\* Leo Bühler, directeur de la Banque cantonale de Thurgovie, Weinfelden

\* Félix Carruzzo, président de la Municipalité de Sion, Sion

Hans Dickenmann, sous-directeur de l'Union suisse des paysans, Hausen

\* Arnold Edelmann, Saint-Gall

\* Hans-Rudolf Früh, conseiller national, membre du comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers, Bühler

Arthur Fürer, président du conseil d'administration de Nestlé SA, Chardonne

Pierre Gaibrois, administrateur-délégué de Tornos SA, Fabrique de Machines Moutier, Moutier

Peter Gerber, conseiller aux Etats, président de l'Union suisse des paysans, Friesenberg

Roger Givel, directeur général de la Banque Vaudoise de Crédit, Lonay

\* Carlos Grosjean, avocat, président du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux, Auvernier

\* Fritz Halm, président du conseil d'administration de la SIG Société Industrielle Suisse, président de l'Union centrale des associations patronales suisses, Arlesheim

Benno Hardmeier, secrétaire de l'Union syndicale suisse, Stuckishaus

Léonard Hentsch, de la maison Hentsch et Cie, Collonge-Bellerive

\* E. Luk Keller, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Edouard Keller SA, président de la Délégation du commerce, Erlenbach

Renzo Lardelli, Coire

\* Kurt Lareida, conseiller d'Etat, chef du Département des finances du canton d'Argovie, Aarau

Eduard Leemann, président de la direction de la Banque Centrale Coopérative Société Anonyme, Bâle

\* Werner Martignoni, conseiller national et conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Berne, Muri près Berne

Willy Messmer, conseiller national, Sulgen

- \* Anton Muheim, conseiller national, Lucerne
- \* Franz Muheim, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Altdorf  
Richard Müller, conseiller national, Muri près Berne
- \* Jean Pfau, vice-président du conseil d'administration des Ateliers des Charmilles SA, Collonge-Bellerive  
Louis von Planta, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de CIBA-GEIGY SA, président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle  
Rudolf Reichling, conseiller national, président de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, Stäfa  
Ugo Sadis, conseiller d'Etat, directeur du Département des travaux publics et du Département des finances du canton du Tessin, Lugano  
Hans Sommer, membre de la direction du groupe ASUAG, Bellach
- \* Alberto Stefani, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Giornico  
Hans Strasser, président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Arlesheim  
Rudolf Suter, Zurich  
Peter-Andreas Tresch, président central de la Société suisse des hôteliers, Amsteg  
Lilian Uchtenhagen, conseillère nationale, Zurich  
Arnold Waeber, président du conseil d'administration de la Banque de l'Etat de Fribourg, Tavel

### **Comité de banque** (période administrative 1979–1983)

Edmund Wyss, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie et des affaires sociales du canton de Bâle-Ville, Bâle, président de par ses fonctions  
François Schaller, professeur aux universités de Lausanne et de Berne, Epalinges, vice-président de par ses fonctions  
Arthur Furer, président du conseil d'administration de Nestlé SA, Chardonne  
Peter Gerber, conseiller aux Etats, président de l'Union suisse des paysans, Friesenberg  
Carlos Grosjean, avocat, président du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux, Auvornier  
Léonard Hentsch, de la maison Hentsch et Cie, Collonge-Bellerive  
Richard Müller, conseiller national, Muri près Berne  
Louis von Planta, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de CIBA-GEIGY SA, président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle  
Ugo Sadis, conseiller d'Etat, directeur du Département des travaux publics et du Département des finances du canton du Tessin, Lugano  
Arnold Waeber, président du conseil d'administration de la Banque de l'Etat de Fribourg, Tavel

## **Comités locaux** (période administrative 1979–1983)

### *Aarau*

Peter Heinrich Kern, administrateur-délégué et président de la direction de la maison Kern & Cie SA, Aarau, président

Louis Mäder, administrateur-délégué de la maison Walter Mäder AG, Baden, vice-président

René Thalman, président du conseil d'administration de la maison Elektro-Apparatebau Olten AG, Wil près Starrkirch

### *Bâle*

Gustav E. Grisard, président du conseil d'administration de la maison Hiag Holzindustrie AG, Riehen, président

Hans Steinemann, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de Patria Sociétés d'assurances, Bâle, vice-président

Werner Jauslin, président du conseil d'administration de la maison Jauslin & Stebler Ingenieure AG, Muttenz

### *Berne*

Bernard Leimgruber, directeur de la maison Lamelcolor SA, Estavayer-le-Lac, président

Max Tschannen, président de la direction de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes (VLG), président de l'Union des Fédérations coopératives agricoles de la Suisse, Wohlen près Berne, vice-président

Hans Ineichen, directeur de la Fabrique de machines WIFAG, Gümliigen

### *Genève*

Bernard d'Espine, directeur général des Ateliers Casai SA, Genève, président

Conrad Zellweger, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de LN Industries SA, Chêne-Bougeries, vice-président

Michel Brunschwig, de la maison «Bon Génie», Brunschwig & Cie, Genève

### *Lausanne*

Georges Golay, administrateur-délégué de la Société anonyme de la Manufacture d'horlogerie Audemars, Piguet & Co., Le Brassus, président

Pierre-Noël Julen, directeur de la Fédération économique du Valais (Chambre valaisanne de commerce), Muraz-sur-Sierre, vice-président

Martin Gétaz, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Gétaz Romang SA, Aubonne

### *Lucerne*

Franz Stöckli, directeur de l'UFAG, Sursee, président

Walter von Moos, président de la direction de von Moos Aciers SA, Lucerne, vice-président

Jörg Bucher, directeur des Forces Motrices de la Suisse centrale, Lucerne

### *Lugano*

Dino Poggioli, bureau fiduciaire, Lugano, président

Paride Melera, Castel S. Pietro, vice-président

Dani Tenconi, administrateur-délégué de la maison Tensol SA, Piotta

### *Neuchâtel*

Alain Grisel, directeur marketing et ventes de la division horlogère des Fabriques d'assortiments réunies, La Chaux-de-Fonds, président

Paul Kiefer, membre des conseils d'administration de Chocolat Suchard SA, de Chocolat Tobler SA et de Suchard-Tobler SA, Colombier, vice-président

Ernest Haas, membre du conseil d'administration de La Neuchâteloise-Assurances, Saint-Blaise

### *Saint-Gall*

Walter Vetsch, directeur financier de la maison Wild Heerbrugg SA, Heerbrugg, président

Jürg Nef, administrateur-délégué de la maison Nef & Cie SA, Saint-Gall, vice-président

Klaus Gebert, président du conseil d'administration de la maison Geberit SA, Jona

### *Zurich*

Werner Fuchs, président de la direction et administrateur-délégué de la maison Mettler Instrumente AG, Greifensee, président

Willy Baumann, président du conseil d'administration de la maison Baumann AG Rolladenfabrik, Horgen, vice-président

Claus Nüscherer, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Siber Hegner Holding SA, Erlenbach

## **Commission de contrôle** (période administrative 1982/1983)

### *Membres*

Josef Iten, Zoug, président

Gilbert Grenier, directeur général de la Caisse d'Épargne de la République et Canton de Genève, Genève

Werner Staub, Gossau

### *Suppléants*

Paul Hostettler, directeur du Crédit Foncier Neuchâtelois, Neuchâtel

Siegfried Lütz, Hérisau

Max Meier-Milt, Allschwil

## **Direction générale**

Fritz Leutwiler, Zurich  
Pierre Languetin, Berne  
Markus Lusser, Zurich

### *Secrétariat général*

Secrétaire général  
Suppléant du  
secrétaire général

Andreas Frings, directeur, Zurich  
Theodor Scherer, sous-directeur, Berne  
Peter Hadorn, sous-directeur, Zurich

## **Départements**

### *1<sup>er</sup> département (Zurich)*

Chef du département

Fritz Leutwiler, président de la Direction générale  
Anna Elisabeth Heeb, chef de division

Secrétariat

Chargé des relations  
avec la presse

Erich Heini, sous-directeur

Suppléants du chef du  
département

Peter Klauser, directeur  
Kurt Schiltknecht, directeur

Section économique

Kurt Schiltknecht, directeur

Service d'études  
économiques

Georg Rich, directeur  
Peter Buomberger, chef de division (détaché)  
Christoph Menzel, chef de division (détaché)

Service d'études  
bancaires

Max Baltensperger, directeur  
Anton Föllmi, sous-directeur  
Martin Klaus, chef de division

Section juridique  
et services

Peter Klauser, directeur

Service juridique

Werner Schmid, juriste-conseil

Service du personnel

Gerhard Nideröst, directeur adjoint

Services techniques

Daniel Ambühl, chef de division

Service de révision et  
de contrôle

Hans Baumgartner, directeur  
Roland-Michel Chappuis, sous-directeur  
Robert Meli, sous-directeur

Conseiller en gestion

Ernst Kilgus, professeur, Küssnacht

### *2<sup>e</sup> département (Berne)*

Chef du département	Pierre Languetin, vice-président de la Direction générale
Suppléant du chef du département	Michel de Rivaz, directeur
Etat-major	Jean-Pierre Roth, directeur
Comptabilité générale	Hans-Peter Dosch, directeur adjoint
Caisse du siège	Adolf Lerch, sous-directeur
Billets et monnaies, sécurité, bâtiments du siège	Johann Ammann, directeur
Caisse principale	Valentin Zumwald, caissier principal de la Banque Roland Tornare, suppléant du caissier principal Joseph Schmidlin, chef de division
Marché des capitaux	Walter Bretscher, directeur
Titres	Max Isenschmid, directeur adjoint
Correspondance et portefeuille	Robert Raschle, sous-directeur

### *3<sup>e</sup> département (Zurich)*

Chef du département	Markus Lusser, membre de la Direction générale
Suppléant du chef du département	Hans Meyer, directeur
Etat-major	Monique Dubois, sous-directrice
Informatique	Christian Vital, sous-directeur
Opérations sur les marchés des changes, de l'argent et des capitaux	Hans Stahel, directeur Mario Corti, directeur adjoint
Devises	Werner Bächtold, sous-directeur
Portefeuille	Hans Walter Preisig, sous-directeur
Titres	Albert Kunz, sous-directeur
Autres opérations bancaires	Hans Schmid, directeur adjoint
Comptabilité	Werner Bolliger, sous-directeur
Virements et clearing bancaire	Eugen Guyer, sous-directeur
Correspondance	Walter Obi, sous-directeur
Caisse	René Würmli, sous-directeur

### **Succursales**

<i>Aarau</i>	Heinrich Herzog, directeur Fritz Merz, suppléant du directeur
<i>Bâle</i>	Rudolf Winteler, directeur Karl Schär, suppléant du directeur
<i>Genève</i>	Serge Delémont, directeur Jean-Pierre Borel, suppléant du directeur
<i>Lausanne</i>	Willy Schreyer, directeur Fernand Verdon, suppléant du directeur
<i>Lucerne</i>	Hans Theiler, directeur Joseph Burri, suppléant du directeur
<i>Lugano</i>	Cesare Gaggini, directeur Franco Poretti, suppléant du directeur
<i>Neuchâtel</i>	Francis von Arx, directeur Charles Girod, suppléant du directeur
<i>Saint-Gall</i>	René Kästli, directeur Alfred Geiger, suppléant du directeur

### **Agences propres**

<i>Bienne</i> (rattachée au siège de Berne)	Paul Bürgi, chef de l'agence
<i>La Chaux-de-Fonds</i> (rattachée à la succursale de Neuchâtel)	Jacques Jolidon, chef de l'agence

Le présent rapport de gestion de la Banque nationale suisse paraît en quatre versions. En plus du texte intégral publié en français et en allemand, des versions abrégées sont également disponibles en langues italienne et anglaise.

Les quatre versions peuvent être obtenues au secrétariat général de la Banque nationale suisse, 3003 Berne, téléphone 031 21 02 11.

Composition et impression: Benteli SA, Berne



